

**THE BOOK WAS
DRENCHED**

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_160614

UNIVERSAL
LIBRARY

❖ ❖ Siepmann's ❖ ❖
Classical French Texts

EXTRAITS DE
J.-J. ROUSSEAU

EDITED BY
H. E. BERTHON



Siepmann's Classical French Texts

General Editors { OITO SIEPMANN
EUGÈNE PELLISSIER

EXTRAITS DE J.-J. ROUSSEAU



MACMILLAN AND CO., LIMITED
LONDON • BOMBAY • CALCUTTA • MADRAS
MELBOURNE

THE MACMILLAN COMPANY
NEW YORK • BOSTON • CHICAGO
DALLAS • SAN FRANCISCO

THE MACMILLAN CO. OF CANADA, LTD.
TORONTO

EXTRAITS DE
J.-J. ROUSSEAU

EDITED BY

H. E. BERTHON, M.A.

RAYNORIAN LECTURER IN FRENCH IN THE UNIVERSITY OF OXFORD

MACMILLAN AND CO., LIMITED
ST. MARTIN'S STREET, LONDON

1924

COPYRIGHT

PRINTED IN GREAT BRITAIN.

CONTENTS

	PAGE
INTRODUCTION	vii
TEXT	I
NOTES	135
APPENDICES—	
I. PASSAGES FOR TRANSLATION INTO FRENCH	169
II. SUBJECTS FOR FREE COMPOSITION .	181

INTRODUCTION

I. ROUSSEAU'S LIFE

A PROFITABLE study of Rousseau's thought and literary art cannot be undertaken without some acquaintance with the main facts of his life. There is probably no French writer—with the exception of Pascal—whose work is so intimately bound up with personality and temperament. In the limited space at our disposal it is difficult to give more than a rapid sketch, but we shall endeavour to bring into prominence those features of the man's character or those events in his life which may help us to understand his writings.

Two main facts will claim our attention from the first: (*a*) his neurotic, hypersensitive, self-centred disposition; (*b*) the complete lack of moral and intellectual guidance from which he suffered during his childhood and youth.

Jean-Jacques Rousseau was born at Geneva on June 28, 1712—the son of Isaac Rousseau and Suzanne Bernard. His mother died in giving him birth. His father, a watchmaker by trade, was the great-grandson of Didier Rousseau, a Parisian, who migrated to Geneva and was granted the freedom of

the city in 1555. Isaac Rousseau was a careless, worthless, self-indulgent man, entirely unfitted for the duties of fatherhood. His only share in the boy's education was to stuff his head with romantic nonsense. "Ma mère avait laissé des romans. Nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi, et passions les nuits à cette occupation. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux: Allons nous coucher, je suis plus enfant que toi. En peu de temps j'acquis par cette dangereuse méthode une intelligence, unique à mon âge, sur les passions; ces émotions confuses me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir."¹

The influence of his aunt, Suzanne Rousseau, who played the part of mother to the orphan, was not calculated to counteract this morbid disposition. She was an affectionate and sentimental woman, with a natural gift for music, which Jean-Jacques derived from her. "Je suis persuadé," he says, "que je lui dois le goût ou plutôt la passion pour la musique, qui ne s'est bien développée en moi que longtemps après. L'attrait que son chant avait pour moi fut tel que plusieurs de ses chansons me sont toujours restées dans la mémoire."²

Novels and music! such was the atmosphere in which the young boy grew up and in which his emotional tendencies, unchecked by any mental or moral discipline, soon assumed abnormal proportions.

When Rousseau had reached the age of ten his

¹ *Confessions*, Book I.

² *Ibid.*

father was obliged to flee from Geneva, in consequence of an affray in which he had wounded a certain Captain Gautier. The boy was left in the care of Gabriel Bernard, his uncle on his mother's side, who sent him to a private school kept by a clergyman named Lambercier, where he remained two years. He was then apprenticed to a watch-engraver named Ducommun, "jeune homme rustre et violent," who ill-treated and terrified him. One Sunday evening—March 14, 1728 (he was then nearly sixteen years of age)—on returning from a country walk he found the gates of the city closed, and was faced with the prospect of spending the night in the fields and being soundly thrashed the next morning. He made up his mind there and then to leave Geneva for ever, and sought refuge in the house of the *curé* of a neighbouring village, M. de Pontverre, who, seeing the chance of making a convert, received him kindly and sent him to Annecy with a letter of introduction to a friend of his, Madame de Warens, herself a convert to Catholicism. This lady was destined to exercise upon her young protégé a considerable influence, extending over twelve years (1728-1740). On the advice and with the pecuniary assistance of the bishop, she sent the boy to a convent at Turin, where he stayed four months (April to August 1728), was instructed in the Roman Catholic faith, baptized (August 23), and dismissed with a twenty-franc piece in his pocket. He admitted later, in his *Confessions*, that he had sold his conscience, and that the only object of his conversion was to get a little money. "Il ne me resta de la démarche intéressée

que je venais de faire que le souvenir d'avoir été apostat et dupe tout à la fois."¹ His small provision of cash was, however, soon exhausted, and he found himself on the streets. "Je me vis tomber dans la plus complète misère et réduit à coucher dans la rue."² In this predicament he accepted a "situation" as lackey, first to a lady of quality, Madame de Vercellis, then to the Count of Govone. But, impatient of restraint, and unfit for any regular life, he soon left Turin and made his way on foot to Annecy, where Madame de Warens received him with open arms. He spent a year there (1729-1730), giving lessons in music and singing in the church choir. For several years afterwards he led a vagrant life, the details of which are still obscure, always returning to Madame de Warens—who in the meantime had migrated to Chambéry—whenever he was in difficulties. In 1738 she took a country house, Les Charmettes, near Chambéry, where Rousseau joined her and spent three happy years (1738-1740), the three decisive years in his life. It was during that period that his personality took a definite shape and that he completed his education. He read widely and indiscriminately—poetry, historians, philosophers, mathematics, astronomy, natural history, musical theory, etc.—working with persistent energy to "complete and co-ordinate" his knowledge. "C'est durant ce précieux intervalle que mon éducation mêlée et sans suite, ayant pris de la consistance, m'a fait ce que je n'ai plus cessé d'être."³ A detailed account of these capital years will be found in our

¹ *Confessions*, Book II.² *Ibid.*³ *Ibid.* Book V.

extracts, pp. 6-13. In this belated attempt at self-development he was greatly aided by Madame de Warens. She was an extraordinary woman, cultured, large-hearted, pious, yet curiously devoid of moral principles. She not only helped him with his studies, but undertook to initiate him into the mysteries of life, filling at once the parts of mother (he always called her *maman*), nurse, teacher, and lover. In time, however, her affection began to cool, and he left her (1740). Then for a few months, turning to account his newly acquired knowledge, he acted as tutor to the children of M. de Mably, the "Provost" of Lyons, and in 1742 made his way to Paris. He had invented a new system for the notation of music, on which he founded great hopes; these were not realized, however, and he was only too glad to accept the post of private secretary to M. de Montaigu, the French Ambassador in Venice (1743). But his irritable temper stood in the way of his success as a diplomatist. He soon fell out with the Ambassador, was dismissed, and returned to Paris, where he had a hard struggle with poverty.

His situation was rendered more difficult by the new responsibilities which he had just assumed. He had formed an attachment for a young sempstress, Thérèse Levasseur, who became his life companion. He tells us that he had five children by her (though he adds that he never saw any of them), and, if we are to believe his own admission, they were all sent in turn to the foundling hospital. But recent research¹ has

¹ *J.-J. Rousseau, a New Criticism*, by Mrs. Frederika Macdonald (Lond. 1906), Part III. chap. ii.

shown that the truth of this story is at least doubtful. There is no evidence whatever in support of it, except Rousseau's own statement. It is obviously impossible to discuss here the causes which may have prompted such a damaging fabrication or fostered such extraordinary delusions — whichever it may have been. The question has been examined in detail by Mrs. Macdonald, and by a French physician, Dr. Roussel.¹ The real facts will probably never be known. It is a great pity, for an authoritative pronouncement on the subject would influence, for better or worse, our estimate of the man's moral character.

Rousseau's return to Paris in 1744 marks the beginning of his literary career. He had already written a comedy, *Narcisse*, and was at work upon an opera, *Les Muses galantes*, performed soon afterwards with little success. He was then asked, on the recommendation of the Duc de Richelieu, to revise and complete an unfinished opera, the libretto of which was by Voltaire and the music by Rameau, the greatest composer of the time. The work was performed at Versailles in December 1745; it brought him no financial gain and very little credit, owing to the jealousy of Rameau, but it was the occasion of his personal acquaintance with Voltaire and other prominent people, such as M. de Francueil, a wealthy financier, who engaged him as his private secretary. It was at the Château de Chenonceaux, belonging to M. de Francueil's stepmother, Mme. Dupin, that Rousseau wrote *L'Engagement téméraire*,

¹ *Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*, by J. Grand-Carteret (Paris, 1890).

probably the best of his comedies (1747). He also made the acquaintance of Grimm and of Diderot, for whose great work, the *Encyclopédie*, he wrote the articles on Music.

It will be noticed that, although Rousseau is best known as a writer on political, educational, and social subjects, his early activities were in the direction of musical and dramatic work. This aspect of his talent has not always received the attention it deserves. His comic opera *Le Devin du Village* and his opera *Pygmalion* are not without merit.

In 1749 Diderot was imprisoned in the fort of Vincennes, on account of some personal attacks contained in his *Lettre sur les aveugles*. Rousseau visited him regularly, reading as he walked along the road. One day, as he was turning the pages of the *Mercur de France*, his eyes fell upon a paragraph in which it was stated that the Academy of Dijon was offering a prize for the best essay on the following subject : *si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*. Rousseau competed and obtained the prize. The essay was published and obtained a prodigious success. In one day Rousseau had become a famous man. "Cette faveur du public me donna la première assurance véritable de mon talent, dont j'avais toujours douté jusqu'alors."¹ From that moment his pride knew no limits. Thinking himself in honour bound to conform his practice with the ideal of the "simple life" which he had extolled in his essay, he "retired from the world," refused all invitations, refused even a very

¹ *Confessions*, Book VIII.

lucrative post which his benefactor, M. de Francueil, had just offered him (this, at any rate, showed his sincerity and lofty contempt of money), and decided to earn his living in a humble way, by copying music. At the same time he discarded his sword, his gold watch, his wig, his fine linen, and deliberately cut himself off from society. In 1752, when his *Devin du Village* was performed before the Court, he declined the honour of being presented to the king, and with it the pension which the monarch offered him. This haughty attitude increased his popularity, but was the occasion of his first quarrel with Diderot. The next year (1753) the Academy of Dijon again offered a prize, this time for an essay on *l'Origine de l'Inégalité parmi les Hommes*. But his thesis was of so daring a character that the prize was not awarded to him. He then undertook a journey to his native place, Geneva, where his compatriots accorded him an enthusiastic reception. He abjured Roman Catholicism, was once more received into the Calvinistic communion, and reinstated in his rights as a *citoyen de Genève*.

It was then that Madame d'Épinay, who owned the Château de la Chevrette, on the edge of the forest of Montmorency, placed at his disposal a cottage known as L'Ermitage, about half a mile distant from the château. Rousseau accepted her offer (April 1756) and settled himself and Thérèse at L'Ermitage, where he spent nearly two years (1756–December 1757) and began the composition of his three great works, *Le Contrat Social*, *La Nouvelle Héloïse*, and *Émile, ou de l'Éducation*.

Meanwhile his relations with his friends the “philo-

sophers" were becoming strained. We have already seen that Diderot had vainly tried to argue with him over his refusal of the king's patronage. When Rousseau withdrew from society and buried himself at L'Ermitage, his friends were taken aback by this sudden and, to them, incomprehensible fit of hypochondria. Backed by Thérèse and her mother, who did not like the loneliness of country life, Diderot and Grimm, always meddlesome and tactless, tried to interfere and to bring him back to Paris. They only succeeded in wounding his susceptibilities and exciting suspicion as to their motives. Presently his unsociable temper and childish petulance caused him to quarrel with his hostess, Madame d'Épinay. Diderot and Grimm did their best to complicate matters, and added fuel to the fire by presuming to lecture Rousseau on his conduct. Rousseau left L'Ermitage, and after staying for some time at a cottage in the neighbouring village of Mont-Louis (December 1757 to May 1759), he accepted the offer of a suite of rooms in Marshal de Luxembourg's Château de Montmorency. It was at Mont-Louis that he wrote his *Lettre sur les spectacles* (1758), which was received with acclamation by the public, but led to a final and permanent breach with Diderot, Grimm, and the *Encyclopédistes*, and added Voltaire to the number of his enemies. At Montmorency also he completed the works begun at L'Ermitage. The *Nouvelle Héloïse*, published in 1761, met with immediate and unprecedented success. It was followed in the spring of 1762 by the *Contrat Social* and *Émile*. But Rousseau's triumph was not destined to be of long duration.

A few months after its appearance his *Émile* was condemned by the *Parlement* of Paris¹—chiefly on account of its advocacy of natural religion—and publicly burnt by the hands of the executioner. Rousseau took to flight. As he was leaving Montmorency his trap met a hackney coach containing four men in black who took off their hats to him. They were police officers whose supposed duty was to arrest him.

The fugitive reached Switzerland on June 15, but the Swiss magistrates followed the example of the Paris Court. On the 19th the Council of Geneva, and soon afterwards that of Berne, condemned the *Contrat Social* and *Émile* and issued warrants for the arrest of the author. Rousseau found a refuge at Motiers, in the county of Neuchâtel, which was then Prussian territory. The Governor, George Keith, a Scotsman in the service of the king of Prussia, received him with great kindness; but the hostility of the Calvinists did not relax. A member of the Geneva Council, Tronchin, attacked Rousseau in a clever pamphlet, *Lettres écrites de la Campagne*. Rousseau replied with his *Lettres écrites de la Montagne*, which raised a veritable storm against him. An anonymous and perfidious libel by Voltaire, *Le Sentiment des Citoyens*, which contained the basest calumnies against Rousseau's private life, increased the storm. An intolerant and narrow-minded cleric, Montmollin, vicar of Motiers, excited the peasants against Rousseau. They stoned his house and broke his windows. Rousseau fled (September 1765). He

¹ The *Parlements* of that day were not representative assemblies, but High Courts of Justice.

found a temporary refuge in the *Île Saint-Pierre*, a small island in the lake of Bienné. But a month later the Bernese senate gave him notice to quit (October 17).

Thus driven from his own country, Rousseau was glad to accept the hospitality which Hume offered him at Wootton (Derbyshire). But Voltaire's animosity followed him to England. His anonymous pamphlet, the *Lettre à Pansophe*, sowed seeds of discord; an imaginary letter from the king of Prussia, concocted by Walpole, completed the rupture between Rousseau and his host. It was possibly meant as a joke—though a poor and clumsy joke at best—but Rousseau had no sense of humour, and took everything in deadly earnest. Angry recriminations followed on both sides. Rousseau left Wootton (May 1767) and returned to France. For three years he wandered in the south, stopping at Lyons, Grenoble, etc., and finally made his way to Paris (June 1770), where he lived for eight years in a small house in the Rue Plâtrière (now re-named Rue Jean-Jacques Rousseau).

If we are to believe the majority of Rousseau's biographers, his mind was then completely unhinged. He had become a chronic hypochondriac, almost a lunatic, suffering from the delusion that everybody's hand was against him. He imagined that all men of letters were bent upon his ruin and had organized a conspiracy at the head of which was the Prime Minister; the stationers sold him colourless ink so that he should not be able to write; the very carriages in the street went purposely out of their way to run him down or bespatter him with mud. Such were the hallucinations which haunted his disordered brain.

Since the publication of Mrs. Macdonald's book, however, this time-honoured legend can no longer be accepted as truth. It is now established that Rousseau's enemies were no imaginary bogeys, but had a concrete reality, and that Diderot and Grimm in particular, while outwardly professing to be Rousseau's friends, often behaved towards him with devilish perfidy. The two books which contain the most damaging evidence against Rousseau's character are Grimm's *Correspondance Littéraire*, published in 1812, and Madame d'Épinay's *Mémoires*, published in 1818. The impression produced by these volumes was the foundation of the modern doctrine of Rousseau's "repulsive personality." But, after a minute examination of the two manuscripts of the *Mémoires* which we possess, Mrs. Macdonald was able to prove conclusively that the printed edition did not contain Madame d'Épinay's original text, that the original story had been rewritten from beginning to end in accordance with a plan dictated by Grimm and Diderot, that the manuscripts had been tampered with, passages favourable to Rousseau being suppressed and interpolations substituted—many of these in the handwriting of Grimm or Diderot. Such were the men whom Rousseau trusted as his friends. If, after their true character was revealed to him, he was led to reconsider his attitude to them, it was not through any "delusions" on his part. Neither can the warrants issued for his arrest in Paris, Geneva, and Berne, Tronchin's *Lettres de la Campagne*, Voltaire's infamous libels, Montmollin's personal attacks in the pulpit, the

stoning at Motiers, his expulsion from Bienne, be described as delusions. No doubt he became embittered, exasperated, neurasthenic, but, as the French say, *on le serait à moins*.

The eight years which followed Rousseau's return to Paris were not eventful. He lived very quietly and modestly, earning his living as before by copying music. He had refused a pension of £100 offered by the king of England—just as in 1752 he had refused that offered by Louis XV. His disinterestedness and contempt of money were genuine, and in striking contrast with the servility and venality shown by many *gens de lettres* of his time.

The only works written during that period were autobiographical—his *Dialogues*, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, his *Confessions* (begun at Motiers in 1762), and their sequel, the *Rêveries d'un promeneur solitaire*.

In May 1778 he accepted the hospitality of the Marquis de Girardin at the Château d'Ermenonville, where, forty-two days later, he died suddenly (July 2). In compliance with his own wish he was buried in the park, close to one of his own favourite spots. In August 1791 the republican Government had his remains conveyed in great pomp to the Pantheon, the "national temple of great men."

Shortly after his death rumours were spread that in a fit of madness he had destroyed himself by a pistol-shot in the head. Not only is this story unsupported by evidence, but its very origin (it was first launched by Grimm in the *Correspondance littéraire*) would alone be sufficient to justify its rejection. Yet it was accepted, with inexcusable levity, by most of Rousseau's biographers.

Thus Lord Morley dismissed the question with the futile statement that "there is no inherent improbability in the fact of his having committed suicide"!

The ascertained facts are as follows :

1. We have a certificate signed by the five doctors who were present at the post-mortem examination, attesting that Rousseau died of apoplexy.

2. After Rousseau's death, M. de Girardin sent for the famous sculptor Houdon, and asked him to take a plaster-cast of Rousseau's features. This death-mask is now the property of a Paris physician, Dr. J. Raspail. It shows no trace whatever of a pistol-shot, but only two abrasions on one side of the forehead. This is in agreement with the report of the five medical men mentioned above, who state that they found "une légère déchirure au front, occasionnée par la chute du défunt sur le carreau de sa chambre."

3. In 1897 the graves of Rousseau and Voltaire at the Pantheon were opened by a medical commission presided over by a great scientist, Dr. Berthelot. Both coffins were proved not to have been disturbed (thus was set at rest the mysterious legend that they had been profaned in 1813 and the remains scattered to the winds). Dr. Berthelot, who held in his hands Rousseau's skull and examined it with minute care, declared in his report: "J'ai constaté avec la certitude que présentent mes connaissances anatomiques que le crâne ne portait aucune mutilation, perforation, fracture ou lésion. Il était parfaitement sain."

This declaration settles the question once for all.

Such are the main facts of Rousseau's chequered

career. The picture thus presented is rather different from that of tradition. Yet though, as we hope to have shown, some time-honoured legends can no longer be accepted by impartial minds, Rousseau's life offers several problems which are still awaiting a solution, so that it is difficult to pass final judgement upon the man's character. The reader must sift for himself what evidence is available and form his own estimate. But, in doing so, he must remember "the much that hindered and the little that helped in a life and time like his."¹ He must remember that Rousseau's moral—as well as his intellectual—development was solely the result of his own unaided efforts.

"M. Faguet a pu dire qu'il s'était élevé sur le tard à la moralité. Mais *qui donc l'y a élevé ? . . .* A quelle influence Rousseau a-t-il été soumis, qui l'ait tiré de ses turpitudes, qui lui ait donné la conscience, qui l'ait élevé enfin à la moralité? *On n'en voit pas. Il s'est refait lui-même et tout seul.*

"Ainsi, voilà un homme qui devrait être perdu sans ressource, s'engager à fond dans le mal, et qui se sauve au contraire, et s'améliore. Cette création de la moralité, en soi et par soi, ne saurait s'expliquer que par la puissance de l'instinct moral intérieur. Il y a bien de l'orgueil dans le mot fameux: 'Qu'un seul dise, s'il l'ose, Je fus meilleur que cet homme-là!' Il y a du vrai pourtant, aussi. Il a fallu que Rousseau fût supérieurement moral pour n'avoir pas mal fini, après ses commencements."²

¹ J. R. Lowell, *Essay on the Sentimentalists*.

² G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 779. The italics are ours.

II. ROUSSEAU'S IDEAS

"Rousseau has, in one respect, been utterly misrepresented and misunderstood," wrote J. R. Lowell. Rousseau has indeed been misunderstood—in all countries and at all times—not in one, but in many respects. The accusation most frequently levelled against him is that of incoherence and inconsistency. "Rien ne tient dans ses idées," Diderot wrote to his friend Mademoiselle Volland. On the other hand, Rousseau affirms: "Toutes mes idées se tiennent, mais je ne saurais les exposer toutes à la fois." Elsewhere he complains that "la chaîne de leur contenu a été volontairement méconnue par mes adversaires." That Diderot's misrepresentations of his erstwhile friend were wilful and deliberate we know; but the majority of Rousseau's critics have erred through ignorance and lack of imagination rather than perversity. In their narrow and pedantic interpretation of the "letter" they have missed the "spirit." We will try to show how *toutes ses idées se tiennent*, but we hope that we may be pardoned if, in the very limited space at our disposal, we must have recourse to a rather mechanical and unduly systematic classification.

Rousseau's ideas naturally fall into three groups, to which we may conveniently apply the terms of Hegel's logic: *thesis*, *antithesis*, and *synthesis*.

THESIS.—The thesis is well known. We find it clearly stated in Rousseau's *Dialogues* (in which he speaks of himself in the third person): "Suivant de

mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis partout le développement de son grand principe, que *la nature a fait l'homme heureux et bon*, mais que *la société le déprave et le rend misérable*." Such is the *grand principe*. In the natural state men were good, yet they are now everywhere corrupt. In the natural state men were free, yet everywhere they are in chains. In the natural state all men were equal, yet we see around us the warring of class against class, the oppression of the weak by the strong, the exploiting of the poor by the rich. All these ills are the direct result of the social state.

It should be noted at once that these theories of the *Bonté de la Nature* were not new. They belonged to the intellectual stock-in-trade of the eighteenth century. They are to be found in the writings of Buffon, Montesquieu, and the Physiocrats, Turgot, Quesnay, Morellet, etc. (Cf. Montesquieu: "Dans *l'état de nature*, les hommes naissent bien dans l'égalité, mais ils n'y sauraient rester. *La société la leur fait perdre*.") In the same way, some of Rousseau's ideas on education are to be found in Montaigne and Locke, and some of his ideas on politics in Hooker, Grotius, Hobbes, Locke, etc. But all these men were academic theoreticians, who wrote for an élite and did not reach the masses. Rousseau, on the other hand, has the fiery eloquence of a seer and a prophet. "It is not what Rousseau said that is original, but his way of saying it. The others had accumulated a heap of dry faggots. It was Rousseau that set fire to them"¹—and the

¹ R. W. Lee, *The Social Compact*.

result was a conflagration which set the whole of Europe ablaze.

ANTITHESIS.—If the above premises are to be interpreted literally (we shall see presently that such is not the case), the logical conclusion surely must be that we should destroy Society and return to the primitive state—the state of the savage or the anthropoid ape—and, as Voltaire wittily put it, once more learn “to walk on all fours.” Such is precisely the interpretation which many critics hostile to Rousseau have adopted. But Rousseau never said or meant anything of the kind. He knew quite well that such a retrograde movement would be both impossible and undesirable. “*La nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d’innocence et d’égalité, quand une fois on s’en est éloigné.*”¹ And again: “Quoi donc ! faut-il détruire les sociétés et retourner vivre dans les forêts avec les ours ? *Conséquence à la manière de mes adversaires !*”²

What, then, is the *conséquence à la manière de Rousseau* ?

First of all, he is careful to make a clear distinction between “ce qui est *naturel à l’état sauvage*” and “ce qui est *naturel à l’état civil*.” “L’homme sauvage et l’homme policé diffèrent tellement par le fond du cœur et des inclinations que ce qui fait le bonheur de l’un réduirait l’autre au désespoir.” He affirms that “*il faut conserver les institutions existantes . . . leur destruction ne ferait qu’ôter les palliatifs en laissant les vices.*”

¹ *Dialogues*. See our extract, p. 66.

² *Discours sur l’Inégalité*.

We must, then, preserve existing institutions—social, political, religious. But we must cleanse them of the elements of corruption by which they have become contaminated as a result of man's depravity. We must *remodel them*, taking nature as our guide, and endeavour to introduce into them more of the justice, the liberty, the equality, which we conceive to be the attributes of "natural man."

When a traveller has lost his way, he retraces his steps, goes back to the point where he took the wrong turning, and starts forward again on the right road. Such is the meaning of Rousseau's return to nature. Our civilization has been a deviation from the right path; it has led us astray. We must go back and take our bearings afresh. Thus his step backwards is only the preparation for a great stride forwards.

"Ainsi Rousseau, en paraissant tourner le dos à son siècle, est de son siècle plus que personne, car *sa réaction est un progrès*, le plus grand que la société puisse faire, et il l'en croit capable!"¹

This part of Rousseau's system has escaped the attention of many of his critics, and it must be admitted that the fault is to some extent his own. He has not insisted sufficiently upon this transition between his premises and his conclusions. Vainly does he protest that "*ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été.*" He ought to have brought them out more clearly. Instead of gathering all his arguments together in compact form, he has scattered them here and there in obscure corners—in the *Lettre à Voltaire*, in

¹ E. Faguet, *18^{me} Siècle, Études littéraires.*

the Preface to *Narcisse*, in the *Dialogues*, etc., so that in order to grasp his point it is necessary to read the whole of his writings, which very few of his critics have troubled to do.

SYNTHESIS. — The conclusion of the whole system now becomes clear. Each of Rousseau's books is an attempt at *Social Reconstruction on Natural Lines*.

Since the child is the father of the man, our first reform must be that of education. Hitherto, our system of education has been ill adapted to the needs of the child. It is too artificial, too exclusively intellectual and abstract ; there is too much dependence on books and rules, too much cramming, too much constraint and rigid discipline. Nature teaches us that a healthy mind can exist only in a healthy body. Hence we must begin with physical culture. We must allow the child to develop freely, in the midst of natural surroundings. Nature does not proceed by leaps and bounds, but by gradual evolution ; therefore we must go slowly, proportion the child's effort to his age, and not exact from a boy the power of concentration of a man. Nature does not develop only the trunk of a tree, but the branches, leaves, flowers, fruit. Therefore we must not train only the child's brain, but his heart, his eyes, his hands, his limbs. We must produce a complete man, not a mere bookworm.

The second step will be the reform of marriage and the family. Hitherto marriage has too often been a mere business bargain, based on considerations of social convenience and suitability, such as rank, family connexions, income, profession, etc. It has been the

conflict rather than the union of the sexes. We shall *not* destroy it, since it offers guarantees of stability and morality without which the family could not exist ; but we shall reform it on natural lines ; it will be a free choice, the result of mutual attraction and mutual esteem, and it will be a solemn contract, entered into with perfect honesty and frankness on both sides, and in which mere individual passion must be subordinated to a higher and unselfish ideal, that of the family.

The family will thus be secured on new foundations, which in their turn will create new obligations, no longer purely social, but *moral*. Such is the message contained in *La Nouvelle Héloïse*.

Lastly, we must revise our conception of the State. Our political organization has hitherto been vitiated by a fundamental canker, *inequality*. It has been unjust and oppressive. It has produced not harmony but strife, not free development but tyranny, not devotion to the common weal, but egotism and corruption. (Rousseau has here in mind the feudal system which still existed in France in his day.) We must set up a new State in which there will no longer be subjects, but *citizens*, all enjoying the "natural rights" of freedom, equality before the law, and equal opportunity, and all acknowledging equal obligations.

There can be no duties without rights, nor rights without duties. Nor can the State thus founded upon equality ever become oppressive, since nothing can be demanded of one that is not demanded of all. Equality will be the guarantee of freedom. Such is, roughly, the import of the *Contrat Social*.

But *why* should men have equal rights?

In virtue of their manhood alone. "In making manhood alone the ground of our claim to a voice in the Commonwealth, we are not basing citizenship upon a lowest common denominator, a mere residual minimum, we are basing it upon something infinitely big, something beyond accident and beyond Time. Men are men in virtue not of their vertebrae or their talent for mathematics, but *of their souls*. Their souls are equal, and therefore their moral rights are equal, for rights are attributes appertaining to the soul."¹

From what precedes it will be seen that Rousseau was entirely justified in his claim that *toutes ses idées se tiennent*. It may perhaps be said that we have "edited" Rousseau to suit our purpose, and that his ideas were not expressed in such rigidly logical sequence as we have shown. That is true to some extent, and Rousseau himself admitted it through the mouthpiece of the "Frenchman" in his *Dialogues*: "J'avais senti dès la première lecture que ses écrits marchaient dans un certain ordre, qu'il fallait trouver pour suivre la chaîne de leur contenu. J'avais cru voir que cet ordre *était rétrograde à celui de leur publication* et que l'auteur, remontant de principe en principe, n'avait *atteint les premiers que dans ses derniers écrits*. Il fallait donc commencer par ceux-ci, et c'est ce que je fis en m'attachant d'abord à l'*Émile*, par lequel il a fini." What matters, however, is not in what order his works were published but in what order they were *conceived*.

¹ Cecil Chesterton, "The Return of Rousseau," *Nineteenth Century Review*, March 1916.

His very admission that their publication did not conform to his original plan is sufficient proof that he *had* a plan, that his ideas arranged themselves in a certain order "*qu'il fallait trouver.*" That is what we have tried to do.

THE "HISTORICAL" OBJECTION. — We must now examine the one fundamental objection which has been raised by most of Rousseau's critics. They assert that his whole system falls to the ground, on account of the unsoundness of his premises. His root idea of the *bonté de la Nature* is described as a mere assumption, unsupported by evidence. We have no *historical* data concerning primitive man or the origin of society. The little we do know goes to show that in primitive times man, in the words of Hobbes, was "a wolf to man," *homo homini lupus*, and that, in the human as well as in the animal world, nature was "red in tooth and claw."

The proposition that men are born good and free cannot, of course, be predicated of men as revealed to us by science or history. But Rousseau is *not* stating historical facts. He is attempting to discover *principles*. He has said so many times, and in no ambiguous terms: "Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels, *plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine.*" And again: "La nature humaine est profondément altérée. Pour la comprendre, il faut bien connaître un état *qui n'existe plus, qui peut-être n'a jamais existé, qui probablement n'existera jamais,* et dont il est pourtant

nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de notre état présent."

The *bonté naturelle de l'homme* is therefore not given as a historical fact, but as a logical postulate, a necessary fiction, intended to provide us with a criterion.

If we want to understand Rousseau, we must remember what was the task that he set himself. He wished to reform man and society. But reform means change. *What shall we change?* Is it not obvious that, before we can answer that question, we must first of all ascertain the origin of those defects which we wish to remedy, whether they are *natural* or *acquired*, essential or artificial, since in one case they are, and in the other are not, capable of alteration?

That is Rousseau's starting-point. His *homme de la nature* is man in his essence, considered in the abstract apart from all circumstances of time and place, and opposed to *l'homme de l'homme*, i.e. man as the product of evolution and environment. As we have seen, this conception is going to be the beacon which will illumine Rousseau's path in his various attempts at reconstruction. But—is such speculation legitimate?—is it useful?

Let us ask ourselves this question: whenever we wish to solve a problem of conduct, to decide whether a certain action is right or wrong, what test do we apply? Do we not compare the act under consideration with an abstract standard, an ideal of perfection which we derive from our religion, our philosophy, our education or traditions? This ideal—like Rousseau's natural man—*n'existe pas, n'a jamais existé et n'existera jamais*, since perfection is not of this world; yet we accept it as a

standard of practical conduct and endeavour to act up to it!

All philosophical or ethical speculation rests primarily on a conception of the nature of man. For instance, Pascal in his *Pensées* does not base his apology for Christianity upon metaphysical or theological arguments. He begins with a penetrating analysis of the dual nature of man, of this "monstre incompréhensible," at once "gloire et rebut de l'Univers—un néant à l'égard de l'Infini, un tout à l'égard du néant," etc., and then proceeds to show that, of all religious doctrines, those of the Fall, Incarnation, and Redemption alone can account for the greatness and the abasement of man, and reconcile these contradictory extremes—the dualism of man having its counterpart in the dualism of Christ, at once God and man. Thus his first step is to show the *adaptability of the Christian religion to human nature*.

Not otherwise does Rousseau proceed in the *Contrat Social*. He does not set up an ideal form of government, and then inquire how man can be made to conform to it, but on the contrary he starts with an abstract conception of human nature, to which he attaches the attributes of freedom and equality, and then attempts to discover the form of government which will best be suited to it.

It is difficult to understand why a method which is considered genial in the hands of Pascal should have been so bitterly assailed when employed by Rousseau. As we have said before, most of his critics do not understand that his *bonté naturelle* is a mere logical postulate, but persist in pinning him down to historical

evidence—as though he had in view a particular country or a particular time.¹

III. ROUSSEAU'S INFLUENCE

In the history of the great literatures of the modern world there is probably no single writer whose influence has been so profound, so far-reaching, so lasting as that of Rousseau. It is reflected in every department of human activity—moral, social, political, literary, artistic, educational—and in almost every civilized country; it began to be felt while Rousseau was alive, and it is still active—for good or ill—at the present day. It would require a volume to deal adequately with such a subject; we cannot here attempt more than a rapid indication of its main aspects.

LITERARY INFLUENCE.—“Avec Voltaire, c'est un monde qui finit, avec Rousseau c'est un monde qui commence.” Thus does Goethe, in a terse and vigorous generalization, condense into two lines two centuries of literary history. The Classical age, which came to an end with Voltaire, had been an age of intellectualism, of criticism; its attitude to life and art was impersonal. The Romantic age, which began with Rousseau, was to be characterized by imagination, sentiment, and the glorification of the individual. The classical writers had believed, with Boileau and Pope, that

The proper study of mankind is man.

¹ Cf. W. H. Mallock, “Current Theories of Democracy,” *Nineteenth Century Review*, Jan. 1916; and Lord Cromer, “Rousseau,” *ibid.*, May 1916.

That is to say, they aimed at the universal. Even when they indulged in self-analysis, a rare occurrence, their object was to discover in themselves and bring into light those traits of character which they had in common with all men, and which made them *types* of average humanity. "Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition," wrote Montaigne. "Les auteurs se communiquent au peuple par quelque marque spéciale et étrangère, moi le premier *par mon être universel*."¹ A century later, Pascal crystallized this idea in the well-known aphorism, *Le moi est haïssable*. Very different is Rousseau's attitude in his *Confessions*. His aim is not to be representative, but distinctive. "Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaudrais pas mieux, au moins JE SUIS AUTRE."² After him, all the Romanticists harp upon the same string. The lime-light is focused, not upon general traits of human character, but upon those "marques spéciales et étrangères" which the Classicists had so carefully left in the shade. The *moi* is no longer *haïssable*, but supreme. *Ego*, *Hugo* — such is the motto which the great poet engraved upon his signet-ring. But to differ in essentials from other men is to be abnormal. A man with three eyes, or with none, would be a monster.³ In other words, any deviation from the normal means disease. Hence the

¹ *Essays*, Book III. 2.

² *Confessions*, Book I.

³ "On ne s'est peut-être jamais affligé de n'avoir pas trois yeux, mais on est inconsolable de n'en point avoir" (Pascal, *Pensées*).

unhealthy atmosphere in which Romanticism moved, from Rousseau to Chateaubriand and Musset. "Je nomme classique le genre sain et romantique le genre malade."¹ And morbidity engenders sadness. The Classicists, who accepted life as they found it, and submitted to its discipline, were optimists; the romantic concentration on self ended in the dismal pessimism known as the *mal du siècle*. And, as the hero's selfishness was accompanied by inordinate pride, he did not see that his unhappiness was the just punishment of his own errors, but turned against society and cursed it. Rousseau's St. Preux, Schiller's Robbers, Goethe's Werther, Byron's Manfred, Chateaubriand's René, Hugo's Hernani, George Sand's Indiana, are social outcasts or social rebels.

One of the most important consequences of this cult of the ego was naturally an intensification of individual feeling, and particularly of love. The Classicists had looked upon love as a weakness, an instinct, to be controlled and regulated by reason and will (Corneille, Descartes, Mme. de la Fayette). With the eighteenth-century writers, engrossed by social and philosophical speculation, love still takes a subordinate place; it is merely skin-deep, the whim of the moment, "l'échange de deux fantaisies" (Chamfort).² With Rousseau, the whole attitude is transformed. His intention in writing the *Nouvelle Héloïse* was to show the superiority of disciplined love (in married life) over unbridled passion

¹ Goethe, *Conversations with Eckermann*, April 2, 1829.

² There were of course exceptions, e.g. Prévost's *Manon Lescaut*.

(natural love). Unfortunately, the latter was painted by him with such burning fire that the heroine's placid bourgeois life after marriage looked very dull and drab in comparison, and the author's laudable purpose entirely missed fire. The result was the reverse of what he had intended. After him, the Romanticists proclaimed the absolute sovereignty of passion over convention, law, and moral duty, and endowed it with the inevitableness of the great forces of nature, a hurricane or an earthquake. (Cf. George Sand's first novels.)

But perhaps the most interesting of Rousseau's innovations was his discovery of Nature. For the Classicists the word "nature" had meant *human* nature. They studied man in the abstract, or in his *social*, but not his *natural*, surroundings. Rousseau was the first to discover the mysterious affinities which bind man to external nature, and are but the reflection of a higher and more distant relationship, that of nature with God (see "Le 'Lyrisme' de Rousseau," p. 97, the extract from *Le Vicaire savoyard*, p. 90, and notes).

He does not paint nature objectively, as a mere artist, a St.-Pierre or a Gautier, but sees it coloured by his own emotions. For him *un paysage est un état d'âme*, as it is for Chateaubriand and Lamartine.

Lastly, Rousseau effected a complete revolution in *style*. In the hands of the later Classicists the French language had become an admirable instrument of analysis; but while it had gained in precision, it had lost the intensity, the communicative fervour, the oratorical power of a Pascal or a Bossuet. Rousseau

rediscovered the lost secret ; many of his passages are aglow with the fiery eloquence of a visionary and a prophet ; he infused into his prose the glamour and the imagery of poetry. Unfortunately he did not always know how to avoid the pitfalls of bombast and declamation, so that though on the one hand the splendid periods of a Chateaubriand or the winged stanzas of a Lamartine undoubtedly proceed from him, on the other his prose also contains the germs of the revolutionary jargon. All the orators of the Revolution—the vehement Danton, the lachrymose Robespierre, the incoherent Marat, the dithyrambic Chénier—are his direct descendants.

We can now sum up Rousseau's literary influence as follows :

(a) Cold reason¹ is superseded by imagination and emotion.

(b) The objective (Classical) attitude is replaced by the subjective (Romantic), and the general by the particular.

(c) An enlarged and deeper conception of love.

(d) The revelation of Nature, and of man's relation to it.

(e) A revolution in prose style, which, from being analytical and abstract, becomes oratorical and figurative, and prepares the way for the *lyrisme* of the romantic poets.

POLITICAL INFLUENCE.—The first direct evidence of this is to be found in the Declaration of American

¹ "Aimez donc la Raison" (Boileau, *Art poétique*). "Si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit" (Rousseau).

Independence, July 4, 1776, just two years before Rousseau's death (July 2, 1778). The essential portions of this document breathe the very spirit of the *Contrat Social*, and are often couched in language almost identical with that of Rousseau, *e.g.* :

"We hold these truths to be self-evident: that all men are created equal, that they are endowed by the Creator with inalienable rights, that among these are life, liberty, and the pursuit of happiness."

The organization of the American Republic into a federation of independent small states is entirely in accord with the principles of the *Contrat Social*.

Again, in the *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, voted by the Assemblée Constituante in August 1789, and subsequently prefaced to the first French Constitution (August 1791), the influence of Rousseau's ideas and phraseology is very striking :

Art. i. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. . . .

Art. ii. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art. iii. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. iv. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

Art. vi. La loi est l'expression de la volonté générale.

The form of the Constitution of 1791 is in entire accordance with the principles of Rousseau, especially

in the sharp line which it draws between the legislative and the executive powers, and the elaborate system of checks which it imposes upon the latter. The authors of this Constitution frankly recognized their debt: "Notre constitution n'est que le développement des idées de Rousseau."¹

The Constitution of 1793, the most democratic Constitution that France has ever known, shows Rousseau's influence to a still greater extent, but as it was never put into force we need not dwell upon it.

In the trial of Louis XVI. it was in virtue of the "inalienable and indivisible character of popular sovereignty" that the Girondins attempted—unsuccessfully—to compel the Assembly to submit its verdict to a referendum.

During the Reign of Terror the Jacobins set up a ruthless dictatorship, which soaked the country in blood.² They, and another group, the "Hébertistes," advocated the communistic theories of Rousseau, which their perverted logic carried to the most extreme conclusions.

To the authority of the Government they opposed "le droit supérieur et inaliénable du peuple." And in their own eyes the Jacobins alone constituted the people, so that any member who voted against them

¹ This phrase occurs in a statement signed by Ducis, Ginguené, Mercier, etc., August 27, 1791.

² The methods of the Terrorists recoiled against themselves, for the various factions were soon torn by internecine war and destroyed each other in turn. Most of their members perished on the scaffold. The Hébertistes were the first to be sacrificed, then came Danton's turn, finally that of Robespierre and his friends (July 27, 1794).

was held guilty of treason against the national sovereignty.¹ "Vous êtes rois et plus que rois," shouted Billaud-Varennes to the Terrorists. "Ne sentez-vous pas *la souveraineté qui circule dans vos veines?*"

Rousseau had imprudently declared that "lorsque les représentants repoussent la voix des représentés, *ceux-ci ne dépendent plus que de leur propre volonté.*" This and similar phrases from the *Contrat Social*, interpreted literally by demented fanatics, were adduced in justification of anarchy, murder, and pillage. Needless to say, the Terrorists cruelly distorted Rousseau's meaning, and their excesses would have filled him with horror. Indeed, he seems to have had a premonition of impending events, and to have denounced Jacobinism beforehand: "Il n'y a plus de volonté générale quand *une des associations partielles est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres.*"

He foresaw that anarchy would beget despotism, and across some of his phrases seems to be cast the ominous shadow of a Bonaparte: "Le peuple prendrait la licence effrénée pour la liberté, et la révolution *le livrerait à un séducteur* qui ne ferait qu'aggraver ses chaînes." But it was in the religious policy of the revolutionists that Rousseau's influence became especially manifest. The *Constitution civile du Clergé* (August 1790), Chaumette's *Culte de la Déesse Raison* (1793), and Robespierre's *Culte de l'Être suprême* (1794), were inspired by the same idea—an idea derived from Rousseau—that with-

¹ It is interesting to note that, at the present moment, the same outrageous pretension is advanced by the Russian *Soviets*, whose tactics are in many ways reminiscent of those of the Jacobins.

out religion there can be no binding sense of duty, and therefore no true citizenship, and that political unity cannot exist without spiritual unity, that is to say, without the compelling force of common beliefs. But these men erred, as Rousseau had erred, in thinking that any religious belief whatever can be imposed by legislation, and in failing to realize that no religious ideal can exert compelling force in France except through the traditional medium of Catholicism.

We can thus say that the *Contrat Social*—

(a) Suggested the form of various political measures (Declaration of American Independence, Declaration of the Rights of Man, Civil Constitution of the Clergy).

(b) Inspired several constitutional schemes—particularly those of 1791 and 1793.

(c) Being wrongly interpreted, provided an excuse for lamentable excesses (trial of the king, September massacres, etc.).

(d) Served as the basis of the moral and religious ideas of most of the revolutionists (Culte de la Raison, Culte de l'Être suprême).

But, apart from the intrinsic significance of any of the above facts, the influence of Rousseau's ideas remains capital, in that it gave to the revolutionary system the form that it actually took. Liberty, equality, popular sovereignty, such were the three fundamental dogmas of the French Revolution. They have now become those of the world democracy. Is it mere coincidence that in matters of social and political reform all the western nations have followed so closely the track of Rousseau's philosophical thought? In the

words of Professor Vaughan, "Rousseau gave men faith in their power to redress the wrongs of ages, and he held forth an ideal of civic life which has changed the face of Europe. Thanks to the *Contrat Social*, the leaden rule of bureaucracy, hard though it be to break, is weakened and discredited ; the ideal of a free people, united in *one corporate self*, and working out *one general will*, is coming, slowly but none the less surely, to take its place. That is the debt which the world owes to Rousseau."¹

EDUCATION.—It has been said that, as the *Contrat Social* contained the germ of the *Déclaration des Droits de l'Homme*, so *Émile* may be considered as a *Déclaration des Droits de l'Enfant*—a "charter of youthful deliverance." But its influence on educational theory and practice, though very considerable, was not immediate, at any rate in France. During the *ancien régime*, education in that country was in the hands of the religious orders, and especially of the Jesuits, whose control amounted almost to a monopoly. This order was suppressed by Pope Clement XIV. in 1773, and not reinstated until 1814, by Pope Pius VII. There was therefore an interval of forty-one years, which seemed to offer a favourable field for new experiments. But the Revolutionary Government was too short-lived and too much occupied with political and military activities to be able to devote much time to educational reform. The plans of St-Just, Lepeletier de St-Fargeau, Bernardin de St-Pierre (*Écoles de la Patrie*)—all derived from Rousseau's principles—were never realized.

¹ Professor Vaughan, *The Political Writings of Rousseau*.

Napoleon reorganized the schools on a military, barrack-like system, which unfortunately long outlived the imperial régime.

This accounts for the fact that it was in foreign countries, particularly in Germany and Switzerland, that Rousseau's ideas first bore fruit. In Germany, Basedow (1723-1790), Herder (1744-1803), Jean-Paul Richter (1763-1821), Froebel (1782-1852); in Switzerland, Lavater (1741-1801) and Pestalozzi (1746-1827) (both born at Zürich), were the pioneers of the new movement. All took their inspiration from Rousseau. Basedow, seized with an almost frantic enthusiasm for Rousseau, translated *Émile* into German, and repeated its theories in his own works with incessant iteration. Herder, often called the "German Rousseau," never ceased to speak of Rousseau as his guide and master, and proclaimed *Émile* a "divine work." Richter, in his *Levuna*, or Doctrine of Education (1806), declared that "no preceding work can be compared to his; in no previous work on education was the ideal so richly combined with the actual." But it was above all Pestalozzi and Froebel who developed, popularized, and applied in a practical form Rousseau's methods of education. Pestalozzi adopted Rousseau's system of *éducation successive*, i.e. the progressive development of the child's faculties, and, like him, attached great importance to professional education (arts and crafts, agriculture, etc.). He bought a farm at Neuhof in which he collected over two hundred poor children whom he educated in the midst of natural surroundings in true Emilian fashion. It was the reading of *Émile* that

revealed to him his pedagogical vocation : "Le système de liberté fondé idéalement par l'auteur de l'*Émile* excita en moi une ardeur infinie." Froebel founded at Blankenburg (Thuringia), under the name of *Kindergarten*, a school which became the prototype of similar institutions in Germany, in Switzerland, and later in England. The children were allowed such excessive freedom that Froebel was accused of fostering socialism and atheism, and his system of education was condemned by the Governments of Prussia and Saxony. In 1852 he came to Scotland, and taught at Inverness and Edinburgh. His book, the *Education of Man* (1826), shows on every page the indebtedness of its author to Rousseau.

In England, Rousseau's influence in the field of education is not very perceptible, save in the works of Herbert Spencer (1820-1903). The chief interest of Rousseau, to English readers, lay in his political writings.

For reasons stated above, it was only in recent times—during the Third Republic—that Rousseau's methods, after being discussed, developed, and applied abroad for a century, came back to France, where they soon let in floods of light and air into the tightly closed nurseries and schoolrooms. Slowly, but surely, the old Napoleonic discipline fell into discredit, and more liberal conceptions, a more sympathetic attitude to childhood, prevailed. Most of our modern reforms in education—the kindergarten, object lessons, physical drill, games and sports, manual training, workshops, even the hatless craze and the bootless craze¹—are merely the practical applications of the principles advocated by Rousseau.

¹ Cf. *Émile*, Book II.

It has been said that *Émile* was "the first expression of that democratic tendency in education which political and other circumstances gradually made general alike in France, England, and Germany, a tendency, that is, to look on education as a process concerning others besides the rich and the well-born."¹ This democratic tendency was also manifested in a field in which Rousseau's efforts have not always received the attention they deserve—we mean the teaching of music. All his life Rousseau was a great lover of music. We have already pointed out that his early activities were in the direction of musical and dramatic work, and that when he came to Paris in 1742 he founded great hopes upon a new system of musical notation which he had invented. The principles of this scheme are now accepted as the basis of a well-known and growing system of musical instruction, *Tonic Sol-fa*. Rousseau's aim was "to reduce the difficulty of learning music to the lowest possible point, and so to bring the most delightful of the arts within the reach of the largest possible number of people. . . . It was clearly vocal music that he had most at heart, for the reason that this is the kind of music most accessible to the thousands, and it was always the thousands of whom Rousseau thought. . . . The difficulty of the old notation had come practically before him as a teacher. The quantity of the details which the pupil was forced to commit to memory struck him as the chief obstacle to anything like facility in performance, and without some of this facility he rightly felt that music must remain a luxury for the few.

¹ Lord Morley, *Rousseau*, ii. 4.

. . . The practical value of his ideas is clearly shown by the circumstance that many thousands of young children are now being taught to read melody in the Sol-fa notation in a few weeks."¹

From what precedes it will be seen that Rousseau stands out not merely as one of the great figures in French literature, but as a world genius, whose personality has left an indelible mark upon the destinies of mankind.

Those timorous critics whose eyes are always turned to the past naturally look upon him as an evil and destructive force, and make him primarily responsible for the general unrest which is threatening the fabric of society, while others hail him as the apostle of a new gospel of freedom and justice. None can remain indifferent. If our little volume should succeed in exciting interest in the works of this extraordinary thinker, and stimulating a desire for a closer acquaintance with them, our labour will have borne fruit.

H. E. BERTHON.

OXFORD, *October* 1923.

¹ Lord Morley, *Rousseau*, i. 8 ; see Rousseau, *Émile*, Book II., "Lettre sur la musique française," and "Dissertation sur la musique moderne."

EXTRAITS DE J.-J. ROUSSEAU

PREMIÈRE PARTIE

AUTOBIOGRAPHIE

PORTRAIT DE JEAN-JACQUES PAR LUI-MÊME

I

JEAN-JACQUES est indolent, paresseux, comme tous les contemplatifs ; mais cette paresse n'est que dans sa tête. Il ne pense qu'avec effort, il se fatigue à penser, il s'effraye de tout ce qui l'y force, à quelque faible degré que ce soit, et, s'il faut qu'il réponde à un bonjour dit 5 avec quelque tournure, il en sera tourmenté. Cependant il est vif, laborieux à sa manière. Il ne peut souffrir une oisiveté absolue : il faut que ses mains, que ses pieds, que ses doigts agissent, que son corps soit en exercice, et que sa tête reste en repos. Voilà d'où vient 10 sa passion pour la promenade ; il y est en mouvement sans être obligé de penser. Dans la rêverie on n'est point actif. Les images se tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le sommeil, sans le concours de la volonté ; on laisse à tout cela suivre sa marche, et 15

l'on jouit sans agir. Mais quand on veut arrêter, fixer les objets, les ordonner, les arranger, c'est autre chose ; on y met du sien. Sitôt que le raisonnement et la réflexion s'en mêlent, la méditation n'est plus un repos, 5 elle est une action très pénible ; et voilà la peine qui fait l'effroi de Jean-Jacques, et dont la seule idée l'accable et le rend paresseux. Je ne l'ai jamais trouvé tel que dans toute œuvre où il faut que l'esprit agisse, quelque peu que ce puisse être. Il n'est avare ni de 10 son temps ni de sa peine ; il ne peut rester oisif sans souffrir ; il passerait volontiers sa vie à bêcher dans un jardin pour y rêver à son aise : mais ce serait pour lui le plus cruel supplice de la passer dans un fauteuil, en fatiguant sa cervelle à chercher des riens pour amuser 15 les femmes.

De plus, il déteste la gêne autant qu'il aime l'occupation. Le travail ne lui coûte rien, pourvu qu'il le fasse à son heure, et non pas à celle d'autrui. Il porte sans gêne le joug de la nécessité des choses, mais non celui 20 de la volonté des hommes. Il aimera mieux faire une tâche double en prenant son temps qu'une simple au moment prescrit.

A-t-il une affaire, une visite, un voyage à faire ? Il ira sur-le-champ, si rien ne le presse ; s'il faut aller à 25 l'instant, il regimbera. Le moment où, renonçant à tout projet de fortune pour vivre au jour la journée, il se défit de sa montre, fut un des plus doux de sa vie. "Grâces au ciel, s'écria-t-il dans un transport de joie, je n'aurai pas besoin de savoir l'heure qu'il est !"

30 S'il se plie avec peine aux fantaisies des autres, ce n'est pas qu'il en ait beaucoup de son chef. Jamais

homme ne fut moins imitateur, et cependant moins capricieux. Ce n'est pas sa raison qui l'empêche de l'être, c'est sa paresse ; car les caprices sont des secousses de la volonté dont il craindrait la fatigue. Rebelle à toute autre volonté, il ne sait pas même obéir 5 à la sienne, ou plutôt il trouve si fatigant même de vouloir, qu'il aime mieux, dans le courant de la vie, suivre une impression purement machinale qui l'entraîne sans qu'il ait la peine de la diriger. Jamais homme ne porta plus pleinement, et dès sa jeunesse, le joug propre 10 des âmes faibles et des vieillards, savoir celui de l'habitude. C'est par elle qu'il aime à faire encore aujourd'hui ce qu'il fit hier, sans un autre motif, si ce n'est qu'il le fit hier. La route étant déjà frayée, il a moins de peine à la suivre qu'à l'effort d'une nouvelle 15 direction. Il est incroyable à quel point cette paresse de vouloir le subjugue. Cela se voit jusque dans ses promenades. Il répétera toujours la même jusqu'à ce que quelque motif le force absolument d'en changer : ses pieds se reportent d'eux-mêmes où ils l'ont déjà 20 porté. Il aime à marcher toujours devant lui, parce que cela se fait sans avoir besoin d'y penser. Il irait de cette façon toujours rêvant jusqu'à la Chine, sans s'en apercevoir ou sans s'ennuyer.

(Rousseau juge de Jean-Jacques, deuxième Dialogue.)

II

Deux choses presque inalliables s'unissent en moi 25 sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et

des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. On dirait que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu. Le sentiment, plus prompt que l'éclair, vient
5 remplir mon âme ; mais au lieu de m'éclairer, il me brûle et m'éblouit. Je sens tout et je ne vois rien. Je suis emporté, mais stupide ; il faut que je sois de sang-froid pour penser. Ce qu'il y a d'étonnant est que j'ai cependant le tact assez sûr, de la pénétration, de
10 la finesse même, pourvu qu'on m'attende : je fais d'excellents impromptus à loisir, mais sur le temps je n'ai jamais rien fait ni dit qui vaille.

Cette lenteur de penser jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation,
15 je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté : elles y circulent sourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations ; et, au milieu de toute cette émotion,
20 je ne vois rien nettement, je ne saurais écrire un seul mot, il faut que j'attende. Insensiblement ce grand mouvement s'apaise, ce chaos se débrouille, chaque chose vient se mettre à sa place, mais lentement, et après une longue et confuse agitation. N'avez-vous
25 point vu quelquefois l'opéra en Italie ? Dans les changements de scènes il règne sur ces grands théâtres un désordre désagréable et qui dure assez longtemps ; toutes les décorations sont entremêlées ; on voit de toutes parts un tiraillement qui fait peine, on croit que
30 tout va renverser : cependant peu à peu tout s'arrange, rien ne manque, et l'on est tout surpris de voir succéder

à ce long tumulte un spectacle ravissant. Cette manœuvre est à peu près celle qui se fait dans mon cerveau quand je veux écrire. Si j'avais su premièrement attendre, et puis rendre dans leur beauté les choses qui s'y sont ainsi peintes, peu d'auteurs m'auraient 5 surpassé.

De là vient l'extrême difficulté que je trouve à écrire. Mes manuscrits, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois 10 avant de le donner à la presse. Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main vis-à-vis d'une table et de mon papier ; c'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit dans mon lit et durant mes insomnies que j'écris dans mon cerveau : l'on peut juger 15 avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui de la vie n'a pu retenir six vers par cœur. Il y a telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier. 20 De là vient encore que je réussis mieux aux ouvrages qui demandent du travail qu'à ceux qui veulent être faits avec une certaine légèreté, comme les lettres, genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton, et dont l'occupation me met au supplice. Je n'écris point de lettres sur 25 les moindres sujets qui ne me coûtent des heures de fatigue, ou, si je veux écrire de suite ce qui me vient, je ne sais ni commencer ni finir ; ma lettre est un long et confus verbiage ; à peine m'entend-on quand on la lit.

(*Confessions*, I. iii.)

J.-J. ROUSSEAU AUX CHARMETTES

Je me levais tous les matins avant le soleil. Je montais par un verger voisin dans un très joli chemin qui était au-dessus de la vigne, et suivait la côte jusqu'à Chambéry. Là, tout en me promenant, je faisais ma
5 prière, qui ne consistait pas en un vain balbutiement de lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étaient sous mes yeux. Je n'ai jamais aimé à prier dans la chambre ; il me semble que les murs et tous ces petits
10 ouvrages des hommes s'interposent entre Dieu et moi. J'aime à le contempler dans ses œuvres tandis que mon cœur s'élève à lui. Mes prières étaient pures, je puis le dire, et dignes par là d'être exaucées. Je ne demandais pour moi et pour celle dont mes vœux ne
15 me séparaient jamais qu'une vie innocente et tranquille, exempte du vice, de la douleur, des pénibles besoins, la mort des justes, et leur sort dans l'avenir. Du reste, cet acte se passait plus en admiration et en contemplation qu'en demandes ; et je savais qu'auprès du dispensateur
20 des vrais biens le meilleur moyen d'obtenir ceux qui nous sont nécessaires est moins de les demander que de les mériter. Je revenais en me promenant par un assez grand détour, occupé à considérer avec intérêt et volupté les objets champêtres dont j'étais environné, les seuls
25 dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais.

Nous déjeunions ordinairement avec du café au lait. C'était le temps de la journée où nous étions le plus tranquilles, où nous causions le plus à notre aise. Ces

séances, pour l'ordinaire assez longues, m'ont laissé un goût assez vif pour les déjeuners ; et je préfère infiniment l'usage d'Angleterre et de Suisse, où le déjeuner est un vrai repas qui rassemble tout le monde, à celui de France, où chacun déjeune seul dans sa chambre, ou 5 le plus souvent ne déjeune point du tout. Après une heure ou deux de causerie, j'allais à mes livres jusqu'au dîner. Je commençais par quelque livre de philosophie, comme la *Logique* de Port-Royal, l'*Essai* de Locke, Malebranche, Leibniz, Descartes, etc. Je m'aperçus 10 bientôt que tous ces auteurs étaient entre eux en contradiction presque perpétuelle, et je formai le chimérique projet de les accorder, qui me fatigua beaucoup et me fit perdre bien du temps. Je me brouillais la tête, et je n'avancais point. Enfin, renonçant encore à cette 15 méthode, j'en pris une infiniment meilleure, et à laquelle j'attribue tout le progrès que je puis avoir fait, malgré mon défaut de capacité ; car il est certain que j'en eus toujours fort peu pour l'étude. En lisant chaque auteur, je me fis une loi d'adopter et suivre toutes ses idées sans 20 y mêler les miennes ni celles d'un autre, et sans jamais disputer avec lui. Je me dis : Commençons par me faire un magasin d'idées, vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les comparer et choisir. Cette méthode n'est 25 pas sans inconvénient, je le sais, mais elle m'a réussi dans l'objet de m'instruire. Au bout de quelques années passées à ne penser exactement que d'après autrui, sans réfléchir pour ainsi dire et presque sans raisonner, je me suis trouvé un assez grand fonds d'acquis pour me suffire 30 à moi-même, et penser sans le secours d'autrui. Alors,

quand les voyages et les affaires m'ont ôté les moyens de consulter les livres, je me suis amusé à repasser et comparer ce que j'avais lu, à peser chaque chose à la balance de la raison, et à juger quelquefois mes maîtres.

5 Pour avoir commencé tard à mettre en exercice ma faculté judiciaire, je n'ai pas trouvé qu'elle eût perdu sa vigueur ; et quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile et de jurer *in verba magistri*.

10 Je passais de là à la géométrie élémentaire ; car je n'ai jamais été plus loin, m'obstinant à vouloir vaincre mon peu de mémoire à force de revenir cent et cent fois sur mes pas et de recommencer incessamment la même marche. Je ne goûtai pas celle d'Euclide, qui
15 cherche plutôt la chaîne des démonstrations que la liaison des idées, je préfèrai la Géométrie du P. Lamy, qui dès lors devint un de mes auteurs favoris, et dont je relis encore avec plaisir les ouvrages. L'algèbre suivait, et ce fut toujours le P. Lamy que je pris pour guide.

20 Quand je fus plus avancé, je pris la *Science du calcul* du P. Reynaud ; puis son *Analyse démontrée*, que je n'ai fait qu'effleurer. Je n'ai jamais été assez loin pour bien sentir l'application de l'algèbre à la géométrie. Je n'ai
25 fait ; et il me semblait que résoudre un problème de géométrie par les équations, c'était jouer un air en tournant une manivelle. La première fois que je trouvai par le calcul que le carré d'un binôme était composé du carré de chacune de ses parties et du double produit de
30 l'une par l'autre, malgré la justesse de ma multiplication, je n'en voulus rien croire jusqu'à ce que j'eusse fait la

figure. Ce n'était pas que j'eusse un grand goût pour l'algèbre en n'y considérant que la quantité abstraite ; mais appliquée à l'étendue, je voulais voir l'opération sur les lignes ; autrement je n'y comprenais plus rien. 5

Après cela venait le latin. C'était mon étude la plus pénible et dans laquelle je n'ai jamais fait de grands progrès. Je me mis d'abord à la méthode latine de Port-Royal, mais sans fruit. Ces vers ostrogoths me faisaient mal au cœur, et ne pouvaient entrer dans mon 10 oreille. Je me perdais dans ces foules de règles, et en apprenant la dernière j'oubliais tout ce qui avait précédé. Une étude de mots n'est pas ce qu'il faut à un homme sans mémoire ; et c'était précisément pour forcer ma mémoire à prendre de la capacité que je m'obstinais à cette étude. 15 Il fallut l'abandonner à la fin. J'entendais assez la construction pour pouvoir lire un auteur facile à l'aide d'un dictionnaire. Je suivis cette route, et je m'en trouvais bien. Je m'appliquais à la traduction, non par écrit, mais mentale, et je m'en tins là. A force de temps et 20 d'exercice, je suis parvenu à lire assez couramment les auteurs latins, mais jamais à pouvoir ni parler ni écrire dans cette langue ; ce qui m'a souvent mis dans l'embarras quand je me suis trouvé, je ne sais comment, enrôlé parmi les gens de lettres. Un autre incon- 25 vénient, conséquent à cette manière d'apprendre, est que je n'ai jamais su la prosodie, encore moins les règles de la versification. Désirant pourtant de sentir l'harmonie de la langue en vers et en prose, j'ai fait bien des efforts pour y parvenir ; mais je suis convaincu que sans 30 maître cela est presque impossible. Ayant appris la

composition du plus facile de tous les vers, qui est l'hexamètre, j'eus la patience de scander presque tout Virgile, et d'y marquer les pieds et la quantité ; puis, quand j'étais en doute si une syllabe était longue ou
5 brève, c'était mon Virgile que j'allais consulter. On sent que cela me faisait faire bien des fautes, à cause des altérations permises par les règles de la versification. Mais s'il y a de l'avantage à étudier seul, il y a aussi de grands inconvénients, et surtout une peine incroyable.
10 Je sais cela mieux que qui que ce soit.

Avant midi je quittais mes livres ; et si le dîner n'était pas prêt, j'allais faire visite à mes amis les pigeons, ou travailler au jardin en attendant l'heure. Quand je m'entendais appeler, j'accourais fort content
15 et muni d'un grand appétit ; car c'est encore une chose à noter que, quelque malade que je puisse être, l'appétit ne me manque jamais. Nous dînions très agréablement, en causant de nos affaires en attendant que maman pût manger. Deux ou trois fois la semaine, quand il faisait
20 beau, nous allions derrière la maison prendre le café dans un cabinet frais et touffu, que j'avais garni de houblon, et qui nous faisait grand plaisir durant la chaleur : nous passions là une petite heure à visiter nos légumes, nos fleurs, à des entretiens relatifs à notre
25 manière de vivre, et qui nous en faisaient mieux goûter la douceur. J'avais une autre petite famille au bout du jardin, c'étaient des abeilles. Je ne manquais guère, et souvent maman avec moi, d'aller leur rendre visite ; je m'intéressais beaucoup à leur ouvrage ; je m'amusais
30 infiniment à les voir revenir de la picorée, leurs petites cuisses quelquefois si chargées qu'elles avaient peine à

marcher. Les premiers jours la curiosité me rendit indiscret, et elles me piquèrent deux ou trois fois ; mais ensuite nous fîmes si bien connaissance que, quelque près que je vinsse, elles me laissaient faire ; et quelque pleines que fussent les ruches prêtes à jeter leur essaim, 5 j'en étais quelquefois entouré, j'en avais sur les mains, sur le visage sans qu'aucune me piquât jamais. Tous les animaux se défient de l'homme, et n'ont pas tort : mais sont-ils sûrs une fois qu'il ne leur veut pas nuire, leur confiance devient si grande qu'il faut être plus que 10 barbare pour en abuser.

Je retournais à mes livres ; mais mes occupations de l'après-midi devaient moins porter le nom de travail et d'étude que de récréation et d'amusement. Je n'ai jamais pu supporter l'application du cabinet après mon 15 dîner, et en général toute peine me coûte durant la chaleur du jour. Je m'occupais pourtant, mais sans gêne et presque sans règle, à lire sans étudier. La chose que je suivais le plus exactement était l'histoire et la géographie ; et comme cela ne demandait point de 20 contention d'esprit, j'y fis autant de progrès que le permettait mon peu de mémoire. Je voulus étudier le P. Petau, et je m'enfonçai dans les ténèbres de la chronologie ; mais je me dégoûtai de la partie critique qui n'a ni fond ni rive, et je m'affectionnai par préférence 25 à l'exacte mesure des temps et à la marche des corps célestes. J'aurais même pris du goût pour l'astronomie si j'avais eu des instruments ; mais il fallut me contenter de quelques éléments pris dans des livres, et de quelques observations grossières faites avec une lunette d'approche, 30 seulement pour connaître la situation générale du ciel :

car ma vue courte ne me permet pas de distinguer, à yeux nus, assez nettement les astres. Je me rappelle à ce sujet une aventure dont le souvenir m'a souvent fait rire. J'avais acheté un planisphère céleste pour étudier
5 les constellations. J'avais attaché ce planisphère sur un châssis ; et les nuits où le ciel était serein, j'allais dans le jardin poser mon châssis sur quatre piquets de ma hauteur, le planisphère tourné en dessous, et, pour l'éclairer sans que le vent soufflât ma chandelle, je la
10 mis dans un seau à terre entre les quatre piquets ; puis, regardant alternativement le planisphère avec mes yeux et les astres avec ma lunette, je m'exerçais à connaître les étoiles et à discerner les constellations. Je crois avoir dit que le jardin de M. Noiret était en terrasse ;
15 on voyait du chemin tout ce qu'il s'y faisait. Un soir, des paysans passant assez tard me virent dans un grotesque équipage occupé à mon opération. La lueur qui donnait sur mon planisphère, et dont ils ne voyaient pas la cause parce que la lumière était cachée à leurs
20 yeux par le bord du seau, ces quatre piquets, ce grand papier barbouillé de figures, ce cadre et le jeu de ma lunette, qu'ils voyaient aller et venir, donnaient à cet objet un air de grimoire qui les effraya. Ma parure n'était pas propre à les rassurer ; et, comme il était près
25 de minuit, ils ne doutèrent point que ce ne fût le commencement du sabbat. Peu curieux d'en voir davantage, ils se sauvèrent très alarmés, éveillèrent leurs voisins pour leur conter leur vision, et l'histoire courut si bien que dès le lendemain chacun sut dans le voisinage que
30 le sabbat se tenait chez M. Noiret. Je ne sais ce qu'eût produit enfin cette rumeur, si l'un des paysans, témoin

de mes conjurations, n'en eût le même jour porté sa plainte à deux jésuites qui venaient nous voir, et qui, sans savoir de quoi il s'agissait, les désabusèrent par provision. Ils nous contèrent l'histoire ; je leur en dis la cause, et nous rîmes beaucoup. Cependant il fut résolu, 5 crainte de récidive, que j'observerais désormais sans lumière, et que j'irais consulter le planisphère dans la maison. Ceux qui ont lu, dans les *Lettres de la Montagne*, ma magie de Venise trouveront, je m'assure, que j'avais de longue main une grande vocation pour 10 être sorcier.

Tel était mon train de vie aux Charmettes quand je n'étais occupé d'aucuns soins champêtres ; car ils avaient toujours la préférence, et dans ce qui n'excédait pas mes forces je travaillais comme un paysan. 15

(*Confessions*, I. vi.)

LE DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS

En revenant à Paris, j'y appris l'agréable nouvelle que Diderot était sorti du donjon, et qu'on lui avait donné le château et le parc de Vincennes pour prison, sur sa parole, avec permission de voir ses amis. Qu'il me fut dur de n'y pouvoir courir à l'instant même ! mais retenu 20 deux ou trois jours chez madame Dupin par des soins indispensables, après trois ou quatre siècles d'impatience je volai dans les bras de mon ami.

Je le trouvai très affecté de sa prison. Le donjon lui avait fait une impression terrible, et quoiqu'il fût agré- 25 ablement au château, et maître de ses promenades dans un parc qui n'est pas même fermé de murs, il avait

besoin de la société de ses amis pour ne pas se livrer à son humeur noire. Comme j'étais assurément celui qui compatissait le plus à sa peine, je crus être aussi celui dont la vue lui serait la plus consolante, et tous les deux jours
5 au plus tard, malgré des occupations très exigeantes, j'allais, soit seul, soit avec sa femme, passer avec lui les après-midi.

Cette année 1749 l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en
10 état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allais à pied quand j'étais scul, et j'allais vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route, toujours élagués, à la mode du pays, ne donnaient presque aucune ombre ; et souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais
15 par terre n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre quelque livre. Je pris un jour le *Mercur de France*, et, tout en marchant et le parcourant, je tombai sur cette question proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : *Si le progrès des*
20 *sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.*

A l'instant de cette lecture je vis un autre univers, et je devins un autre homme. Quoique j'aie un souvenir vif de l'impression que j'en reçus, les détails m'en sont
25 échappés depuis que je les ai déposés dans une de mes quatre lettres à M. de Malesherbes. C'est une des singularités de ma mémoire qui mérite d'être dite. Quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis reposé sur elle : sitôt que j'en confie le dépôt au papier,
30 elle m'abandonne ; et dès qu'une fois j'ai écrit une chose, je ne m'en souviens plus du tout. Cette singu-

larité me suit jusque dans la musique. Avant de l'apprendre, je savais par cœur une multitude de chansons : sitôt que j'ai su chanter des airs notés, je n'en ai pu retenir aucun ; et je doute que de ceux que j'ai le plus aimés j'en puisse aujourd'hui redire un seul 5 tout entier.

Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'arrivant à Vincennes j'étais dans une grande agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause et je lui lus la prosopopée de 10 Fabricius, écrite en crayon sous un chêne. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix. Je le fis, et dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarement. 15

Mes sentiments se montèrent avec la plus inconcevable rapidité au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu ; et ce qu'il y a de plus étonnant est que cette effervescence se soutint dans mon cœur, 20 durant plus de quatre ou cinq ans, à un aussi haut degré peut-être qu'elle ait jamais été dans le cœur d'aucun autre homme.

Je travaillai ce discours d'une façon bien singulière, et que j'ai presque toujours suivie dans mes autres 25 ouvrages. Je lui consacrais les insomnies de mes nuits. Je méditais dans mon lit à yeux fermés, et je tournais et retournais mes périodes dans ma tête avec des peines incroyables ; puis, quand j'étais parvenu à en être content, je les déposais dans ma mémoire jusqu'à ce 30 que je pusse les mettre sur le papier ; mais le temps de

me lever et de m'habiller me faisait tout perdre, et quand je m'étais mis à mon papier, il ne me venait presque plus rien de ce que j'avais composé. Je m'avisai de prendre pour secrétaire Mme Le Vasseur.
5 Je l'avais logée avec sa fille et son mari plus près de moi ; et c'était elle qui, pour m'épargner un domestique, venait tous les matins allumer mon feu et faire mon petit service. A son arrivée, je lui dictais de mon lit mon travail de la nuit ; et cette pratique, que j'ai long-
10 temps suivie, m'a sauvé bien des oublis.

Quand ce discours fut fait, je le montrai à Diderot, qui en fut content, et m'indiqua quelques corrections. Cependant cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument de logique et d'ordre ; de tous ceux
15 qui sont sortis de ma plume, c'est le plus faible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie ; mais, avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup.

(*Confessions*, II. viii.)

LE DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ

Ce fut, je pense, en cette année 1753 que parut le
20 programme de l'Académie de Dijon sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*. Frappé de cette grande question, je fus surpris que cette Académie eût osé la proposer ; mais, puisqu'elle avait eu ce courage, je pouvais bien avoir celui de la traiter et je l'entrepris.

25 Pour méditer à mon aise ce grand sujet, je fis à Saint-Germain un voyage de sept ou huit jours, avec Thérèse, notre hôtesse, qui était une bonne femme, et

une de ses amies. Je compte cette promenade pour une des plus agréables de ma vie. Il faisait très beau ; ces bonnes femmes se chargèrent des soins et de la dépense ; Thérèse s'amusaît avec elles ; et moi, sans souci de rien, je venais m'égayer sans gêne aux heures 5 des repas.

Tout le reste du jour, enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps, dont je traçais fièrement l'histoire ; je faisais main basse sur les petits mensonges des hommes ; j'osais dévoiler à nu 10 leur nature, suivre le progrès du temps et des choses qui l'ont défigurée, et, comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères. Mon âme, exaltée par ces contemplations sublimes, s'élevait 15 auprès de la Divinité ; et voyant de là mes semblables suivre, dans l'aveugle route de leurs préjugés, celle de leurs erreurs, de leurs malheurs, de leurs crimes, je leur criais d'une faible voix qu'ils ne pouvaient entendre : Insensés qui vous plaignez sans cesse de la nature, 20 apprenez que tous vos maux viennent de vous !

De ces méditations résulta le *Discours sur l'inégalité*, ouvrage qui fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits, et pour lequel ses conseils me furent le plus utiles, mais qui ne trouva dans toute l'Europe que 25 peu de lecteurs qui l'entendissent, et aucun de ceux-là qui voulût en parler. (Confessions, II. viii.)

LE DEVIN DU VILLAGE

Mussard jouait du violoncelle, et aimait passionnément la musique italienne. Un soir, nous en parlâmes beaucoup avant que de nous coucher, et surtout des *opere buffe* que nous avions vus l'un et l'autre en Italie, et dont nous étions tous deux transportés. La nuit, ne dormant pas, j'allai rêver comment on pourrait faire pour donner en France l'idée d'un drame de ce genre ; car *les Amours de Radegonde* n'y ressemblaient point du tout. Le matin, en me promenant et prenant
10 les eaux, je fis quelques manières de vers très à la hâte, et j'y adaptai des chants qui me vinrent en les faisant. Je barbouillai le tout dans une espèce de salon voûté qui était au haut du jardin, et au thé je ne pus m'empêcher de montrer ces airs à Mussard et à Mlle Duvernois,
15 sa gouvernante, qui était en vérité une très bonne et aimable fille. Les trois morceaux que j'avais esquissés étaient le premier monologue, *J'ai perdu mon serviteur* ; l'air du devin, *L'amour croît s'il s'inquiète* ; et le dernier duo, *A jamais, Colin, je t'engage*, etc. J'imaginai si
20 peu que cela valût la peine d'être suivi que, sans les applaudissements et les encouragements de l'un et de l'autre, j'allais jeter au feu mes chiffons et n'y plus penser, comme j'ai fait tant de fois pour des choses du moins aussi bonnes ; mais ils m'excitèrent si bien qu'en
25 six jours mon drame fut écrit, à quelques vers près, et toute ma musique esquissée, tellement que je n'eus plus à faire à Paris qu'un peu de récitatif, et tout le remplissage ; et j'achevai le tout avec une telle rapidité

qu'en trois semaines mes scènes furent mises au net et en état d'être représentées ; il n'y manquait que le divertissement qui ne fut fait que longtemps après.

Échauffé de la composition de cet ouvrage, j'avais une grande passion de l'entendre, et j'aurais donné tout 5 au monde pour le voir représenter à ma fantaisie, à portes fermées, comme on dit que Lulli fit une fois jouer *Armide* pour lui seul. Comme il ne m'était pas possible d'avoir ce plaisir qu'avec le public, il fallait nécessairement, pour jouir de ma pièce, la faire passer à l'Opéra. 10 Malheureusement elle était dans un genre absolument neuf, auquel les oreilles n'étaient point accoutumées ; et, d'ailleurs, le mauvais succès des *Muses galantes* me faisait prévoir celui du *Devin*, si je le présentais sous mon nom. Duclos me tira de peine, et se chargea de 15 faire essayer l'ouvrage en laissant ignorer l'auteur. Pour ne pas me déceler, je ne me trouvai point à cette répétition ; et les *petits violons* qui la dirigèrent ne surent eux-mêmes quel en était l'auteur qu'après qu'une acclamation générale eut attesté la bonté de l'ouvrage. 20 Tous ceux qui l'entendirent en étaient enchantés, au point que dès le lendemain, dans toutes les sociétés, on ne parlait d'autre chose. M. de Cury, intendant des menus, qui avait assisté à la répétition, demanda l'ouvrage pour être donné à la cour. Duclos, qui savait mes 25 intentions, jugeant que je serais moins le maître de ma pièce à la cour qu'à Paris, la refusa. Cury la réclama d'autorité. Duclos tint bon, et le débat entre eux devint si vif qu'un jour, à l'Opéra, ils allaient sortir ensemble, si on ne les eût séparés. On voulut s'adresser à moi : 30 je renvoyai la décision de la chose à M. Duclos. Il

fallut retourner à lui. M. le duc d'Aumont s'en mêla. Duclos crut enfin devoir céder à l'autorité, et la pièce fut donnée pour être jouée à Fontainebleau.

La partie à laquelle je m'étais le plus attaché, et où
5 je m'éloignais le plus de la route commune, était le
récitatif. Le mien était accentué d'une façon toute
nouvelle, et marchait avec le débit de la parole. On
n'osa laisser cette horrible innovation, l'on craignait
qu'elle ne révoltât les oreilles moutonnières. Je con-
10 sentis que Francueil et Jelyotte fissent un autre récitatif,
mais je ne voulus pas m'en mêler.

Quand tout fut prêt et le jour fixé pour la représenta-
tion, l'on me proposa le voyage de Fontainebleau, pour
voir au moins la dernière répétition. J'y fus avec Mlle
15 Fel, Grimm, et, je crois, l'abbé Raynal, dans une voiture
de la cour. La répétition fut passable, j'en fus plus
content que je ne m'y étais attendu. L'orchestre était
nombreux, composé de ceux de l'Opéra et de la musique
du roi. Jelyotte faisait Colin ; Mlle Fel, Colette ;
20 Cuvilier, le Devin ; les chœurs étaient ceux de l'Opéra.
Je dis peu de chose : c'était Jelyotte qui avait tout
dirigé ; je ne voulus pas contrôler ce qu'il avait fait, et,
malgré mon ton romain, j'étais honteux comme un
écolier au milieu de tout ce monde.

25 Le lendemain, jour de la représentation, j'allai
déjeuner au café du Grand Commun. Il y avait là
beaucoup de monde. On parlait de la répétition de la
veille et de la difficulté qu'il y avait eu d'y entrer. Un
officier qui était là dit qu'il y était entré sans peine,
30 conta au long ce qui s'y était passé, dépeignit l'auteur,
rapporta ce qu'il avait fait, ce qu'il avait dit ; mais ce

qui m'émerveilla de ce récit assez long, fait avec autant d'assurance que de simplicité, fut qu'il ne s'y trouvait pas un seul mot de vrai. Il m'était très clair que celui qui parlait si savamment de cette répétition n'y avait point été, puisqu'il avait devant les yeux, sans le connaître, cet auteur qu'il disait avoir tant vu. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette scène fut l'effet qu'elle fit sur moi. Cet homme était d'un certain âge ; il n'avait point l'air ni le ton fat et avantageux ; sa physionomie annonçait un homme de mérite, sa croix 10 de Saint-Louis annonçait un ancien officier. Il m'intéressait, malgré son impudence et malgré moi, tandis qu'il débitait ses mensonges, je rougissais, je baissais les yeux ; j'étais sur les épines ; je cherchais quelquefois en moi-même s'il n'y aurait pas moyen de le croire dans 15 l'erreur et de bonne foi. Enfin, tremblant que quelqu'un ne me reconnût et ne lui en fit l'affront, je me hâtai d'achever mon chocolat sans rien dire ; et, baissant la tête en passant devant lui, je sortis le plus tôt qu'il me fut possible tandis que les assistants péroraient sur 20 sa relation. Je m'aperçus dans la rue que j'étais en sueur ; et je suis sûr que si quelqu'un m'eût reconnu et nommé avant ma sortie, on m'aurait vu la honte et l'embarras d'un coupable, par le seul sentiment de la peine que ce pauvre homme aurait à souffrir si son 25 mensonge était reconnu.

Me voici dans un de ces moments critiques de ma vie où il est difficile de ne faire que narrer, parce qu'il est presque impossible que la narration même ne porte empreinte de censure ou d'apologie. J'es- 30 sayerai toutefois de rapporter comment et sur quels

motifs je me conduisis, sans y ajouter ni louanges ni blâme.

J'étais ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire : grande barbe et perruque assez mal
5 peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devaient arriver, peu de temps après, le roi, la reine, la famille royale et toute la cour. J'allai m'établir dans la loge où me conduisit M. de Cury et qui était la
10 sienne ; c'était une grande loge sur le théâtre vis-à-vis une petite loge plus élevée, où se plaça le roi avec Mme de Pompadour. Environné de dames, et seul d'homme sur le devant de la loge, je ne pouvais douter qu'on ne m'eût mis là précisément pour être en vue.
15 Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage au milieu de gens tous excessivement parés, je commençai d'être mal à mon aise : je me demandai si j'étais à ma place, si j'y étais mis convenablement, et après quelques minutes d'inquiétude je me répondis : "Oui," avec une
20 intrépidité qui venait peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire que de la force de mes raisons. Je me dis : "Je suis à ma place, puisque je vois jouer ma pièce, que j'y suis invité, que je ne l'ai faite que pour cela, et qu'après tout personne n'a plus de droit que
25 moi-même à jouir du fruit de mon travail et de mes talents. Je suis mis à mon ordinaire, ni mieux, ni pis : si je recommence à m'asservir à l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi derechef en tout. Pour être toujours moi-même, je ne dois rougir, en quelque
30 lieu que ce soit, d'être mis selon l'état que j'ai choisi : mon extérieur est simple et négligé, mais non crasseux

ni malpropre ; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les temps et les modes, elle est quelquefois un ornement. On me trouvera ridicule, impertinent : eh ! que m'importe ? Je dois savoir endurer le ridicule et le blâme, 5 pourvu qu'ils ne soient pas mérités." Après ce petit soliloque, je me raffermis si bien que j'aurais été intrépide si j'eusse eu le besoin de l'être. Mais, soit effet de la présence du maître, soit naturelle disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la 10 curiosité dont j'étais l'objet. J'en fus touché jusqu'à recommencer d'être inquiet sur moi-même et sur le sort de ma pièce, craignant d'effacer des préjugés si favorables, qui semblaient ne chercher qu'à m'applaudir. J'étais armé contre la raillerie ; mais leur air caressant, 15 auquel je ne m'étais pas attendu, me subjuguait si bien que je tremblais comme un enfant quand on commença.

J'eus bientôt de quoi me rassurer. La pièce fut très mal jouée quant aux acteurs, mais bien chantée et bien 20 exécutée quant à la musique. Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissement jusqu'alors inouï dans ce genre de pièces. La fermentation croissante alla bientôt au 25 point d'être sensible dans toute l'assemblée, et, pour parler à la Montesquieu, "d'augmenter son effet par son effet même." A la scène des deux petites bonnes gens, cet effet fut à son comble. On ne claque point devant le roi ; cela fit qu'on entendit tout : la pièce et l'auteur 30 y gagnèrent. J'entendais autour de moi un chuchote-

ment de femmes qui me semblaient belles comme des anges, et qui s'entre-disaient à demi-voix : "Cela est charmant, cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur." Le plaisir de donner de l'émotion
5 à tant d'aimables personnes m'émût moi-même jusqu'aux larmes ; et je ne les pus contenir au premier duo, en remarquant que je n'étais pas seul à pleurer.

(*Confessions*, II. viii.)

L'ERMITAGE—LES PROJETS DE ROUSSEAU

Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter ; car je ne compte pas pour habitation
10 quelques courts séjours que j'ai faits depuis, tant à Paris qu'à Londres et dans d'autres villes, mais toujours de passage, ou toujours malgré moi. Madame d'Épinay vint nous prendre tous trois dans son carrosse ; son fermier vint charger mon petit bagage, et je fus installé
15 dès le même jour. Je trouvai ma petite retraite arrangée et meublée simplement, mais proprement et même avec goût.

Quoiqu'il fût froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter ; on voyait des
20 violettes et des primevères ; les bourgeons des arbres commençaient à poindre, et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presque à ma fenêtre, dans un bois qui touchait la maison. Après un léger sommeil,
25 oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyais encore dans la rue de Grenelle,¹ quand tout à coup ce

¹ Rue de Grenelle-Saint-Honoré, aujourd'hui rue Jean-Jacques-Rousseau.

ramage me fit tressaillir, et je m'écriai dans mon transport : "Enfin tous mes vœux sont accomplis !" Mon premier soin fut de me livrer à l'impression des objets champêtres dont j'étais entouré. Au lieu de commencer à m'arranger dans mon logement, je commençai par 5 m'arranger pour mes promenades, et il n'y eut pas un sentier, pas un taillis, pas un bosquet, pas un réduit autour de ma demeure que je n'eusse parcouru dès le lendemain. Plus j'examinais cette charmante retraite, plus je la sentais faite pour moi. Ce lieu solitaire plutôt 10 que sauvage me transportait en idée au bout du monde. Il avait de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guère auprès des villes ; et jamais, en s'y trouvant transporté tout d'un coup, on n'eût pu se croire à quatre lieues de Paris.

15

Après quelques jours livrés à mon délire champêtre, je songeai à ranger mes paperasses et à régler mes occupations. Je destinai, comme j'avais toujours fait, mes matinées à la copie et mes après-dinées à la promenade, muni de mon petit livret blanc et de mon 20 crayon ; car n'ayant jamais pu écrire et penser à mon aise que *sub dio*, je n'étais pas tenté de changer de méthode, et je comptais bien que la forêt de Montmorency, qui était presque à ma porte, serait désormais mon cabinet de travail. J'avais plusieurs écrits com- 25 mencés ; j'en fis la revue. J'étais assez magnifique en projets ; mais, dans les tracas de la ville, l'exécution jusqu'alors avait marché lentement. J'y comptais mettre un peu plus de diligence quand j'aurais moins de distraction. Je crois avoir assez bien rempli cette 30 attente ; et, pour un homme souvent malade, souvent

à la Chevrette, à Épinay, à Eaubonne, au château de Montmorency, souvent obsédé chez lui de curieux désœuvrés, et toujours occupé la moitié de la journée à la copie, si l'on compte et mesure les écrits
5 que j'ai faits dans les six ans que j'ai passés tant à l'Ermitage qu'à Montmorency, l'on trouvera, je m'assure, que si j'ai perdu mon temps durant cet intervalle, ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté.

Des divers ouvrages que j'avais sur le chantier, celui
10 que je méditais depuis longtemps, dont je m'occupais avec le plus de goût, auquel je voulais travailler toute ma vie, et qui devait, selon moi, mettre le sceau à ma réputation, était mes *Institutions politiques*. Il y avait treize ou quatorze ans que j'en avais conçu la première idée,
15 lorsque, étant à Venise, j'avais eu quelque occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté. Depuis lors mes vues s'étaient beaucoup étendues par l'étude historique de la morale. J'avais vu que tout tenait radicalement à la politique, et que, de quelque
20 façon qu'on s'y prit, aucun peuple ne serait jamais que ce que la nature de son gouvernement le ferait être ; ainsi cette grande question du meilleur gouvernement possible me paraissait se réduire à celle-ci : Quelle est la nature du gouvernement propre à former le peuple le
25 plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, le meilleur enfin, à prendre ce mot dans son plus grand sens ? J'avais cru voir que cette question tenait de bien près à cette autre-ci, si même elle en était différente : Quel est le gouvernement qui, par sa nature, se tient toujours le
30 plus près de la loi ? De là, qu'est-ce que la loi ? et une chaîne de questions de cette importance. Je voyais que

tout cela me menait à de grandes vérités, utiles au bonheur du genre humain, mais surtout à celui de ma patrie, où je n'avais pas trouvé, dans le voyage que je venais d'y faire, les notions des lois et de la liberté assez justes ni assez nettes à mon gré ; et j'avais cru cette manière indirecte de les leur donner la plus propre à ménager l'amour-propre de ses membres, et à me faire pardonner d'avoir pu voir là-dessus un peu plus loin qu'eux.

Quoiqu'il y eût déjà cinq ou six ans que je travaillais à cet ouvrage, il n'était encore guère avancé. Les livres de cette espèce demandent de la méditation, du loisir, de la tranquillité. De plus, je faisais celui-là, comme on dit, en bonne fortune, et je n'avais voulu communiquer mon projet à personne, pas même à Diderot. Je craignais qu'il ne parût trop hardi pour le siècle et le pays où j'écrivais, et que l'effroi de mes amis ne me gênât dans l'exécution. J'ignorais encore s'il serait fait à temps, et de manière à pouvoir paraître de mon vivant. Je voulais pouvoir, sans contrainte, donner à mon sujet tout ce qu'il me demandait ; bien sûr que, n'ayant point l'humeur satirique, et ne voulant jamais chercher d'application, je serais toujours irrépréhensible en toute équité. Je voulais user pleinement, sans doute, du droit de penser, que j'avais par ma naissance, mais toujours en respectant le gouvernement sous lequel j'avais à vivre, sans jamais désobéir à ses lois ; et, très attentif à ne pas violer le droit des gens, je ne voulais pas non plus renoncer par crainte à ses avantages.

J'avoue même qu'étranger et vivant en France, je trouvais ma position très favorable pour oser dire la

vérité ; sachant bien que continuant, comme je voulais faire, à ne rien imprimer dans l'État sans permission, je n'y devais compte à personne de mes maximes et de leur publication partout ailleurs. J'aurais été bien
5 moins libre à Genève même, où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le magistrat avait droit d'épiloguer sur leur contenu. Cette considération avait beaucoup contribué à me faire céder aux instances de madame d'Épinay, et renoncer au projet d'aller m'établir
10 à Genève. Je sentais, comme je l'ai dit dans l'*Émile*, qu'à moins d'être un homme d'intrigue, quand on veut consacrer des livres au vrai bien de la patrie, il ne faut point les composer dans son sein.

Outre tout cela, je méditais depuis quelque temps un
15 système d'éducation, dont madame de Chenonceaux, que celle de son mari faisait trembler pour son fils, m'avait prié de m'occuper. L'autorité de l'amitié faisait que cet objet, quoique moins de mon goût en lui-même, me tenait au cœur plus que tous les autres. Aussi, de
20 tous les sujets dont je viens de parler, celui-là est-il le seul que j'ai conduit à sa fin. . . .

Tous ces divers projets m'offraient des sujets de méditation pour mes promenades, car, comme je crois l'avoir dit, je ne puis méditer qu'en marchant ; sitôt que
25 je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds. J'avais cependant eu la précaution de me pourvoir aussi d'un travail de cabinet pour les jours de pluie. C'était mon *Dictionnaire de musique*, dont les matériaux épars, mutilés, informes, rendaient l'ouvrage
30 nécessaire à reprendre presque à neuf. J'apportais quelques livres dont j'avais besoin pour cela ; j'avais

passé deux mois à faire l'extrait de beaucoup d'autres, qu'on me prêtait à la Bibliothèque du Roi, et dont on me permit même d'emporter quelques-uns à l'Ermitage. Voilà mes provisions pour compiler au logis, quand le temps ne me permettait pas de sortir, et que je 5 m'ennuyais de ma copie. Cet arrangement me convenait si bien que j'en tirai parti, tant à l'Ermitage qu'à Montmorency, et même ensuite à Motiers, où j'achevai ce travail tout en en faisant d'autres, et trouvant toujours qu'un changement d'ouvrage est un véritable dé- 10 lassement.

(*Confessions*, II. ix.)

LETTRE À D'ALEMBERT

Dans la dernière visite que Diderot m'a faite à l'Ermitage, il m'avait parlé de l'article *Genève*, que d'Alembert avait mis dans l'*Encyclopédie*; il m'avait appris que cet article, concerté avec les Genevois du 15 haut étage, avait pour but l'établissement de la comédie à Genève; qu'en conséquence les mesures étaient prises, et que cet établissement ne tarderait pas d'avoir lieu. Comme Diderot paraissait trouver tout cela fort bien, qu'il ne doutait pas du succès, et que j'avais avec lui 20 trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien; mais, indigné de tout ce manège de séduction dans ma patrie, j'attendais avec impatience le volume de l'*Encyclopédie* où était cet article, pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'y faire quelque réponse qui 25 pût parer ce malheureux coup. Je reçus le volume peu après mon établissement à Mont-Louis, et je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne

de la plume dont il était parti. Cela ne me détournait
pourtant pas de vouloir y répondre ; et, malgré l'abat-
tement où j'étais, malgré mes chagrins et mes maux, la
rigueur de la saison et l'incommodité de ma nouvelle
5 demeure, dans laquelle je n'avais pas encore eu le
temps de m'arranger, je me mis à l'ouvrage avec un zèle
qui surmonta tout.

Pendant un hiver assez rude, au mois de février, et
dans l'état que j'ai décrit ci-devant, j'allai tous les jours
10 passer deux heures le matin, et autant l'après-dînée,
dans un donjon tout ouvert, que j'avais au bout du
jardin où était mon habitation. Ce donjon, qui terminait
une allée en terrasse, donnait sur la vallée et l'étang de
Montmorency, et m'offrait, pour terme du point de vue,
15 le simple mais respectable château de Saint-Gratien,
retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour
lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et
sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, dans
l'espace de trois semaines, ma *Lettre à d'Alembert sur les*
20 *spectacles*. C'est ici, car la *Julie* n'était pas à moitié faite,
le premier de mes écrits où j'aie trouvé des charmes
dans le travail. Jusqu'alors l'indignation de la vertu
m'avait tenu lieu d'Apollon, la tendresse et la douceur
d'âme m'en tinrent lieu cette fois.

(*Confessions*, II. x.)

LE JARDIN DE MONTMORENCY ET L'ÉMILE

25 Le parc ou jardin de Montmorency n'est pas en
plaine, comme celui de la Chevrette. Il est inégal,
montueux, mêlé de collines et d'enfoncements, dont

l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornements, les eaux, les points de vue, et multiplier pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château ; dans le bas il forme 5 une gorge qui s'ouvre et s'élargit vers la vallée, et dont l'angle est rempli par une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement, et cette pièce d'eau entourée de coteaux bien décorés de bosquets et d'arbres, est le petit château dont j'ai parlé. Cet édifice 10 et le terrain qui l'entoure appartenaient jadis au célèbre Le Brun, qui se plut à le bâtir et le décorer avec ce goût exquis d'ornements et d'architecture dont ce grand peintre s'était nourri. Ce château depuis lors a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. 15 Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond, entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristyle à jour entre deux étages de colonnes, par lequel l'air jouant dans tout 20 l'édifice le maintient sec malgré sa situation. Quand on regarde le bâtiment et la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paraît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une île enchantée, ou la plus jolie des trois îles Borromées, appelée *Isola bella*, dans le lac Majeur. 25

Ce fut dans cet édifice solitaire qu'on me donna le choix d'un des quatre appartements complets qu'il contient, outre le rez-de-chaussée, composé d'une salle de bal, d'une salle de billard, et d'une cuisine. Je pris le plus petit et le plus simple au-dessus de la cuisine 30 que j'eus aussi. Il était d'une propreté charmante ;

l'ameublement en était blanc et bleu. C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai dans une continuelle extase le cinquième livre de l'*Émile*, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'écrivais. (*Confessions*, II. x.)

L'ÎLE DE SAINT-PIERRE

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement
10 heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. Cette petite île, qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte, est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je
15 sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable, et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire ; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul
20 autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près ; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de
25 culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés.

Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs, mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un 5 silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et 10 cultivée, d'environ une demi-lieue de tour ; l'autre plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du faible est 15 toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nom- 20 breuse basse-cour, une volière et des réservoirs pour le poisson. L'île, dans sa petitesse, est tellement variée dans ses terrains et ses aspects qu'elle offre toutes sortes de sites, et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, 25 de gras pâturages ombragés de bosquets et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur ; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de la terrasse on a bâti un joli 30 salon, où les habitants des rives voisines se ras-

semblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y
5 menais une vie si convenable à mon humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avais d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordait pas avec celui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentais déjà les premiers effets. Dans les
10 pressentiments qui m'inquiétaient, j'aurais voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme, de
15 sorte qu'ignorant tout ce qui se faisait dans le monde, j'en eusse oublié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois dans cette île, mais j'y aurais passé deux ans, deux siècles, et
20 toute l'éternité, sans m'y ennuyer un moment, quoique je n'y eusse, avec ma compagne, d'autre société que celle du receveur, de sa femme et de ses domestiques, qui tous étaient à la vérité de très bonnes gens, et rien de plus ; mais c'était précisément ce qu'il me fallait. Je
25 compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie, et tellement heureux qu'il m'eût suffi durant toute mon existence, sans laisser naître un seul instant dans mon âme le désir d'un autre état.

Quel était donc ce bonheur, et en quoi consistait sa
30 jouissance ? Je le donnerais à deviner à tous les hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y

menais. Le précieux *far niente* fut la première et la principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur, et tout ce que je fis durant mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté. 5

L'espoir qu'on ne demanderait pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étais enlacé de moi-même, dont il m'était impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvais avoir ni communication ni correspondance que par le concours 10 des gens qui m'entouraient ; cet espoir, dis-je, me donnait celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avais passés, et l'idée que j'aurais le temps de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusquement, seul 15 et nu, j'y fis venir successivement ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étaient arrivées, et vivant dans l'habitation où je comptais achever mes jours comme dans une auberge 20 dont j'aurais dû partir le lendemain. Toutes choses, telles qu'elles étaient, allaient si bien que vouloir les mieux ranger était y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices était surtout de laisser mes livres toujours bien encaissés, et de n'avoir point d'écritoire. 25 Quand de malheureuses lettres me forçaient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntais en murmurant l'écritoire du receveur, et je me hâtais de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter. Au lieu de ces tristes paperasses et de toute 30 cette bouquinerie, j'emplissais ma chambre de fleurs et

de foin ; car j'étais alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avait inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail, il m'en fallait une d'amusement
5 qui me plût, et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora Petrinsularis*, et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un
10 Allemand a fait un livre sur le zeste d'un citron ; j'en aurais fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers ; enfin je ne voulais pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En
15 conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeuner, que nous faisions tous ensemble, j'allais, une loupe à la main et mon *Systema naturæ* sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avais pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir
20 l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétales, et sur la fructification, dont le système était alors tout à fait nouveau pour moi. La
25 distinction des caractères génériques, dont je n'avais pas auparavant la moindre idée, m'enchantait en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrît à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles
30 de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du buis, mille petits jeux de

la fructification que j'observais pour la première fois me comblaient de joie, et j'allais demandant si l'on avait vu les cornes de la brunelle, comme La Fontaine demandait si l'on avait lu Habacuc. Au bout de deux ou trois heures, je m'en revenais chargé d'une ample 5 moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis, en cas de pluie. J'employais le reste de la matinée à aller avec le receveur, sa femme et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux ; et souvent des 10 Bernois qui me venaient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissais de fruits, et que je dévalais ensuite à terre avec une cordè.

L'exercice que j'avais fait dans la matinée et la bonne humeur qui en est inséparable me rendaient le 15 repos du dîner très agréable ; mais quand il se prolongeait trop et que le beau temps m'invitait, je ne pouvais si longtemps attendre, et, pendant qu'on était encore à table, je m'esquivais et j'allais me jeter seul dans un bateau que je conduisais au milieu du lac quand 20 l'eau était calme ; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau, les yeux tournés vers le ciel, je me laissais aller et dériver lentement, au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir 25 aucun objet bien déterminé ni constant, ne laissaient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avais trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me trouvais si loin de 30 l'île que j'étais forcé de travailler de toute ma force

pour arriver avant la nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisais à cotoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner.

5 Mais une de mes navigations les plus fréquentes était d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très circonscrites, au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt

10 m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette et de trèfles qu'on y avait vraisemblablement semés autrefois, et très propres à loger des lapins, qui pouvaient là multiplier en paix sans rien craindre, et sans nuire à

15 rien. Je donnai cette idée au receveur, qui fit venir de Neuchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençaient à peupler avant mon départ, et où ils

20 auront prospéré sans doute, s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le pilote des Argonautes n'était pas plus fier que moi menant en triomphe la compagnie et les lapins de la grande île à la petite, et je notais avec

25 orgueil que la receveuse, qui redoutait l'eau à l'excès, et s'y trouvait toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec confiance, et ne montra nulle peur durant la traversée.

Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation,

30 je passais mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits

les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et, de l'autre, élargis en riantes et fertiles 5 plaines, dans lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui la bornaient.

Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là, le bruit des 10 vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, 15 frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion 20 sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image ; mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher au point 25 qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvais m'arracher de là sans efforts.

Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respirer l'air du lac et 30 la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait,

on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

5 Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si
10 durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir à chaque fois transporter encore par les élans du désir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des
15 plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clair-semés dans la ligne de
20 la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état ; et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instants fugitifs, mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme, au point d'y
25 trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre. Rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en
30 avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé, qui n'est plus, ou préviennent l'avenir, qui souvent ne

doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur puisse s'attacher. Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe ; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il y soit connu. A peine est-il, dans nos plus vives jouissances, un instant où le cœur puisse véritablement 5 nous dire : *Je voudrais que cet instant durât toujours.* Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer quelque chose après ? 10

Mais s'il est un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière, et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé, ni d'enjamber sur l'avenir, où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours, sans néanmoins 15 marquer sa durée et sans aucune trace de succession, sans aucun autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte, que celui seul de notre existence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière ; tant que cet état dure, celui qui 20 s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein, qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est l'état où je 25 me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre, dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissais dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier. 30

(Rêveries du Promeneur Solitaire, 5^e promenade.)

DEUXIÈME PARTIE

LA THÈSE

(L'homme est né bon, mais a été corrompu par
la société)

LE DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ

LA plus utile et la moins avancée de toutes les connaissances humaines me paraît être celle de l'homme ; et j'ose dire que la seule inscription du temple de Delphes contenait un précepte plus important et plus difficile
5 que tous les gros livres des moralistes. Aussi je regarde le sujet de ce Discours comme une des questions les plus intéressantes que la philosophie puisse proposer, et, malheureusement pour nous, comme une des plus épineuses que les philosophes puissent résoudre : car
10 comment connaître la source de l'inégalité parmi les hommes, si l'on ne commence par les connaître eux-mêmes ? et comment l'homme viendra-t-il à bout de se voir tel que l'a formé la nature, à travers tous les changements que la succession des temps et des choses
15 a dû produire dans sa constitution originelle, et de démêler ce qu'il tient de son propre fonds d'avec ce que les circonstances et ses progrès ont ajouté ou changé à

son état primitif? Semblable à la statue de Glaucus, que le temps, la mer et les orages avaient tellement défigurée qu'elle ressemblait moins à un dieu qu'à une bête féroce, l'âme humaine, altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition 5 d'une multitude de connaissances et d'erreurs, par les changements arrivés à la constitution des corps, et par le choc continuel des passions, a pour ainsi dire changé d'apparence au point d'être presque méconnaissable ; et l'on n'y retrouve plus, au lieu d'un être agissant 10 toujours par des principes certains et invariables, au lieu de cette céleste et majestueuse simplicité dont son auteur l'avait empreinte, que le difforme contraste de la passion qui croit raisonner et de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'est que, tous les 15 progrès de l'espèce humaine l'éloignant sans cesse de son état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connaissances, et plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes ; et que c'est en un sens à force d'étudier l'homme que nous nous sommes mis 20 hors d'état de le connaître.

Il est aisé de voir que c'est dans ces changements successifs de la constitution humaine qu'il faut chercher la première origine des différences qui distinguent les hommes, lesquels, d'un commun aveu, sont naturelle- 25 ment aussi égaux entre eux que l'étaient les animaux de chaque espèce avant que diverses causes physiques eussent introduit dans quelques-unes les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'est pas concevable que ces premiers changements, par quelque moyen qu'ils soient 30 arrivés, aient altéré tout à la fois et de la même manière

tous les individus de l'espèce ; mais, les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, et ayant acquis diverses qualités, bonnes ou mauvaises, qui n'étaient point inhérentes à leur nature, les autres restèrent plus
5 longtemps dans leur état originel ; et telle fut parmi les hommes la première source de l'inégalité, qu'il est plus aisé de démontrer ainsi en général que d'en assigner avec précision les véritables causes.

(Préface du Discours sur l'Inégalité.)

L'HOMME SAUVAGE

Quelque important qu'il soit, pour bien juger de
10 l'état naturel de l'homme, de le considérer dès son origine et de l'examiner, pour ainsi dire, dans le premier embryon de l'espèce, je ne suivrai point son organisation à travers ses développements successifs ; je ne m'arrêterai pas à rechercher dans le système animal ce qu'il put
15 être au commencement pour devenir enfin ce qu'il est. Je n'examinerai pas si, comme le pense Aristote, ses ongles allongés ne furent point d'abord des griffes crochues ; s'il n'était point velu comme un ours ; et si, marchant à quatre pieds, ses regards dirigés vers la
20 terre, et bornés à un horizon de quelques pas, ne marquaient point à la fois le caractère et les limites de ses idées. Je ne pourrais former sur ce sujet que des conjectures vagues et presque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès, les observa-
25 tions des naturalistes sont encore trop incertaines, pour qu'on puisse établir sur de pareils fondements la base d'un raisonnement solide : ainsi, sans avoir recours

aux connaissances surnaturelles que nous avons sur ce point, et sans avoir égard aux changements qui ont dû survenir dans la conformation tant intérieure qu'extérieure de l'homme, à mesure qu'il appliquait ses membres à de nouveaux usages et qu'il se nourrissait de nouveaux 5 aliments, je le supposerai conformé de tout temps comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, se servant de ses mains comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur toute la nature, et mesurant des yeux la vaste étendue du ciel. 10

En dépouillant cet être ainsi constitué de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir, et de toutes les facultés artificielles qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès ; en le considérant en un mot tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal 15 moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous : je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant un lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses 20 besoins satisfaits.

La terre, abandonnée à sa fertilité naturelle, et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes, dispersés 25 parmi eux, observent, imitent leur industrie, et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes ; avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme, n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des 30 aliments divers que les autres animaux se partagent, et

trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut le faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de
5 défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable ; les enfants, apportant au monde l'excellente constitution de leurs pères, et la fortifiant par les mêmes
10 exercices qui l'ont produite, acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable. La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens ; elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués, et fait périr tous les autres :
15 différente en cela de nos sociétés, où l'État, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance.

Le corps de l'homme sauvage étant le seul instrument qu'il connaisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le
20 défaut d'exercice, les nôtres sont incapables ; et c'est notre industrie qui nous ôte la force et l'agilité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avait eu une hache, son poignet romprait-il de si fortes branches ? S'il avait eu une fronde, lancerait-il de la main une pierre avec
25 tant de roideur ? S'il avait eu une échelle, grimperait-il si légèrement sur un arbre ? S'il avait eu un cheval, serait-il si vite à la course ? Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ces machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement
30 l'homme sauvage ; mais si vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nus et désarmés vis-à-vis

l'un de l'autre, et vous reconnaîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition, d'être toujours prêt à tout événement, et de se porter, pour ainsi dire, toujours tout entier avec soi.

(Discours sur l'Inégalité.)

LE PROGRÈS A CORROMPU L'HOMME

Un auteur célèbre, calculant les biens et les maux de 5 la vie humaine, et comparant les deux sommes, a trouvé que la dernière surpassait l'autre de beaucoup, et qu'à tout prendre, la vie était pour l'homme un assez mauvais présent. Je ne suis point surpris de sa conclusion ; il a tiré tous ses raisonnements de la constitution de l'homme 10 civil : s'il fût remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des résultats très différents, qu'il eût aperçu que l'homme n'a guère de maux que ceux qu'il s'est donnés lui-même, et que la nature eût été justifiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes 15 parvenus à nous rendre si malheureux. Quand d'un côté l'on considère les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées, des abîmes comblés, des montagnes rasées, des rochers brisés, des fleuves rendus navigables, 20 des terres défrichées, des lacs creusés, des marais desséchés, des bâtiments énormes élevés sur la terre, la mer couverte de vaisseaux et de matelots ; et que de l'autre on recherche avec un peu de méditation les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur 25 de l'espèce humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui règne entre ces choses, et

· déplorer l'aveuglement de l'homme, qui, pour nourrir son fol orgueil, et je ne sais quelle vaine admiration de lui-même, le fait courir avec ardeur après toutes les misères dont il est susceptible, et que la bienfaisante
5 nature avait pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchants, une triste et continuelle expérience dispense de la preuve ; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré : qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point,
10 sinon les changements survenus dans sa constitution, les progrès qu'il a faits, et les connaissances qu'il a acquises ? Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion
15 que leurs intérêts se croisent, à se rendre mutuellement des services apparents, et à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique
20 prêche au corps de la société, et où chacun trouve son compte dans le malheur d'autrui ?

(*Discours sur l'Inégalité*, Note.)

DE L'ORIGINE DE LA PROPRIÉTÉ

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que
25 de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant les fossés, eût crié à

ses semblables : “ Gardez-vous d’écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n’est à personne ! ” Mais il y a grande apparence qu’alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles 5 étaient ; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d’idées antérieures qui n’ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout à coup dans l’esprit humain : il a fallu faire des progrès, acquérir bien de l’industrie et des lumières, les transmettre et 10 les augmenter d’âge en âge avant que d’arriver à ce dernier terme de l’état de nature.

(Discours sur l’Inégalité.)

CONSÉQUENCES DE LA PROPRIÉTÉ

Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu’ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à 15 se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique ; en un mot, tant 20 qu’ils ne s’appliquèrent qu’à des ouvrages qu’un seul pouvait faire, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu’ils pouvaient l’être par leur nature. Mais dès l’instant qu’un homme eut besoin du secours d’un autre, dès qu’on s’aperçut qu’il était utile à un seul d’avoir 25 des provisions pour deux, l’égalité disparut, la propriété s’introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes

forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.

5 La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poète, c'est l'or et l'argent, mais pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain.

10 Dès qu'il fallut des hommes pour fondre et forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la subsistance commune, sans qu'il y eût moins de bouches pour la
15 consommer ; et comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouvèrent enfin le secret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De là naquirent d'un côté le labourage et l'agriculture, et de l'autre l'art de travailler les métaux et d'en multiplier
20 les usages.

De la culture des terres s'ensuivit naturellement leur partage, et, de la propriété une fois reconnue, les premières règles de justice.

Les choses en cet état eussent pu demeurer égales
25 si les talents eussent été égaux, et que, par exemple, l'emploi du fer et la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte. Mais la proportion que rien ne maintenait fut bientôt rompue ; le plus fort faisait plus d'ouvrage, le plus adroit tirait meilleur parti
30 du sien, le plus ingénieux trouvait des moyens d'abrégier le travail ; le laboureur avait plus besoin de fer, ou le

forgeron plus besoin de blé, et, en travaillant également, l'un gagnait beaucoup, tandis que l'autre avait peine à vivre. C'est ainsi que l'inégalité naturelle se déploie insensiblement et que les différences des hommes, développées par celles des circonstances, se rendent 5 plus sensibles, plus permanentes dans leurs effets. Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. *(Discours sur l'Inégalité.)*

LES SCIENCES ET LES ARTS CORRUPTEURS

Qu'il serait doux de vivre parmi nous, si la contenance extérieure était toujours l'image des dispositions du 10 cœur, si la décence était la vertu, si nos maximes nous servaient de règle, si la véritable philosophie était inséparable du titre de philosophe ! Mais tant de qualités vont trop rarement ensemble, et la vertu ne marche guère en si grande pompe. La richesse de la 15 parure peut annoncer un homme opulent, et son élégance un homme de goût : l'homme sain et robuste se reconnaît à d'autres marques ; c'est sous l'habit rustique d'un laboureur, et non sous la dorure d'un courtisan, qu'on trouvera la force et la vigueur du corps. 20 La parure n'est pas moins étrangère à la vertu, qui est la force et la vigueur de l'âme. L'homme de bien est un athlète qui se plaît à combattre nu ; il méprise tous ces vils ornements qui gêneraient l'usage de ses forces, et dont la plupart n'ont été inventés que pour cacher quelque 25 difformité.

Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs

étaient rustiques, mais naturelles ; et la différence des procédés annonçait, au premier coup d'œil, celle des caractères. La nature humaine, au fond, n'était pas meilleure ; mais les hommes trouvaient leur sécurité
5 dans la facilité de se pénétrer réciproquement, et cet avantage, dont nous ne sentons plus le prix, leur épargnait bien des vices.

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il
10 règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule : sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne ; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est ;
15 et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire : il faudra
20 donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connaître.

Quel cortège de vices n'accompagnera point cette
25 incertitude ! Plus d'amitiés sincères ; plus d'estime réelle ; plus de confiance fondée. Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cacheront sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que
30 nous devons aux lumières de notre siècle. On ne profanera plus par des jurements le nom du maître de

l'univers ; mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui. On n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomnierait avec adresse. Les 5 haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie. A l'ignorance méprisée on substituera un dangereux pyrrhonisme. Il y aura des excès proscrits, des vices déshonorés ; mais d'autres seront décorés du nom de vertus ; il faudra ou les avoir ou les affecter. 10 Vantera qui voudra la sobriété des sages du temps ; je n'y vois, pour moi, qu'un raffinement d'intempérance autant indigne de mon éloge que de leur artificieuse simplicité.¹

Telle est la pureté que nos mœurs ont acquise ; c'est 15 ainsi que nous sommes devenus gens de bien. C'est aux lettres, aux sciences et aux arts, à revendiquer ce qui leur appartient dans un si salutaire ouvrage. J'ajouterai seulement une réflexion, c'est qu'un habitant de quelques contrées éloignées qui chercherait à se 20 former une idée des mœurs européennes sur l'état des sciences parmi nous, sur la perfection de nos arts, sur la bienséance de nos spectacles, sur la politesse de nos manières, sur l'affabilité de nos discours, sur nos démonstrations perpétuelles de bienveillance, et sur ce 25 concours tumultueux d'hommes de tout âge et de tout

¹ “J'aime, dit Montaigne, à contester et à discourir, mais c'est avecques peu d'hommes, et pour moy. Car de servir de spectacle aux grands, et faire à l'envy parade de son esprit et de son caquet, je treuve que c'est un mestier tresmesséant à un homme d'honneur.” (Liv. III. chap. viii.) C'est celui de tous nos beaux esprits, hors un. (Note de Rousseau.)

état qui semblent empressés depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher du soleil à s'obliger réciproquement ; c'est que cet étranger, dis-je, devinerait exactement de nos mœurs le contraire de ce qu'elles sont.

(Discours sur les Sciences et les Arts.)

LE THÉÂTRE NE CORRIGE POINT LES MŒURS

5 Au premier coup d'œil jeté sur ces institutions, je vois d'abord qu'un spectacle est un amusement ; et, s'il est vrai qu'il faille des amusements à l'homme, vous conviendrez au moins qu'ils ne sont permis qu'autant qu'ils sont nécessaires, et que tout amusement inutile est
10 un mal pour un être dont la vie est si courte et le temps si précieux. L'état d'homme a ses plaisirs, qui dérivent de sa nature et naissent de ses travaux, de ses rapports, de ses besoins ; et ces plaisirs, d'autant plus doux que celui qui les goûte a l'âme plus saine, rendent quiconque
15 en sait jouir peu sensible à tous les autres. Un père, un fils, un mari, un citoyen, ont des devoirs si chers à remplir, qu'ils ne leur laissent rien à dérober à l'ennui. Le bon emploi du temps rend le temps plus précieux encore ; et mieux on le met à profit, moins on en sait
20 trouver à perdre. Aussi voit-on constamment que l'habitude du travail rend l'inaction insupportable, et qu'une bonne conscience éteint le goût des plaisirs frivoles ; mais c'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples
25 et naturels, qui rendent nécessaire un amusement étranger. Je n'aime point qu'on ait besoin d'attacher

incessamment son cœur sur la scène, comme s'il était mal à son aise au dedans de nous. La nature même a dicté la réponse de ce barbare à qui l'on vantait les magnificences du cirque et des jeux établis à Rome. "Les Romains, demanda ce bon homme, n'ont-ils ni femmes ni enfants ?" 5 Le barbare avait raison. L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole ; c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivants. Mais j'aurais dû sentir 10 que ce langage n'est plus de saison dans notre siècle. Tâchons d'en prendre un qui soit mieux entendu.

Quant à l'espèce des spectacles, c'est nécessairement le plaisir qu'ils donnent, et non leur utilité, qui la détermine. Si l'utilité peut s'y trouver, à la bonne heure ; 15 mais l'objet principal est de plaire, et, pourvu que le peuple s'amuse, cet objet est assez rempli. Cela seul empêchera toujours qu'on ne puisse donner à ces sortes d'établissements tous les avantages dont ils seraient susceptibles, et c'est s'abuser beaucoup que de s'en 20 former une idée de perfection qu'on ne saurait mettre en pratique sans rebuter ceux qu'on croit instruire. Voilà d'où naît la diversité des spectacles selon les goûts divers des nations. Un peuple intrépide, grave et cruel, veut des fêtes meurtrières et périlleuses, où brillent la 25 valeur et le sang-froid. Un peuple féroce et bouillant veut du sang, des combats, des passions atroces. Un peuple voluptueux veut de la musique et des danses. Un peuple galant veut de l'amour et de la politesse. Un peuple badin veut de la plaisanterie et du ridicule. 30 *Trahit sua quemque voluptas.* Il faut, pour leur plaire,

des spectacles qui favorisent leurs penchants, au lieu qu'il en faudrait qui les modérassent.

La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs ; mais
5 si le peintre n'avait soin de flatter ces passions, les spectateurs seraient bientôt rebutés, et ne voudraient plus se voir sous un aspect qui les fit mépriser d'eux-mêmes. Que s'il donne à quelques-unes des couleurs odieuses, c'est seulement à celles qui ne sont point
10 générales, et qu'on hait naturellement. Ainsi l'auteur ne fait encore en cela que suivre le sentiment du public ; et alors ces passions de rebut sont toujours employées à en faire valoir d'autres, sinon plus légitimes, du moins plus au gré des spectateurs. Il n'y a que la raison qui
15 ne soit bonne à rien sur la scène. Un homme sans passions, ou qui les dominerait toujours, n'y saurait intéresser personne, et l'on a déjà remarqué qu'un stoïcien, dans la tragédie, serait un personnage insupportable ; dans la comédie, il ferait rire tout au plus.

20 Qu'on n'attribue donc pas au théâtre le pouvoir de changer des sentiments ni des mœurs qu'il ne peut que suivre et embellir. Un auteur qui voudrait heurter le goût général composerait bientôt pour lui seul. Quand Molière corrigea la scène comique, il attaqua des modes,
25 des ridicules ; mais il ne choqua pas pour cela le goût du public, il le suivit ou le développa, comme fit aussi Corneille de son côté. C'était l'ancien théâtre qui commençait à choquer ce goût, parce que, dans un siècle devenu plus poli, le théâtre gardait sa première
30 grossièreté. Aussi, le goût général ayant changé depuis ces deux auteurs, si leurs chefs-d'œuvre étaient encore

à paraître, tomberaient-ils infailliblement aujourd'hui. Les connaisseurs ont beau les admirer toujours, si le public les admire encore, c'est plus par honte de s'en dédire que par un vrai sentiment de leurs beautés. On dit que jamais une bonne pièce ne tombe : vraiment je 5 le crois bien, c'est que jamais une bonne pièce ne choque les mœurs de son temps.

(Lettre à d'Alembert.)

DANS LA COMÉDIE TOUT EST MAUVAIS ET PERNICIEUX

Heureusement la tragédie, telle qu'elle existe, est si loin de nous, elle nous présente des êtres si gigantesques, si boursoufflés, si chimériques, que l'exemple de leurs 10 vices n'est guère plus contagieux que celui de leurs vertus n'est utile, et qu'à proportion qu'elle veut moins nous instruire, elle nous fait aussi moins de mal. Mais il n'en est pas ainsi de la comédie, dont les mœurs ont avec les nôtres un rapport plus immédiat, et dont les 15 personnages ressemblent mieux à des hommes. Tout en est mauvais et pernicieux, tout tire à conséquence pour les spectateurs ; et le plaisir même du comique étant fondé sur un vice du cœur humain, c'est une suite de ce principe que plus la comédie est agréable et 20 parfaite, plus son effet est funeste aux mœurs.

(Lettre à d'Alembert.)

LES COMÉDIES DE MOLIERE

Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société ; avec quel scandale il renverse tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée, comment il tourne en dérision
5 les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs ! J'entends dire qu'il attaque les vices, mais je voudrais bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. Quel est le plus blâmable, d'un bourgeois
10 sans esprit et vain qui fait sottement le gentilhomme, ou du gentilhomme fripon qui le dupe ? Dans la pièce dont je parle, ce dernier n'est-il pas l'honnête homme ? n'a-t-il pas pour lui l'intérêt ? et le public n'applaudit-il pas à tous les tours qu'il fait à l'autre ? Quel est le
15 plus criminel, d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux ? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni ? C'est un
20 grand vice d'être avare et de prêter à usure, mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a
25 que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable, et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ?

(Lettre à d'Alembert.)

LE MISANTHROPE

Voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société, il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu : c'est ce qu'il a fait dans le *Misanthrope*. 5

Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une, qu'*Alceste*, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien ; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable. On pourrait 10 dire qu'il a joué dans *Alceste*, non la vertu, mais un véritable défaut, qui est la haine des hommes. A cela je réponds qu'il n'est pas vrai qu'il ait donné cette haine à son personnage ; il ne faut pas que ce nom de misanthrope en impose, comme si celui qui le porte 15 était ennemi du genre humain. Une pareille haine ne serait pas un défaut, mais une dépravation de la nature et le plus grand de tous les vices. Le vrai misanthrope est un monstre. S'il pouvait exister, il ne ferait pas rire, il ferait horreur. 20

Qu'est-ce donc que le misanthrope de Molière ? Un homme de bien qui déteste les mœurs de son siècle et la méchanceté de ses contemporains ; qui, précisément parce qu'il aime ses semblables, hait en eux les maux qu'ils se font réciproquement et les vices dont ces maux 25 sont l'ouvrage. S'il n'y avait ni fripons ni flatteurs, il aimerait tout le genre humain. Il n'y a pas un homme de bien qui ne soit misanthrope en ce sens ; ou plutôt les vrais misanthropes sont ceux qui ne pensent pas

ainsi, car au fond je ne connais pas de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchants, et flatte, par sa coupable complaisance, les vices d'où naissent tous les désordres de la société.

Cependant, ce caractère si vertueux est présenté comme ridicule. Il l'est en effet, à certains égards, et ce qui démontre que l'intention du poète est bien de le rendre tel, c'est celui de l'ami *Philinte*, qu'il met en opposition avec le sien. Ce *Philinte* est le sage de la pièce, un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons ; de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt à ce que rien n'aille mieux ; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim ; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres ; qui, de leur maison bien fermée, verraient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui.

(*Lettre à d'Alembert.*)

PROSOPOPÉE DE FABRICIUS

Voilà le plus sage des hommes au jugement des dieux, et le plus savant des Athéniens au sentiment de la Grèce entière, Socrate, faisant l'éloge de l'ignorance ! Croit-on que, s'il ressuscitait parmi nous, nos savants et

nos artistes lui feraient changer d'avis ? Non, messieurs : cet homme juste continuerait de mépriser nos vaines sciences ; il n'aiderait point à grossir cette foule de livres dont on nous inonde de toutes parts, et ne laisserait, comme il a fait, pour tout précepte à ses disciples et à 5 nos neveux, que l'exemple et la mémoire de sa vertu. C'est ainsi qu'il est beau d'instruire les hommes.

Socrate avait commencé dans Athènes, le vieux Caton continua dans Rome, de se déchaîner contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisaient la vertu et amo- 10 lissaient le courage de ses concitoyens. Mais les sciences, les arts et la dialectique prévalurent encore : Rome se remplit de philosophes et d'orateurs ; on négligea la discipline militaire, on méprisa l'agriculture, on embrassa des sectes, et l'on oublia la patrie. Aux 15 noms sacrés de liberté, de désintéressement, d'obéissance aux lois, succédèrent les noms d'Épicure, de Zénon, d'Arcésilas. *Depuis que les savants ont commencé à paraître parmi nous*, disaient leurs propres philosophes, *les gens de bien se sont éclipsés*. Jusqu'alors les Romains 20 s'étaient contentés de pratiquer la vertu ; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier.

O Fabricius ! qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et 25 que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ses conquêtes ? “ Dieux ! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu ? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine ? 30 quel est ce langage étranger ? quelles sont ces mœurs

efféminées ? que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices ? Insensés, qu'avez-vous fait ? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus ! Ce sont
5 des rhéteurs qui vous gouvernent ! C'est pour enrichir des architectes, des peintres, des statuaires et des histrions que vous avez arrosé de votre sang la Grèce et l'Asie ! Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte ! Romains, hâtez-vous de renverser
10 ces amphithéâtres ; brisez ces marbres, brûlez ces tableaux, chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. Que d'autres mains s'illustrent par de vains talents ; le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde et d'y faire
15 régner la vertu. Quand Cynéas prit notre sénat pour une assemblée de rois, il ne fut ébloui ni par une pompe vaine, ni par une élégance recherchée ; il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude et le charme des hommes futiles. Que vit donc Cynéas de si majestueux ? O
20 citoyens ! il vit un spectacle que ne donneront jamais vos richesses ni tous vos arts, le plus beau spectacle qui ait jamais paru sous le ciel : l'assemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander à Rome, et de gouverner la terre."

(Discours sur les Sciences et les Arts.)

TROISIÈME PARTIE

L'ANTITHÈSE

(Nous ne pouvons pas retourner à l'état de nature.)

LETTRE DE VOLTAIRE À ROUSSEAU

30 août 1755.

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain;¹ je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont 5 notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; *il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage.* Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu 10 l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada: premièrement, parce que les 15

¹ Son *Discours sur l'inégalité parmi les hommes.*

maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire ; secondement, parce que la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi
5 méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

FRAGMENTS DE LA RÉPONSE DE ROUSSEAU

10 sept. 1755.

. . . Vous voyez que *je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise*, quoique je regrette beaucoup, pour ma
10 part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand à la fois et si nuisible qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire et qu'au diable de le vouloir. *Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes* ; personne au monde n'y réussirait moins
15 que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres ; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent
20 indépendants de nos vaines connaissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères que, quand le hasard en détourne quelque-une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs, il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le
25 vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage, quand il voudra y réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite ;

ce ne sont ni les savants, ni les poètes, qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains : mais sans le poison lent et secret qui corrompt peu à peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste, n'eussent 5 point existé ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice 10 intérieur qu'il augmente ; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances, qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements, accélèrent bientôt nos malheurs. *Mais il vient un temps où le mal est tel 15 que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.*

IMPOSSIBILITÉ DU RETOUR À L'ÉTAT DE NATURE

Suivant de mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis partout le développement de son grand principe, que 20 la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. L'Émile en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, 25 étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors, et l'altèrent insensiblement. Dans ses premiers écrits, il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion

qui nous donne une admiration stupide pour les instrumens de nos misères, et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talents pernicieux et mépriser des vertus utiles. Partout il nous fait voir
5 l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive, aveugle, misérable et méchante à mesure qu'elle s'en éloigne ; son but est de redresser l'erreur de nos jugemens pour retarder le progrès de nos vices, et de nous montrer que, là où nous
10 cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons en effet qu'erreurs et misères.

Mais la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité, quand une fois on s'en est éloigné ; c'est encore un des
15 principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi, son objet ne pouvait être de ramener les peuples nombreux, ni les grands États, à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une
20 marche aussi rapide vers la perfection de la société, et vers la détérioration de l'espèce. Ces distinctions méritaient d'être faites, et ne l'ont point été ; on s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers
25 dans sa première barbarie ; et il a toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption ; il avait travaillé pour sa patrie et pour
30 les petits États constitués comme elle. Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque utilité, c'est en

changeant les objets de leur estime et retardant ainsi leur décadence qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations. Mais malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, et la sottise de l'amour propre, qui persuade à 5 chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques ; et l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans 10 l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, et qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce, qui la lui rendent bien.

(Dialogues.)

LE RETOUR INTÉGRAL À L'ÉTAT DE NATURE N'EST
MÊME PAS DÉSIRABLE

I

Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit 15 dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que la voix du devoir succédant à l'impulsion physique, l'homme, qui, 20 jusque-là, n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature,

il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent, son âme tout entière s'élève à tel point que, si les abus de cette nouvelle condition ne le
5 dégradaient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme.

(*Contrat social*, i. 8.)

II

Ils commenceront, selon leur coutume, par établir
10 une autre question à leur fantaisie, ils me la feront résoudre comme il leur conviendra. Pour m'attaquer plus commodément, ils me feront raisonner, non à ma manière, mais à la leur : ils détourneront habilement les yeux du lecteur de l'objet essentiel, pour les fixer à
15 droite et à gauche. Ils combattront un fantôme, et prétendront m'avoir vaincu ; mais j'aurai fait ce que je dois faire, et je commence.

“ La science n'est bonne à rien, et ne fait jamais que du mal ; car elle est mauvaise de sa nature. Elle n'est
20 pas plus inséparable du vice que l'ignorance de la vertu. Tous les peuples lettrés ont toujours été corrompus ; tous les peuples ignorants ont été vertueux ; en un mot, il n'y a de vices que parmi les savants, ni d'homme vertueux que celui qui ne sait rien. Il y a donc un
25 moyen pour nous de redevenir honnêtes gens ; c'est de nous hâter de proscrire la science et les savants, de brûler nos bibliothèques, et fermer nos académies, nos

collèges, nos universités, et de nous replonger dans la barbarie des premiers siècles."

Voilà ce que mes adversaires ont très bien réfuté : aussi jamais n'ai-je dit ni pensé un seul mot de tout cela, et l'on ne saurait rien imaginer de plus opposé à mon système que cette absurde doctrine qu'ils ont la bonté de m'attribuer. Mais voici ce que j'ai dit, et qu'on n'a point réfuté.

Il s'agissait de savoir si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer nos mœurs. 10

En montrant, comme je l'ai fait, que nos mœurs ne sont point épurées, la question était à peu près résolue.

Mais elle en renfermait implicitement une autre plus générale et plus importante sur l'influence que la culture des sciences doit avoir en toute occasion sur les mœurs 15 des peuples. C'est celle-ci, dont la première n'est qu'une conséquence, que je me proposai d'examiner avec soin.

Je commençai par les faits, et je montrai que les mœurs ont dégénéré chez tous les peuples du monde, à 20 mesure que le goût de l'étude et des lettres s'est étendu parmi eux.

Ce n'était pas assez ; car sans pouvoir nier que ces choses eussent toujours marché ensemble, on pouvait nier que l'une eût amené l'autre : je m'appliquai donc à 25 montrer cette liaison nécessaire. Je fis voir que la source de nos erreurs sur ce point vient de ce que nous confondons nos vaines et trompeuses connaissances avec la souveraine Intelligence, qui voit d'un coup d'œil la vérité de toutes choses. La science, prise d'une 30 manière abstraite, mérite toute notre admiration. La

folle science des hommes n'est digne que de risée et de mépris.

Le goût des lettres annonce toujours chez un peuple un commencement de corruption qu'il accélère très
5 promptement. Car ce goût ne peut naître ainsi dans toute une nation que de deux mauvaises sources, que l'étude entretient et grossit à son tour, savoir l'oisiveté et le désir de se distinguer. . . .

Mais quand un peuple est une fois corrompu, soit
10 que les sciences y aient contribué ou non, faut-il les bannir ou l'en préserver, pour le rendre meilleur ou pour l'empêcher de devenir pire? C'est une autre question, dans laquelle je me suis positivement déclaré
pour la négative. Car, premièrement, puisqu'un peuple
15 vicieux ne revient jamais à la vertu, il ne s'agit pas de rendre bons ceux qui ne le sont plus, mais de conserver tels ceux qui ont le bonheur de l'être. En second lieu, les mêmes causes qui ont corrompu les peuples servent quelquefois à prévenir une plus grande corruption ;
20 c'est ainsi que celui qui s'est gâté le tempérament par un usage indiscret de la médecine est forcé de recourir encore aux médecins pour se conserver en vie ; et c'est ainsi que les arts et les sciences, après avoir fait éclore les vices, sont nécessaires pour les empêcher de se
25 tourner en crimes ; elles les couvrent au moins d'un vernis qui ne permet pas au poison de s'exhaler aussi librement. Elles détruisent la vertu, mais elles en laissent le simulacre public, qui est toujours une belle chose. Elles introduisent à sa place la politesse et les
30 bienséances ; et à la crainte de paraître méchant, elles substituent celle de paraître ridicule.

Mon avis est donc, et je l'ai déjà dit plus d'une fois, de laisser subsister, et même d'entretenir avec soin les Académies, les collèges, les universités, les bibliothèques, les spectacles et tous les autres amusements qui peuvent faire quelque diversion à la méchanceté des hommes, et 5 les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses plus dangereuses : car dans une contrée où il ne serait plus question d'honnêtes gens, ni de bonnes mœurs, il vaudrait encore mieux vivre avec des fripons qu'avec des brigands.

(*Préface de Narcisse.*) 10

QUATRIÈME PARTIE

LA SYNTHÈSE

A. L'ÉDUCATION

DE L'ÉDUCATION

C'EST à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mère, qui sus t'écarter de la grande route, et garantir l'arbrisseau naissant du choc des opinions humaines ! Cultive, arrose la jeune plante avant qu'elle meure : ses
5 fruits feront un jour tes délices. Forme de bonne heure une enceinte autour de l'âme de ton enfant ; un autre en peut marquer le circuit, mais toi seule y dois poser la barrière.

On façonne les plantes par la culture, et les hommes
10 par l'éducation. Si l'homme naissait grand et fort, sa taille et sa force lui seraient inutiles jusqu'à ce qu'il eût appris à s'en servir ; elles lui seraient préjudiciables, en empêchant les autres de songer à l'assister ; et, abandonné à lui-même, il mourrait de misère avant d'avoir
15 connu ses besoins. On se plaint de l'état d'enfance ; on ne voit pas que la race humaine eût péri si l'homme n'eût commencé par être enfant.

Nous naissons faibles, nous avons besoin de force ;

nous naissons dépourvus de tout, nous avons besoin d'assistance ; nous naissons stupides, nous avons besoin de jugement. Tout ce que nous n'avons pas à notre naissance, et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation. 5

Cette éducation nous vient de la nature, ou des hommes ou des choses. Le développement interne de nos facultés et de nos organes est l'éducation de la nature ; l'usage qu'on nous apprend à faire de ce développement est l'éducation des hommes ; et l'acquis 10 de notre propre expérience sur les objets qui nous affectent est l'éducation des choses.

Chacun de nous est donc formé par trois sortes de maîtres. Le disciple dans lequel leurs diverses leçons se contrarient est mal élevé, et ne sera jamais d'accord 15 avec lui-même ; celui dans lequel elles tombent toutes sur les mêmes points, et tendent aux mêmes fins, va seul à son but et vit conséquemment. Celui-là seul est bien élevé.

Or, de ces trois éducations différentes, celle de la 20 nature ne dépend point de nous ; celle des choses n'en dépend qu'à certains égards. Celle des hommes est la seule dont nous soyons vraiment les maîtres : encore ne le sommes-nous que par supposition ; car qui est-ce qui peut espérer de diriger entièrement les discours et les 25 actions de tous ceux qui environnent un enfant ?

Sitôt donc que l'éducation est un art, il est presque impossible qu'elle réussisse, puisque le concours nécessaire à son succès ne dépend de personne. Tout ce qu'on peut faire à force de soins est d'approcher plus 30 ou moins du but, mais il faut du bonheur pour l'atteindre.

Quel est ce but ? c'est celui même de la nature ; cela vient d'être prouvé. Puisque le concours des trois éducations est nécessaire à leur perfection, c'est sur celle à laquelle nous ne pouvons rien qu'il faut diriger
5 les deux autres. (*Émile*, I.)

BUT QUE DOIT SE PROPOSER L'ÉDUCATION

Le but que l'on doit se proposer dans l'éducation d'un jeune homme, c'est de lui former le cœur, le jugement et l'esprit ; et cela dans l'ordre que je les nomme. La plupart des maîtres, les pédants surtout, regardent
10 l'acquisition et l'entassement des sciences comme l'unique objet d'une belle éducation, sans penser que souvent, comme dit Molière :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

D'un autre côté, bien des pères, méprisant assez tout ce
15 qu'on appelle étude, ne se soucient guère que de former leurs enfants aux exercices du corps et à la connaissance du monde. Entre ces extrémités nous prendrons un juste milieu. Les sciences ne doivent pas être négligées ; mais aussi elles ne doivent pas précéder les mœurs,
20 surtout dans un esprit pétillant et plein de feu, peu capable d'attention jusqu'à un certain âge, et dont le caractère se trouvera décidé très à bonne heure. A quoi sert à un homme le savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste ? Que s'il a eu le malheur de
25 laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux. De deux personnes également engagées dans le vice, le

moins habile fera toujours le moins de mal ; et les sciences, même les plus spéculatives et les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit et de lui donner, en l'exerçant, une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie, quand on a le cœur mauvais.

(Projet pour l'éducation de M. Sainte-Marie.)

QUELQUES RÈGLES D'ÉDUCATION

I

Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. Lecteurs vulgaires, pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut faire quand on réfléchit ; et, quoi que vous puissiez dire, j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés. Le plus dangereux intervalle de la vie humaine est celui de la naissance à l'âge de douze ans. C'est le temps où germent les erreurs et les vices, sans qu'on ait encore aucun instrument pour les détruire ; et quand l'instrument vient, les racines sont si profondes qu'il n'est plus temps de les arracher. Si les enfants sautaient tout d'un coup de la mamelle à l'âge de raison, l'éducation qu'on leur donne pourrait leur convenir ; mais, selon le progrès naturel, il leur en faut une toute contraire. Il faudrait qu'ils ne fissent rien de leur âme jusqu'à ce qu'elle eût toutes ses facultés ; car il est impossible qu'elle aperçoive le flambeau que vous lui présentez tandis qu'elle est aveugle, et qu'elle suive

dans l'immense plaine des idées une route que la raison trace encore si légèrement pour les meilleurs yeux.

La première éducation doit donc être purement négative. Elle consiste, non point à enseigner la vertu
5 ni la vérité, mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur. Si vous pouviez ne rien faire et ne rien laisser faire; si vous pouviez amener votre élève sain et robuste à l'âge de douze ans, sans qu'il sût distinguer sa main droite de sa main gauche, dès vos premières leçons les yeux de
10 son entendement s'ouvriraient à la raison; sans préjugés, sans habitudes, il n'aurait rien en lui qui pût contrarier l'effet de vos soins. Bientôt il deviendrait entre vos mains le plus sage des hommes; et en commençant par ne rien faire, vous auriez fait un prodige d'éducation.

15 Prenez bien le contre-pied de l'usage, et vous ferez presque toujours bien. . . . Laissez longtemps agir la nature, avant de vous mêler d'agir à sa place, de peur de contrarier ses opérations. Vous connaissez, dites-vous, le prix du temps et n'en voulez point perdre.
20 Vous ne voyez pas que c'est bien plus le perdre d'en mal user que de n'en rien faire, et qu'un enfant mal instruit est plus loin de la sagesse que celui qu'on n'a point instruit du tout. Vous êtes alarmé de le voir consumer ses premières années à ne rien faire. Com-
25 ment! n'est-ce rien que d'être heureux? n'est-ce rien que de sauter, jouer, courir toute la journée? De sa vie il ne sera si occupé. Platon, dans sa *République*, qu'on croit si austère, n'élève les enfants qu'en fêtes, jeux, chansons, passe-temps; on dirait qu'il a tout fait
30 quand il leur a bien appris à se réjouir; et Sénèque, parlant de l'ancienne jeunesse romaine: Elle était, dit-il,

toujours debout, on ne lui enseignait rien qu'elle dût apprendre assise. En valait-elle moins, parvenue à l'âge viril? Effrayez-vous donc peu de cette oisiveté prétendue. Que diriez-vous d'un homme qui, pour mettre toute la vie à profit, ne voudrait jamais dormir? Vous diriez: 5 Cet homme est insensé; il ne jouit pas du temps, il se l'ôte; pour fuir le sommeil, il court à la mort. Songez donc que c'est ici la même chose, et que l'enfance est le sommeil de la raison.

L'apparente facilité d'apprendre est cause de la perte 10 des enfants. On ne voit pas que cette facilité même est la preuve qu'ils n'apprennent rien. Leur cerveau lisse et poli rend comme un miroir les objets qu'on lui présente; mais rien ne reste, rien ne pénètre. L'enfant retient les mots, les idées se réfléchissent: ceux qui 15 l'écoutent les entendent, lui seul ne les entend point.

Quoique la mémoire et le raisonnement soient deux facultés essentiellement différentes, cependant l'une ne se développe véritablement qu'avec l'autre. Avant l'âge de raison l'enfant ne reçoit pas des idées, mais des 20 images; et il y a cette différence entre les unes et les autres, que les images ne sont que des peintures absolues des objets sensibles, et que les idées sont des notions des objets, déterminées par des rapports. Une image peut être seule dans l'esprit qui se la représente; mais 25 toute idée en suppose d'autres. Quand on imagine, on ne fait que voir; quand on conçoit, on compare. Nos sensations sont purement passives, au lieu que toutes nos perceptions ou idées naissent d'un principe actif qui juge. Cela sera démontré ci-après. 30

Je dis donc que les enfants, n'étant pas capables de

jugement, n'ont point de véritable mémoire. Ils retiennent des sons, des figures, des sensations, rarement des idées, plus rarement leurs liaisons. En m'objectant qu'ils apprennent quelques éléments de
5 géométrie, on croit bien prouver contre moi ; et tout au contraire, c'est pour moi qu'on prouve : on montre que, loin de savoir raisonner d'eux-mêmes, ils ne savent pas même retenir les raisonnements d'autrui ; car suivez ces petits géomètres dans leur méthode, vous voyez aussitôt qu'ils
10 n'ont retenu que l'exacte impression de la figure et les termes de la démonstration. A la moindre objection nouvelle, ils n'y sont plus ; renversez la figure, ils n'y sont plus. Tout leur savoir est dans la sensation, rien n'a passé jusqu'à l'entendement. Leur mémoire elle-
15 même n'est guère plus parfaite que les autres facultés, puisqu'il faut presque toujours qu'ils rapprennent, étant grands, les choses dont ils ont appris les mots dans l'enfance.

Je suis cependant bien éloigné de penser que les
20 enfants n'aient aucune espèce de raisonnement. Au contraire, je vois qu'ils raisonnent très bien dans tout ce qu'ils connaissent et qui se rapporte à leur intérêt présent et sensible. Mais c'est sur leurs connaissances que l'on se trompe, en leur prêtant celles qu'ils n'ont
25 pas, et les faisant raisonner sur ce qu'ils ne sauraient comprendre. On se trompe encore en voulant les rendre attentifs à des considérations qui ne les touchent en aucune manière, comme celle de leur intérêt à venir, de leur bonheur étant hommes, de l'estime qu'on aura
30 pour eux quand ils seront grands ; discours qui, tenus à des êtres dépourvus de toute prévoyance, ne signifient

absolument rien pour eux. Or, toutes les études forcées de ces pauvres infortunés tendent à ces objets entièrement étrangers à leurs esprits. Qu'on juge de l'attention qu'ils y peuvent donner.

Les pédagogues qui nous étalent en grand appareil 5 les instructions qu'ils donnent à leurs disciples sont payés pour tenir un autre langage : cependant on voit, par leur propre conduite, qu'ils pensent exactement comme moi. Car que leur apprennent-ils enfin ? Des mots, encore des mots, et toujours des mots. Parmi 10 les diverses sciences qu'ils se vantent de leur enseigner, ils se gardent bien de choisir celles qui leur seraient véritablement utiles, parce que ce seraient des sciences de choses et qu'ils n'y réussiraient pas, mais celles qu'on paraît savoir quand on en sait les termes : le blason, la 15 géographie, la chronologie, les langues, etc., toutes études si loin de l'homme et surtout de l'enfant que c'est une merveille si rien de tout cela lui peut être utile une fois en sa vie.

(*Émile*, II.)

II

Raisonner avec les enfants était la grande maxime de 20 Locke ; c'est la plus en vogue aujourd'hui : son succès ne me paraît pourtant pas fort propre à la mettre en crédit, et pour moi je ne vois rien de plus sot que ces enfants avec qui l'on a tant raisonné. De toutes les facultés de l'homme, la raison, qui n'est, pour ainsi dire, 25 qu'un composé de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard ; et c'est de celle-là qu'on veut se servir pour développer les

premières ! Le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable : et l'on prétend élever un enfant par la raison ! C'est commencer par la fin, c'est vouloir faire l'instrument de l'ouvrage. Si
5 les enfants entendaient raison, ils n'auraient pas besoin d'être élevés ; mais en leur parlant dès leur bas âge une langue qu'ils n'entendent point, on les accoutume à se payer de mots, à contrôler tout ce qu'on leur dit, à se croire aussi sages que leurs maîtres, à devenir disputeurs
10 et mutins ; et tout ce qu'on pense obtenir d'eux par des motifs raisonnables, on ne l'obtient jamais que par ceux de convoitise, ou de crainte, ou de vanité, qu'on est toujours forcé d'y joindre.

Voici la formule à laquelle peuvent se réduire à peu
15 près toutes les leçons de morale qu'on fait et qu'on peut faire aux enfants.

Le Maître

Il ne faut pas faire cela.

L'Enfant

Et pourquoi ne faut-il pas faire cela ?

Le Maître

Parce que c'est mal fait.

L'Enfant

20 Mal fait ! Qu'est-ce qui est mal fait ?

Le Maître

Ce qu'on vous défend.

L'Enfant

Quel mal y a-t-il à faire ce qu'on me défend ?

Le Maître

On vous punit pour avoir désobéi.

L'Enfant

Je ferai en sorte qu'on n'en sache rien.

Le Maître

On vous épiera.

L'Enfant

Je me cacherais.

Le Maître

On vous questionnera.

5

L'Enfant

Je mentirai.

Le Maître

Il ne faut pas mentir.

L'Enfant

Pourquoi ne faut-il pas mentir ?

(*Émile*, II.)

NÉCESSITÉ D'APPRENDRE UN MÉTIER—DIGNITÉ DU TRAVAIL MANUEL

Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévi- 10 tables, et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet : les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt ? Nous ap- 15 prochons de l'état de crise et du siècle des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors ?

Tout ce qu'ont fait les hommes, les hommes peuvent le détruire : il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature, et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs. Que fera donc, dans la
5 bassesse, ce satrape que vous n'avez élevé que pour la grandeur ? Que fera, dans la pauvreté, ce publicain qui ne sait vivre que d'or ? Que fera, dépourvu de tout, ce fastueux imbécile qui ne sait point user de lui-même, et ne met son être que dans ce qui est étranger
10 à lui ? Heureux celui qui sait quitter alors l'état qui le quitte, et rester homme en dépit du sort ! Qu'on loue tant qu'on voudra ce roi vaincu qui veut s'enterrer en furieux sous les débris de son trône ; moi je le méprise ; je vois qu'il n'existe que par sa couronne, et qu'il n'est
15 rien du tout s'il n'est roi : mais celui qui la perd et s'en passe est alors au-dessus d'elle. Du rang de roi, qu'un lâche, un méchant, un fou peut remplir comme un autre, il monte à l'état d'homme, que si peu d'hommes savent remplir. Alors il triomphe de la fortune, il la brave ; il
20 ne doit rien qu'à lui seul ; et, quand il ne lui reste à montrer que lui, il n'est point nul ; il est quelque chose. Oui, j'aime mieux cent fois le roi de Syracuse maître d'école à Corinthe, et le roi de Macédoine greffier à Rome, qu'un malheureux Tarquin, ne sachant que
25 devenir s'il ne règne pas, que l'héritier du possesseur de trois royaumes, jouet de quiconque ose insulter à sa misère, errant de cour en cour, cherchant partout des secours, et trouvant partout des affronts faute de savoir faire autre chose qu'un métier qui n'est plus en son
30 pouvoir. . . .

Or, de toutes les occupations qui peuvent fournir la

subsistance à l'homme, celle qui le rapproche le plus de l'état de nature est le travail des mains ; de toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. L'artisan ne dépend que de son travail ; il est libre, aussi libre que le laboureur 5 est esclave, car celui-ci tient à son champ, dont la récolte est à la discrétion d'autrui. L'ennemi, le prince, un voisin puissant, un procès, lui peut enlever ce champ ; par ce champ on peut le vexer en mille manières : mais partout où l'on veut vexer l'artisan, son bagage est 10 bientôt fait ; il emporte ses bras et s'en va. Toutefois, l'agriculture est le premier métier de l'homme : c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le plus noble qu'il puisse exercer. Je ne dis pas à Émile : Apprends l'agriculture ; il la sait. Tous les travaux 15 rustiques lui sont familiers ; c'est par eux qu'il a commencé, c'est à eux qu'il revient sans cesse, je lui dis donc : Cultive l'héritage de tes pères. Mais si tu perds cet héritage, ou si tu n'en as point, que faire ? Apprends un métier. 20

Un métier à mon fils ! mon fils artisan ! Monsieur, y pensez-vous ? J'y pense mieux que vous, madame, qui voulez le réduire à ne pouvoir jamais être qu'un lord, un marquis, un prince, et peut-être un jour moins que rien : moi, je lui veux donner un rang qu'il ne 25 puisse perdre, un rang qui l'honore dans tous les temps, je veux l'élever à l'état d'homme, et, quoi que vous en puissiez dire, il aura moins d'égaux à ce titre qu'à tous ceux qu'il tiendra de vous. . . .

Je veux absolument qu'Émile apprenne un métier. 30
Un métier honnête, au moins, direz-vous ? Que signifie

ce mot? Tout métier utile au public n'est-il pas honnête? Je ne veux point qu'il soit brodeur, ni doreur, ni vernisseur, comme le gentilhomme de Locke ; je ne veux qu'il soit ni musicien, ni comédien, ni faiseur
5 de livres.¹ A ces professions près et les autres qui leur ressemblent, qu'il prenne celle qu'il voudra ; je ne prétends le gêner en rien. J'aime mieux qu'il soit cordonnier que poète ; j'aime mieux qu'il pave les grands chemins que de faire des fleurs de porcelaine.
10 Mais, direz-vous, les archers, les espions, les bourreaux, sont des gens utiles. Il ne tient qu'au gouvernement qu'ils ne le soient point. Mais passons ; j'avais tort : il ne suffit pas de choisir un métier utile, il faut encore qu'il n'exige pas des gens qui l'exercent des qualités
15 d'âme odieuses et incompatibles avec l'humanité. Ainsi, revenant au premier mot, prenons un métier honnête : mais souvenons-nous toujours qu'il n'y a point d'honnêteté sans l'utilité.

Voilà l'esprit qui doit nous guider dans le choix du
20 métier d'Émile, ou plutôt ce n'est pas à nous de faire ce choix, c'est à lui, car les maximes dont il est imbu conservant en lui le mépris naturel des choses inutiles, jamais il ne voudra consumer son temps en travaux de nulle valeur, et il ne connaît de valeur aux choses que
25 celle de leur utilité réelle ; il lui faut un métier qui pût servir à Robinson dans son île. . . .

Mais peut-être donnons-nous ici trop d'importance

¹ Vous l'êtes bien, vous, me dira-t-on. Je le suis pour mon malheur, je l'avoue ; et mes torts, que je pense avoir assez expiés ne sont pas pour autrui des raisons d'en avoir de semblables. Je n'écris pas pour excuser mes fautes, mais pour empêcher mes lecteurs de les imiter,

au choix d'un métier. Puisqu'il ne s'agit que d'un travail des mains, ce choix n'est rien pour Émile ; et son apprentissage est déjà plus d'à moitié fait, par les exercices dont nous l'avons occupé jusqu'à présent. Que voulez-vous qu'il fasse ? Il est prêt à tout : il sait 5 déjà manier la bêche et la houe ; il sait se servir du tour, du marteau, du rabot, de la lime ; les outils de tous les métiers lui sont déjà familiers. Il ne s'agit plus que d'acquérir de quelqu'un de ces outils un usage assez prompt, assez facile, pour égaler en diligence les bons 10 ouvriers qui s'en servent ; et il a sur ce point un grand avantage par-dessus tous, c'est d'avoir le corps agile, les membres flexibles, pour prendre sans peine toutes sortes d'attitudes et prolonger sans effort toutes sortes de mouvements. De plus, il a les organes justes et 15 bien exercés ; toute la mécanique des arts lui est déjà connue. Pour savoir travailler en maître, il ne lui manque que de l'habitude, et l'habitude ne se gagne qu'avec le temps. Auquel des métiers, dont le choix nous reste à faire, donnera-t-il donc assez de temps pour 20 s'y rendre diligent ? Ce n'est plus que de cela qu'il s'agit.

Donnez à l'homme un métier qui convienne à son sexe, et au jeune homme un métier qui convienne à son âge ; toute profession sédentaire et casanière, qui 25 effémine et ramollit le corps, ne lui plaît ni ne lui convient. Jamais jeune garçon n'aspira de lui-même à être tailleur ; il faut de l'art pour porter à ce métier de femmes le sexe pour lequel il n'est pas fait. L'aiguille et l'épée ne sauraient être maniées par les mêmes mains. 30 Si j'étais souverain, je ne permettrai la couture et les

métiers à l'aiguille qu'aux femmes et aux boiteux réduits à s'occuper comme elles. (*Émile*, II.)

LES JEUX

Dans tous les collèges il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfants. Cet article
5 si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non seulement pour former des tempéraments robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral qu'on néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains qui sont autant de
10 paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative. Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est de la dernière facilité dans la bonne éducation publique : c'est de tenir toujours les enfants
15 en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien et qu'ils prennent en haine par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place, mais par des exercices qui leur plaisent, en satisfaisant au besoin qu'en croissant a leur corps de s'agiter, et dont l'agrément
20 pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble et en public, de manière qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent, et qui excite la concurrence et l'émulation.
25 Les parents qui préféreront l'éducation domestique, et feront élever leurs enfants sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur instruction peut être domestique et particulière, mais leurs jeux

doivent toujours être publics et communs à tous ; car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre 5 sous les yeux de leurs concitoyens et à désirer l'approbation publique. Pour cela, il ne faut pas que les prix et récompenses des vainqueurs soient distribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des collèges, mais par acclamation et au jugement des 10 spectateurs ; et l'on peut compter que ces jugements seront toujours justes, surtout si l'on a soin de rendre ces jeux attirants pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil et de façon qu'ils fassent spectacle. Alors il est à présumer que tous les honnêtes gens et 15 tous les bons patriotes se feront un devoir et un plaisir d'y assister.

(*Gouvernement de Pologne.*)

LES VOYAGES À PIED

Je ne conçois qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval : c'est d'aller à pied. On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu 20 d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays ; on se détourne à droite, à gauche ; on examine tout ce qui nous flatte, on s'arrête à tous les points de vue. Aperçois-je une rivière, je la côtoie ; un bois touffu, je vais sous son ombre ; une grotte, je la visite ; une 25 carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais, j'y reste. A l'instant que je m'ennuie, je m'en vais. Je ne dépends ni des chevaux ni du postillon.

Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer ; je vois tout ce qu'un homme peut voir ; et, ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté
5 dont un homme peut jouir. Si le mauvais temps m'arrête et que l'ennui me gagne, alors je prends des chevaux.

Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore. J'ai peine à comprendre comment un philosophe peut se résoudre à voyager autrement et
10 s'arracher à l'examen des richesses qu'il foule aux pieds et que la terre prodigue à sa vue. Qui est-ce qui, aimant un peu l'agriculture, ne veut pas connaître les productions particulières au climat des lieux qu'il traverse, et la manière de les cultiver ? Qui est-ce qui, ayant un
15 peu de goût pour l'histoire naturelle, peut se résoudre à passer un terrain sans l'examiner, un rocher sans l'écorner, des montagnes sans herboriser, des cailloux sans chercher des fossiles ? Vos philosophes de ruelles étudient l'histoire naturelle dans des cabinets ; ils ont
20 des colifichets ; ils savent des noms, et n'ont aucune idée de la nature.

Combien de plaisirs différents on rassemble par cette agréable manière de voyager ! sans compter la santé qui s'affermite, l'humeur qui s'égaye. J'ai toujours vu ceux
25 qui voyageaient dans de bonnes voitures bien douces rêveurs, tristes, grondants ou souffrants ; et les piétons toujours gais, légers, et contents de tout. Combien le cœur rit quand on approche du gîte ! Combien un repas grossier paraît savoureux ! Avec quel plaisir on
30 se repose à table ! Quel bon sommeil on fait dans un mauvais lit ! Quand on ne veut qu'arriver, on peut

courir en chaise de poste ; mais quand on veut voyager,
il faut aller à pied. (*Émile*, v.)

B. LE SENTIMENT RELIGIEUX

Je prévois combien de lecteurs seront surpris de me voir suivre tout le premier âge de mon élève sans lui parler de religion. A quinze ans il ne savait s'il avait 5 une âme, et peut-être à dix-huit n'est-il pas encore temps qu'il l'apprenne ; car s'il l'apprend plus tôt qu'il ne faut, il court risque de ne le savoir jamais.

Gardons-nous d'annoncer la vérité à ceux qui ne sont pas en état de l'entendre, car c'est vouloir y sub- 10 stituer l'erreur. Il vaudrait mieux n'avoir aucune idée de la Divinité que d'en avoir des idées basses, fantastiques, injurieuses, indignes d'elle ; c'est un moindre mal de la méconnaître que de l'outrager.

Quelle difficulté je vois s'élever ici ! difficulté d'autant 15 plus grande qu'elle est moins dans les choses que dans la pusillanimité de ceux qui n'osent la résoudre.

Commençons au moins par oser la proposer : Un enfant doit être élevé dans la religion de son père ; on lui prouve toujours très bien que cette religion, quelle 20 qu'elle soit, est la seule véritable, que toutes les autres ne sont qu'extravagance et absurdité. La force des arguments dépend absolument sur ce point du pays où on les propose.

Qu'un Turc, qui trouve le Christianisme si ridicule 25 à Constantinople, aille voir comment on trouve le

mahométisme à Paris ! C'est surtout en matière de religion que l'opinion triomphe. Mais nous qui prétendons secouer son joug en toute chose, nous qui ne voulons rien donner à l'autorité, nous qui ne voulons
5 rien enseigner à notre Émile qu'il ne pût apprendre de lui-même par tout pays, dans quelle religion l'élèverons-nous ? A quelle secte agrégerons-nous l'homme de la nature ?

La réponse est fort simple, ce me semble ; nous ne
10 l'agrégerons ni à celle-ci ni à celle-là, mais nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire. *(Émile, IV.)*

PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD

1. *Le Lever du Soleil*

Le rendez-vous ne fut pas renvoyé plus tard qu'au lendemain matin. On était en été ; nous nous levâmes à
15 la pointe du jour. Il me mena hors de la ville, sur une haute colline, au dessous de laquelle passait le Pô, dont on voyait le cours à travers les fertiles rives qu'il baigne ; dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage ; les rayons du soleil levant rasaient déjà
20 les plaines, et, projetant sur les champs par longues ombres les arbres, les coteaux, les maisons, enrichissaient de mille accidents de lumière le plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé. On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en
25 offrir le texte à nos entretiens. *(Émile, IV.)*

2. *Préambule*

Mon enfant, n'attendez de moi ni des discours savants ni de profonds raisonnements. Je ne suis pas un grand philosophe, et je me soucie peu de l'être. Mais j'ai quelquefois du bon sens, et j'aime toujours la vérité. Je ne veux pas argumenter avec vous, ni même 5 tenter de vous convaincre ; il me suffit de vous exposer ce que je pense dans la simplicité de mon cœur. Consultez le vôtre durant mon discours ; c'est tout ce que je vous demande. Si je me trompe, c'est de bonne foi ; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée 10 à crime : quand vous vous tromperiez de même, il y aurait peu de mal à cela. Si je pense bien, la raison nous est commune, et nous avons le même intérêt à l'écouter : pourquoi ne penseriez-vous pas comme moi ? 15

Portant donc en moi l'amour de la vérité pour toute philosophie, et pour toute méthode une règle facile et simple qui me dispense de la vaine subtilité des arguments, je reprends sur cette règle l'examen des connaissances qui m'intéressent, résolu d'admettre pour évidentes 20 toutes celles auxquelles, dans la sincérité de mon cœur, je ne pourrai refuser mon consentement, pour vraies toutes celles qui me paraîtront avoir une liaison nécessaire avec ces premières, et de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre, 25 et sans me tourmenter à les éclaircir quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique.

(*Émile*, IV.)

3. L'harmonie universelle, preuve de l'existence de Dieu

Il n'y a pas un être dans l'univers qu'on ne puisse, à quelque égard, regarder comme le centre commun de tous les autres autour duquel ils sont tous ordonnés, en sorte qu'ils sont tous réciproquement fins et moyens
5 les uns relativement aux autres. L'esprit se confond et se perd dans cette infinité de rapports, dont pas un n'est confondu ni perdu dans la foule. Que d'absurdes suppositions pour déduire toute cette harmonie de l'aveugle mécanisme de la matière muc fortuitement !
10 Ceux qui nient l'unité d'intention qui se manifeste dans les rapports de toutes les parties de ce grand tout ont beau couvrir leur galimatias d'abstractions, de coordinations, de principes généraux, de termes emblématiques, quoi qu'ils fassent, il m'est impossible de concevoir un
15 système d'êtres si constamment ordonnés que je ne conçoive une intelligence qui l'ordonne. Il ne dépend pas de moi de croire que la matière passive et morte a pu produire des êtres vivants et sentants, qu'une fatalité aveugle a pu produire des êtres intelligents, que ce qui
20 ne pense point a pu produire des êtres qui pensent.

Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage, je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Mais ce même monde est-il éternel ou créé ? Y a-t-il un principe unique des choses ?
25 y en a-t-il deux ou plusieurs ? et quelle est leur nature ? Je n'en sais rien ; et que m'importe ? A mesure que ces connaissances me deviendront intéressantes, je m'efforcerai de les acquérir ; jusque-là je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour-

propre, mais qui sont inutiles à ma conduite et supérieures à ma raison.

Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose. Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait 5 point, toujours est-il certain que le tout est un, et annonce une intelligence unique ; car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système, et qui ne concoure à la même fin, savoir, la conservation du tout dans l'ordre établi. Cet être qui veut et qui peut, cet 10 être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle *Dieu*. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, que j'ai rassemblées, et celle de bonté, qui en est une suite nécessaire, mais je n'en 15 connais pas mieux l'être auquel je l'ai donné ; il se dérobe également à mes sens et à mon entendement ; plus j'y pense, plus je me confonds : je sais très certainement qu'il existe, et qu'il existe par lui-même ; je sais que mon existence est subordonnée à la sienne, et que toutes les 20 choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres, je le sens en moi ; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe, et mon esprit 25 trouble n'aperçoit plus rien. (*Émile*, iv.)

4. *L'homme, roi de la terre*

Il est donc vrai que l'homme est le roi de la terre qu'il habite ; car non seulement il dompte tous les

animaux, non seulement il dispose des éléments par son industrie, mais lui seul sur la terre en sait disposer, et il s'approprie encore, par la contemplation, les astres mêmes dont il ne peut approcher. Qu'on me montre
5 un autre animal sur la terre qui sache faire usage du feu, et qui sache admirer le soleil. Quoi ! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports ; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu ; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne ; je puis
10 aimer le bien, le faire, et je me comparerais aux bêtes ! Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles ; ou plutôt tu veux en vain t'avilir : ton génie dépose contre tes principes ; ton cœur bien-faisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes
15 facultés prouve leur excellence en dépit de toi.

(*Émile*, IV.)

5. *La liberté de l'homme, condition de sa dignité*

Si l'homme est actif et libre, il agit de lui-même ; tout ce qu'il fait librement n'entre point dans le système ordonné de la Providence, et ne peut lui être imputé. Elle ne veut point le mal que fait l'homme en abusant
20 de la liberté qu'elle lui donne ; mais elle ne l'empêche pas de le faire, soit que de la part d'un être si faible ce mal soit nul à ses yeux, soit qu'elle ne pût l'empêcher sans gêner sa liberté et faire un mal plus grand en dégradant sa nature. Elle l'a fait libre afin qu'il fît non
25 le mal, mais le bien par choix. Elle l'a mis en état de faire ce choix en usant bien des facultés dont elle l'a doué ; mais elle a tellement borné ses forces que l'abus de la liberté qu'elle lui laisse ne peut troubler l'ordre

général. Le mal que l'homme fait retombe sur lui sans rien changer au système du monde, sans empêcher que l'espèce humaine elle-même ne se conserve malgré qu'elle en ait. Murmurer de ce que Dieu ne l'empêche pas de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il la fit 5 d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même ; c'est pour mériter ce contentement que nous sommes placés sur la terre et doués de la liberté, 10 que nous sommes tentés par les passions et retenus par la conscience. (Émile, iv.)

6. *L'immortalité de l'âme*

Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps ; et si elle lui survit, la Providence est justifiée. Quand je n'aurais d'autres preuves de l'immatérialité de l'âme 15 que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais : Tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre 20 à la mort. J'aurais, à la vérité, l'embarras de me demander où est l'homme, quand tout ce qu'il avait de sensible est détruit. Cette question n'est plus une difficulté pour moi, sitôt que j'ai reconnu deux substances. (Émile, iv.)

7. *La conscience morale*

Exister, pour nous, c'est sentir ; notre sensibilité est 25 incontestablement antérieure à notre intelligence, et

nous avons eu des sentiments avant des idées. Quelle que soit la cause de notre être, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentiments convenables à notre nature ; et l'on ne saurait nier qu'au moins
5 ceux-là ne soient innés. Ces sentiments, quant à l'individu, sont l'amour de soi, la crainte de la douleur, l'horreur de la mort, le désir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut
10 l'être que par d'autres sentiments innés, relatifs à son espèce ; car, à ne considérer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher. Or c'est du système moral formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables que naît
15 l'impulsion de la conscience. Connaître le bien, ce n'est pas l'aimer ; l'homme n'en a pas la connaissance innée ; mais sitôt que sa raison le lui fait connaître, sa conscience le porte à l'aimer ; c'est ce sentiment qui est inné. . . .

20 Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu ! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses
25 actions ; sans toi, je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

(*Émile*, IV.)

C. L'AMOUR, LE MARIAGE, LA FAMILLE

LE "LYRISME" DE ROUSSEAU

(a) Ah ! si tu pouvais rester toujours jeune et brillante comme à présent, je ne demanderais au ciel que de te savoir éternellement heureuse, te voir tous les ans de ma vie une fois, une seule fois, et passer le reste de mes jours à contempler de loin ton asile, à t'adorer parmi ces rochers. Mais, hélas ! vois la rapidité de cet astre qui jamais n'arrête ; il vole, et le temps fuit, l'occasion s'échappe : ta beauté, ta beauté même aura son terme ; elle doit décliner et périr un jour comme une fleur qui tombe sans avoir été cueillie ; et moi cependant je 10 gémis, je souffre, ma jeunesse s'usc dans les larmes, et se flétrit dans la douleur. Pense, pense, Julie, que nous comptons déjà des années perdues pour le bonheur. Pense qu'elles ne reviendront jamais ; qu'il en sera de même de celles qui nous restent si nous les 15 laissons échapper encore. O amante aveuglée ! tu cherches un chimérique bonheur pour un temps où nous ne serons plus ; tu regardes un avenir éloigné, et tu ne vois pas que nous nous consomons sans cesse, et que nos âmes, épuisées d'amour et de peines, se fondent 20 et coulent comme l'eau. (*Nouvelle Héloïse*, i. 26.)

(b) Insensiblement la lune se leva, l'eau devint plus calme, et Julie me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau ; et, en m'asseyant à côté d'elle, je ne songeai plus à quitter sa main. Nous 25 gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré

des rames m'excitait à rêver. Le chant assez gai des bécassines me retraçant les plaisirs d'un autre âge, au lieu de m'égayer, m'attristait. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel
5 serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations, la présence même de cet objet chéri, rien ne put détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses. Je commençai
10 par me rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant le charme de nos premières amours. Tous les sentiments délicieux qui remplissaient alors mon âme s'y retracèrent pour l'affliger ; tous les événements de notre jeunesse, nos études, nos entretiens, nos
15 lettres, nos rendez-vous, nos plaisirs, ces foules de petits objets qui m'offraient l'image de mon bonheur passé, tout revenait, pour augmenter ma misère présente, prendre place en mon souvenir. C'en est fait, disais-je en moi-même ; ces temps, ces temps heureux ne sont
20 plus ; ils ont disparu pour jamais. Hélas ! ils ne reviendront plus ; et nous vivons, et nous sommes ensemble, et nos cœurs sont toujours unis ! Il me semblait que j'aurais porté plus patiemment sa mort ou son absence, et que j'avais moins souffert tout le temps que
25 j'avais passé loin d'elle. (*Nouvelle Héloïse*, iv. 17.)

LA MESSE DE MARIAGE

Arrivée à l'église, je sentis en entrant une sorte d'émotion que je n'avais jamais éprouvée. Je ne sais quelle terreur vint saisir mon âme dans ce lieu simple

et auguste, tout rempli de la majesté de celui qu'on y sert. Une frayeur soudaine me fit frissonner ; tremblante et prête à tomber en défaillance, j'eus peine à me traîner jusqu'au pied de la chaire. Loin de me remettre, je sentis mon trouble augmenter durant la cérémonie ; et 5 s'il me laissait apercevoir les objets, c'était pour en être épouvantée. Le jour sombre de l'édifice, le profond silence des spectateurs, leur maintien modeste et recueilli, le cortège de tous mes parents, l'imposant aspect de mon vénéré père, tout donnait à ce qui s'allait 10 passer un air de solennité qui m'excitait à l'attention et au respect, et qui m'eût fait frémir à la seule idée d'un parjure. Je crus voir l'organe de la Providence et entendre la voix de Dieu dans le ministre prononçant gravement la sainte liturgie. La pureté, la dignité, la 15 sainteté du mariage, si vivement exposées dans les paroles de l'Écriture, ses chastes et sublimes devoirs si importants au bonheur, à l'ordre, à la paix, à la durée du genre humain, si doux à remplir pour eux-mêmes, tout cela me fit une telle impression que je crus sentir 20 intérieurement une révolution subite. Une puissance inconnue sembla corriger tout à coup le désordre de mes affections et les rétablir selon la loi du devoir et de la nature. L'œil éternel qui voit tout, disais-je en moi-même, lit maintenant au fond de mon cœur ; il 25 compare ma volonté cachée à la réponse de ma bouche : le ciel et la terre sont témoins de l'engagement sacré que je prends ; ils le seront encore de ma fidélité à l'observer.

Un coup d'œil jeté par hasard sur M. et Madame 30 d'Orbe, que je vis à côté l'un de l'autre et fixant sur

moi des yeux attendris, m'émut plus puissamment encore que n'avaient fait tous les autres objets. Aimable couple ! Le devoir et l'honnêteté vous lient : tendres amis, époux fidèles, sans brûler de ce feu dévorant qui
5 consume l'âme, vous vous aimez d'un sentiment pur et doux qui la nourrit, que la sagesse autorise et que la raison dirige ; vous n'en êtes que plus solidement heureux. Ah ! puissé-je dans un lien pareil trouver la même innocence, et jouir du même bonheur ! Si je ne
10 l'ai pas mérité comme vous, je m'en rendrai digne à votre exemple. Ces sentiments réveillèrent mon espérance et mon courage. J'envisageai le saint nœud que j'allais former comme un nouvel état qui devait purifier mon âme et la rendre à tous ses devoirs. Quand le
15 pasteur me demanda si je promettais obéissance et fidélité parfaite à celui que j'acceptais pour époux, ma bouche et mon cœur le promirent. Je le tiendrai jusqu'à la mort.

Pénétrée de l'état d'honneur et de sûreté où je me
20 sentais rétablie, j'élevai vers le ciel mes mains suppliantes, j'invoquai l'être dont il est le trône, et qui soutient ou détruit quand il lui plaît, par nos propres forces, la liberté qu'il nous donne. Je veux, lui dis-je, le bien que tu veux, et dont toi seul es la source. Je veux aimer
25 l'époux que tu m'as donné. Je veux être fidèle, parce que c'est le premier devoir qui lie la famille et toute la société. Je veux tout ce qui se rapporte à l'ordre de la nature que tu as établi, et aux règles de la raison que je tiens de toi. Je remets mon cœur sous ta garde et
30 mes désirs en ta main. Rends toutes mes actions conformes à ma volonté constante, qui est la tienne et

ne permets plus que l'erreur d'un moment l'emporte sur le choix de toute ma vie.

(*Nouvelle Héloïse*, iii. 18.)

L'AMOUR DANS LE MARIAGE

Ce qui m'a longtemps abusée, et qui peut-être vous abuse encore, c'est la pensée que l'amour est nécessaire pour former un heureux mariage. Mon ami, c'est une 5 erreur ; l'honnêteté, la vertu, de certaines convenances, moins de conditions et d'âges que de caractères et d'humeurs, suffisent entre deux époux ; ce qui n'empêche point qu'il ne résulte de cette union un attachement très tendre, qui, pour n'être pas précisément de 10 l'amour, n'en est pas moins doux et n'en est que plus durable. L'amour est accompagné d'une inquiétude continuelle de jalousie ou de privation, peu convenable au mariage, qui est un état de jouissance et de paix. On ne s'épouse point pour penser uniquement l'un à 15 l'autre, mais pour remplir conjointement les devoirs de la vie civile, gouverner prudemment la maison, bien élever ses enfants. Les amants ne voient jamais qu'eux, ne s'occupent incessamment que d'eux, et la seule chose qu'ils sachent faire est de s'aimer. Ce n'est pas assez 20 pour des époux, qui ont tant d'autres soins à remplir. Il n'y a point de passion qui nous fasse une si forte illusion que l'amour : on prend sa violence pour un signe de sa durée. Mais, au contraire, c'est son ardeur même qui le consume ; il s'use avec la jeunesse, il 25 s'efface avec la beauté, il s'éteint sous les glaces de l'âge ; et depuis que le monde existe on n'a jamais vu deux

amants en cheveux blancs soupirer l'un pour l'autre. On doit donc compter qu'on cessera de s'adorer tôt ou tard ; alors, l'idole qu'on servait détruite, on se voit réciproquement tels qu'on est. On cherche avec
5 étonnement l'objet qu'on aimait ; ne le trouvant plus, on se dépite contre celui qui reste, et souvent l'imagination le défigure autant qu'elle l'avait paré. Il y a peu de gens, dit La Rochefoucauld, qui ne soient honteux de s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus. Combien alors
10 il est à craindre que l'ennui ne succède à des sentiments trop vifs ; que leur déclin, sans s'arrêter à l'indifférence, ne passe jusqu'au dégoût ; qu'on ne se trouve enfin tout à fait rassasiés l'un de l'autre ; et que pour s'être trop aimés amants, on n'en vienne à se haïr époux !
15 Mon cher ami, vous m'avez toujours paru bien aimable, mais je ne vous ai jamais vu qu'amoureux : que sais-je ce que vous seriez devenu, cessant de l'être ?

Pour M. de Wolmar, nulle illusion ne nous prévient l'un pour l'autre. Nous nous voyons tels que nous
20 sommes ; le sentiment qui nous joint n'est point l'aveugle transport des cœurs passionnés, mais l'immuable et constant attachement de deux personnes honnêtes et raisonnables, qui, destinées à passer ensemble le reste de leurs jours, sont contentes de leur sort, et tâchent de
25 se le rendre doux l'une à l'autre. Il semble que, quand on nous eût formés exprès pour nous unir, on n'aurait pu réussir mieux. S'il avait le cœur aussi tendre que moi, il serait impossible que tant de sensibilité de part et d'autre ne se heurtât quelquefois, et qu'il n'en résultât
30 des querelles. Si j'étais aussi tranquille que lui, trop de froideur régnerait entre nous, et rendrait la société

moins agréable et moins douce. S'il ne m'aimait point, nous vivrions mal ensemble ; s'il m'eût trop aimée, il m'eût été importun. Chacun des deux est précisément ce qu'il faut à l'autre ; il m'éclaire et je l'anime ; nous en valons mieux réunis, et il semble que nous soyons 5 destinés à ne faire entre nous qu'une seule âme, dont il est l'entendement et moi la volonté.

(*Nouvelle Héloïse*, iii. 20.)

LES VENDANGES À CLARENS

Depuis un mois, les chaleurs de l'automne apprêtaient d'heureuses vendanges ; les premières gelées en ont amené l'ouverture ; le pampre grillé, laissant la grappe 10 à découvert, semble inviter les mortels à s'en emparer. Toutes les vignes chargées de ce fruit bienfaisant que le ciel offre aux infortunés pour leur faire oublier leur misère ; le bruit des tonneaux, des cuves, des légrefass¹ qu'on relie de toutes parts ; le chant des 15 vendangeuses dont ces coteaux retentissent ; la marche continuelle de ceux qui portent la vendange au pressoir ; le rauque son des instruments rustiques qui les anime au travail ; l'aimable et touchant tableau d'une allégorie générale qui semble en ce moment étendue sur la 20 surface de la terre ; enfin, le voile de brouillard que le soleil élève au matin comme une toile de théâtre pour découvrir à l'œil un si charmant spectacle ; tout conspire à lui donner un air de fête, et cette fête n'en devient que plus belle à la réflexion, quand on songe qu'elle est 25

¹ Sorte de foudre ou de grand tonneau du pays. (Note de Rousseau.)

la seule où les hommes aient su joindre l'agréable à l'utile.

. M. de Wolmar, dont ici le meilleur terrain consiste en vignobles, a fait d'avance tous les préparatifs nécessaires. Les cuves, le pressoir, le cellier, les futailles, n'attendaient que la douce liqueur pour laquelle ils sont destinés. Mme de Wolmar s'est chargée de la récolte ; le choix des ouvriers, l'ordre et la distribution du travail la regardent. Mme d'Orbe préside aux
10 festins de vendange et au salaire des journaliers selon la police établie, dont les lois ne s'enfreignent jamais ici. Mon inspection à moi est de faire observer au pressoir les directions de Julie, dont la tête ne supporte pas la vapeur des cuves ; et Claire n'a pas manqué d'applaudir à cet
15 emploi, comme étant tout à fait du ressort d'un buveur.

Les tâches ainsi partagées, le métier commun pour remplir les vides est celui du vendangeur. Tout le monde est sur pied de grand matin : on se rassemble pour aller à la vigne. Mme d'Orbe, qui n'est jamais
20 assez occupée au gré de son activité, se charge, pour surcroît, de faire avertir et tancer les paresseux, et je puis me vanter qu'elle s'acquitte envers moi de ce soin avec une maligne vigilance.

Depuis huit jours que cet agréable travail nous occupe,
25 on est à peine à la moitié de l'ouvrage. Outre les vins destinés pour la vente et pour les provisions ordinaires, lesquels n'ont d'autre façon que d'être recueillis avec soin, la bienfaisante fée en prépare d'autres plus fins pour nos buveurs ; et j'aide aux opérations magiques
30 dont je vous ai parlé, pour tirer d'un même vignoble des vins de tous les pays.

Vous ne sauriez concevoir avec quel zèle, avec quelle gaieté tout cela se fait. On chante, on rit toute la journée, et le travail n'en va que mieux. Tout vit dans la plus grande familiarité ; tout le monde est égal, et personne ne s'oublie. Les dames sont sans airs, les 5 paysannes sont décentes, les hommes badins et non grossiers. C'est à qui trouvera les meilleures chansons, à qui fera les meilleurs contes, à qui dira les meilleurs traits. L'union même engendre les folâtres querelles ; et l'on ne s'agace mutuellement que pour montrer com- 10 bien on est sûr les uns des autres. On ne revient point ensuite faire chez soi les messieurs ; on passe aux vignes toute la journée : Julie y fait faire une loge où l'on va se chauffer quand on a froid, et dans laquelle on se réfugie en cas de pluie. On dine avec les paysans, et à leur 15 heure, aussi bien qu'on travaille avec eux. On mange avec appétit leur soupe un peu grossière, mais bonne, saine, et chargée d'excellents légumes. On ne ricane point orgueilleusement de leur air gauche et de leurs compliments rustauds ; pour les mettre à leur aise, on 20 s'y prête sans affectation. Ces complaisances ne leur échappent pas, ils y sont sensibles ; et voyant qu'on veut bien sortir pour eux de sa place, ils s'en tiennent d'autant plus volontiers dans la leur. . . .

Le soir, on revient gaiement tous ensemble. On 25 nourrit et lège les ouvriers tout le temps de la vendange : et même le dimanche, après le prêche du soir, on se rassemble avec eux et l'on danse jusqu'au souper. . . .

Le lieu d'assemblée est une salle à l'antique avec une grande cheminée où l'on fait bon feu. La pièce est 30 éclairée de trois lampes, auxquelles M. de Wolmar a

seulement fait ajouter des capuchons de fer blanc pour intercepter la fumée et réfléchir la lumière. Pour prévenir l'envie et les regrets, on tâche de ne rien étaler aux yeux de ces bonnes gens qu'ils ne puissent retrouver
5 chez eux, de ne leur montrer d'autre opulence que le choix du bon dans les choses communes, et un peu plus de largesse dans la distribution. Le souper est servi sur deux longues tables. Le luxe et l'appareil des festins n'y sont pas, mais l'abondance et la joie y sont. Tout le
10 monde se met à table, maîtres, journaliers, domestiques ; chacun se lève indifféremment pour servir, sans exclusion, sans préférence, et le service se fait toujours avec grâce et avec plaisir. On boit à discrétion ; la liberté n'a point d'autres bornes que l'honnêteté. La présence de
15 maîtres si respectés contient tout le monde, et n'empêche pas qu'on soit à son aise et gai. Que s'il arrive à quelqu'un de s'oublier, on ne trouble point la fête par des réprimandes, mais il est congédié sans rémission, dès le lendemain. . . .

20 Après le souper, on veille encore une heure ou deux en teillant du chanvre ; chacun dit sa chanson tour à tour. Quelquefois les vendangeuses chantent en chœur toutes ensemble, ou bien alternativement à voix seule et en refrain. La plupart de ces chansons sont de
25 vieilles romances dont les airs ne sont pas piquants, mais ils ont je ne sais quoi d'antique et de doux qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes ; elles plaisent pourtant. . . .

Voilà comment se passe la soirée. Quand l'heure de
30 la retraite approche, Mme de Wolmar dit : "Allons tirer le feu d'artifice." A l'instant, chacun prend son

paquet de chènevottes, signe honorable de son travail ; on les porte en triomphe au milieu de la cour ; on les rassemble en un tas, on en fait un trophée ; on y met le feu ; mais n'a pas cet honneur qui veut : Julie l'adjuge en présentant le flambeau à celui ou celle qui a fait ce 5 soir-là le plus d'ouvrage ; fût-ce elle-même, elle se l'attribue sans façon. L'auguste cérémonie est accompagnée d'acclamations et de battements de mains. Les chènevottes font un feu clair et brillant qui s'élève jusqu'aux nues, un vrai feu de joie, autour duquel on saute, 10 on rit. Ensuite, on offre à boire à toute l'assemblée ; chacun boit à la santé du vainqueur, et va se coucher, content d'une journée passée dans le travail, la gaieté, l'innocence, et qu'on ne serait pas fâché de recommencer le lendemain, le surlendemain, et toute sa vie. 15

(*Nouvelle Héloïse*, v. 7.)

D. LE CONTRAT SOCIAL

L'ORDRE SOCIAL EST FONDÉ SUR DES CONVENTIONS

L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime ? Je crois pouvoir résoudre cette question. 20

Si je ne considérais que la force et l'effet qui en dérive, je dirais : "Tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug, et qu'il le secoue, il fait encore mieux : car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a 25

ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou on ne l'était point à la lui ôter." Mais l'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature ; il est donc fondé sur
5 des conventions. Il s'agit de savoir quelles sont ces conventions. (I. I.)

LA FAMILLE

La plus ancienne de toutes les sociétés, et la seule naturelle, est celle de la famille : encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont
10 besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père, exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester
15 unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement ; et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa
20 propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même ; et sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à le conserver, devient par là son propre maître.

La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle
25 des sociétés politiques : le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants ; et tous, étant nés égaux et libres, n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que, dans la famille, l'amour du père pour ses enfants le paye des soins qu'il leur rend ;

et que, dans l'État, le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples.

(1. ii.)

LA FORCE NE CRÉE PAS LE DROIT

La force est une puissance physique : je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est 5 tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-ce être un devoir ?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable, car, sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change 10 avec la cause : toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement ; et puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt 15 quand la force cesse ? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir ; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de *droit* n'ajoute rien à la force ; il ne signifie ici rien du tout. 20

Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes. Ainsi ma question primitive revient toujours. (1. iii.)

QU'IL FAUT TOUJOURS REMONTER À UNE PREMIÈRE CONVENTION

Il y aura toujours une grande différence entre soumettre une multitude et régir une société. Que des 25

hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef ; c'est, si l'on veut, une agrégation, mais
5 non pas une association : il n'y a là ni bien public, ni corps politique.

Un peuple, dit Grotius, peut se donner à un roi. Selon Grotius, un peuple est donc un peuple avant de se donner à un roi. Ce don même est un acte civil ; il
10 suppose une délibération publique. Avant donc que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un roi, il serait bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple ; car cet acte, étant nécessairement antérieur à l'autre, est le vrai fondement de la société. (I. v.)

LE PACTE SOCIAL

15 “Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant.” Tel est le problème fondamental
20 dont le *Contrat social* donne la solution.

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte, que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet ; en sorte que, bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles
25 sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues, jusqu'à ce que, le pacte social étant violé, chacun rentre alors dans ses premiers droits, et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauses, bien entendues, se réduisent toutes à une seule : savoir, l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ; car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et, la condition étant égale 5 pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer : car, s'il restait quelques droits aux 10 particuliers, comme il n'y aurait aucun supérieur commun qui pût prononcer entre eux et le public, chacun, étant en quelque point son propre juge, prétendrait bientôt l'être en tous ; l'état de nature subsisterait, et l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine. 15

Enfin, chacun se donnant à tous ne se donne à personne ; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a. 20

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : "Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque 25 membre comme partie indivisible du tout."

A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même 30 acte son unité, son *moi* commun, sa vie et sa volonté.

Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de *cité*, et prend maintenant celui de *république* ou de *corps politique*, lequel est appelé par ses membres *État* quand il est
 5 passif, *souverain* quand il est actif, *puissance* en le comparant à ses semblables. A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de *peuple*, et s'appellent en particulier *citoyens*, comme participant à l'autorité souveraine, et *sujets*, comme soumis aux lois de l'État.
 10 Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre ; il suffit de les savoir distinguer quand ils sont employés dans toute leur précision. (I. vi.)

DE L'ÉTAT CIVIL¹

Ce que l'homme perd par le Contrat Social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le
 15 tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est
 20 limitée par la volonté générale ; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre positif. On pourrait, sur ce qui précède, ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale, qui
 25 seule rend l'homme vraiment maître de lui ; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. (I. viii.)

¹ For the first section of this chapter see p. 67.

DES BORNES DU POUVOIR SOUVERAIN

La volonté générale, pour être vraiment telle, doit l'être dans son objet ainsi que dans son essence ; elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous ; et elle perd sa rectitude naturelle lorsqu'elle tend à quelque objet individuel et déterminé. Ainsi, de même qu'une volonté 5 particulière ne peut représenter la volonté générale, la volonté générale à son tour change de nature, ayant un objet particulier, et ne peut, comme générale, prononcer ni sur un homme ni sur un fait.

Par quelque côté qu'on remonte au principe, on arrive 10 toujours à la même conclusion, savoir, que le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions et doivent jouir tous des mêmes droits. Ainsi, par la nature du pacte, tout acte de souveraineté, c'est-à-dire tout acte authentique de la 15 volonté générale, oblige ou favorise également tous les citoyens ; en sorte que le souverain connaît seulement le corps de la nation, et ne distingue aucun de ceux qui la composent. Qu'est-ce donc proprement qu'un acte de souveraineté ? Ce n'est pas une convention du 20 supérieur avec l'inférieur, mais une convention du corps avec chacun de ses membres : convention légitime, parce qu'elle est commune à tous ; utile, parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que le bien général, et solide, parce qu'elle a pour garant la force publique et 25 le pouvoir suprême. Tant que les sujets ne sont soumis qu'à de telles conventions, ils n'obéissent à personne, mais seulement à leur propre volonté.

On voit par là que le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et que tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été
5 laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions ; de sorte que le souverain n'est jamais en droit de charger un sujet plus qu'un autre.

Ces distinctions une fois admises, il est si faux que dans le contrat social il y ait de la part des particuliers
10 aucune renonciation véritable que leur situation, par l'effet de ce contrat, se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant, et qu'au lieu d'une aliénation ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une manière d'être incertaine et précaire contre une autre meilleure et
15 plus sûre, de l'indépendance naturelle contre la liberté, du pouvoir de nuire à autrui contre leur propre sûreté, et de leur force, que d'autres pouvaient surmonter, contre un droit que l'union sociale rend invincible. Leur vie même, qu'ils ont dévouée à l'État, en est
20 continuellement protégée, et lorsqu'ils l'exposent pour sa défense, que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui ? Que font-ils qu'ils ne fissent plus fréquemment et avec plus de danger dans l'état de la nature, lorsque, livrant des combats inévitables, ils
25 défendraient au péril de leur vie ce qui leur sert à la conserver ? Tous ont à combattre au besoin pour la patrie, il est vrai ; mais aussi nul n'a jamais à combattre pour soi. Ne gagne-t-on pas encore à courir, pour ce qui fait notre sûreté, une partie des risques qu'il
30 faudrait courir pour nous-mêmes sitôt qu'elle nous serait ôtée ?

DE LA LOI

Par le pacte social nous avons donné l'existence et la vie au corps politique : il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Car l'acte primitif par lequel ce corps se forme et s'unit ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se 5 conserver.

Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source ; mais si nous savions la recevoir de si haut, 10 nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle émanée de la raison seule ; mais cette justice, pour être admise entre nous, doit être réciproque. A considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la 15 justice sont vaines parmi les hommes ; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, quand celui-ci les observe avec tout le monde sans que personne les observe avec lui. Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux devoirs et ramener la justice 20 à son objet. Dans l'état de nature, où tout est commun, je ne dois rien à ceux à qui je n'ai rien promis ; je ne reconnais pour être à autrui que ce qui m'est inutile. Il n'en est pas ainsi dans l'état civil, où tous les droits sont fixés par la loi. 25

Mais qu'est-ce donc enfin qu'une loi ? Tant qu'on se contentera de n'attacher à ce mot que des idées métaphysiques, on continuera de raisonner sans s'entendre ; et quand on aura dit ce que c'est qu'une loi de

la nature, on n'en saura pas mieux ce que c'est qu'une loi de l'État.

J'ai déjà dit qu'il n'y avait point de volonté générale sur un objet particulier. En effet, cet objet particulier
5 est dans l'État ou hors de l'État. S'il est hors de l'État, une volonté qui lui est étrangère n'est point générale par rapport à lui ; et si cet objet est dans l'État, il en fait partie : alors il se forme entre le tout et sa partie une relation qui en fait deux êtres séparés, dont la partie
10 est l'un, et le tout, moins cette même partie, est l'autre. Mais le tout moins une partie n'est point le tout ; et tant que ce rapport subsiste, il n'y a plus de tout, mais deux parties inégales : d'où il suit que la volonté de l'une n'est point non plus générale par rapport à
15 l'autre.

Mais quand tout le peuple statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même ; et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier sous un point de vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune
20 division du tout. Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi.

Quand je dis que l'objet des lois est toujours général, j'entends que la loi considère les sujets en corps et
25 les actions comme abstraites, jamais un homme comme individu ni une action particulière. Ainsi la loi peut bien statuer qu'il y aura des privilèges, mais elle n'en peut donner nommément à personne ; la loi peut faire plusieurs classes de citoyens, assigner même les qualités
30 qui donneront droit à ces classes, mais elle ne peut nommer tels et tels pour y être admis ; elle peut établir

un gouvernement royal et une succession héréditaire, mais elle ne peut élire un roi, ni nommer une famille royale : en un mot, toute fonction qui se rapporte à un objet individuel n'appartient point à la puissance législative.

(II. vi.) 5

LE GOUVERNEMENT

Qu'est-ce donc que le gouvernement ? Un corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance, chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté tant civile que politique.

Les membres de ce corps s'appellent magistrats ou 10 *rois*, c'est-à-dire *gouverneurs* ; et le corps entier porte le nom de *prince*.¹ Ainsi ceux qui prétendent que l'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs n'est point un contrat ont grande raison. Ce n'est absolument qu'une commission, un emploi, dans lequel, simples 15 officiers du souverain, ils exercent en son nom le pouvoir dont il les a faits dépositaires, et qu'il peut limiter, modifier, et reprendre quand il lui plait. L'aliénation d'un tel droit, étant incompatible avec la nature du corps social, est contraire au but de l'association. 20

J'appelle donc *gouvernement* ou suprême administration l'exercice légitime de la puissance exécutive, et prince ou magistrat l'homme ou le corps chargé de cette administration.

C'est dans le gouvernement que se trouvent les forces 25 intermédiaires, dont les rapports composent celui du

¹ C'est ainsi qu'à Venise on donne au collège le nom de *sérénissime prince*, même quand le doge n'y assiste pas.

tout au tout, du souverain à l'État. On peut représenter ce dernier rapport par celui des extrêmes d'une proportion continue, dont la moyenne proportionnelle est le gouvernement. Le gouvernement reçoit du souverain
5 les ordres qu'il donne au peuple ; et, pour que l'État soit dans un bon équilibre, il faut, tout compensé, qu'il y ait égalité entre le produit ou la puissance du gouvernement pris en lui-même, et le produit ou la puissance des citoyens, qui sont souverain d'un côté et sujets de l'autre.
10 De plus, on ne saurait altérer aucun des trois termes sans rompre à l'instant la proportion. Si le souverain veut gouverner, ou si le magistrat veut donner des lois, ou si les sujets refusent d'obéir, le désordre succède à la règle, la force et la volonté n'agissent plus de concert, et
15 l'État dissous tombe ainsi dans le despotisme ou dans l'anarchie. Enfin, comme il n'y a qu'une moyenne proportionnelle entre chaque rapport, il n'y a non plus qu'un bon gouvernement possible dans un État ; mais, comme mille événements peuvent changer les rapports
20 d'un peuple, non seulement différents gouvernements peuvent être bons à divers peuples, mais au même peuple en différents temps. (III. i.)

DIFFÉRENTES FORMES DE GOUVERNEMENT

Le souverain peut, en premier lieu, commettre le dépôt du gouvernement à tout le peuple ou à la plus
25 grande partie du peuple, en sorte qu'il y ait plus de citoyens magistrats que de citoyens simples particuliers. On donne à cette forme de gouvernement le nom de *démocratie*.

Ou bien il peut resserrer le gouvernement entre les mains d'un petit nombre, en sorte qu'il y ait plus de simples citoyens que de magistrats ; et cette forme porte le nom d'*aristocratie*.

Enfin, il peut concentrer tout le gouvernement dans 5 les mains d'un magistrat unique dont tous les autres tiennent leur pouvoir. Cette troisième forme est la plus commune, et s'appelle *monarchie*, ou gouvernement royal.

On doit remarquer que toutes ces formes, ou du moins les deux premières, sont susceptibles de plus ou 10 de moins, et ont même une assez grande latitude ; car la démocratie peut embrasser tout le peuple, ou se resserrer jusqu'à la moitié. L'aristocratie, à son tour, peut de la moitié du peuple se resserrer jusqu'au plus petit nombre indéterminément. La royauté même est 15 susceptible de quelque partage. Sparte eut constamment deux rois par sa constitution ; et l'on a vu dans l'empire romain jusqu'à huit empereurs à la fois, sans qu'on pût dire que l'empire fût divisé. Ainsi, il y a un point où chaque forme de gouvernement se confond avec 20 la suivante, et l'on voit que, sous trois seules dénominations, le gouvernement est réellement susceptible d'autant de formes diverses que l'État a de citoyens.

Il y a plus : ce même gouvernement pouvant, à certains égards, se subdiviser en d'autres parties, l'une 25 administrée d'une manière et l'autre d'une autre, il peut résulter de ces trois formes combinées une multitude de formes mixtes, dont chacune est multipliable par toutes les formes simples.

On a de tout temps beaucoup disputé sur la meilleure 30 forme de gouvernement, sans considérer que chacune

d'elles est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres.

Si, dans les différents États, le nombre des magistrats suprêmes doit être en raison inverse de celui des citoyens, 5 il s'ensuit qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits États, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands. Cette règle se tire immédiatement du principe. Mais comment compter la multitude de circonstances qui peuvent fournir des 10 exceptions ? (III. iii.)

DE LA DÉMOCRATIE

Celui qui fait la loi sait mieux que personne comment elle doit être exécutée et interprétée. Il semble donc qu'on ne saurait avoir une meilleure constitution que celle où le pouvoir exécutif est joint au législatif ; mais 15 c'est cela même qui rend ce gouvernement insuffisant à certains égards, parce que les choses qui doivent être distinguées ne le sont pas, et que le prince et le souverain, n'étant que la même personne, ne forment, pour ainsi dire, qu'un gouvernement sans gouvernement.

20 Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute, ni que le corps du peuple détourne son attention des vues générales pour les donner aux objets particuliers. Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des lois par 25 le gouvernement est un mal moindre que la corruption du législateur, suite infaillible des vues particulières. Alors l'État étant altéré dans sa substance, toute réforme devient impossible. Un peuple qui n'abuserait jamais

du gouvernement n'abuserait pas non plus de l'indépendance ; un peuple qui gouvernerait toujours bien n'aurait pas besoin d'être gouverné.

A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en 5 existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des 10 commissions, sans que la forme de l'administration change.

En effet, je crois pouvoir poser en principe que, quand les fonctions du gouvernement sont partagées entre plusieurs tribunaux, les moins nombreux acquièrent 15 tôt ou tard la plus grande autorité, ne fût-ce qu'à cause de la facilité d'expédier les affaires, qui les y amène naturellement.

D'ailleurs, que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ! Premièrement, un État très 20 petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres ; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et de discussions épineuses ; ensuite, beaucoup d'égalité dans les rangs et 25 dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité ; enfin, peu ou point de luxe, car ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires ; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise ; 30 il vend la patrie à la mollesse, à la vanité ; il ôte à

l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion.

Voilà pourquoi un auteur célèbre a donné la vertu pour principe à la république, car toutes ces conditions
5 ne sauraient subsister sans la vertu ; mais, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, ce beau génie a manqué souvent de justesse, quelquefois de clarté, et n'a pas vu que l'autorité souveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout État bien
10 constitué, plus ou moins, il est vrai, selon la forme du gouvernement.

Ajoutons qu'il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines que le démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun
15 qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme, ni qui demande plus de vigilance et de courage pour être maintenu dans la sienne. C'est surtout dans cette constitution que le citoyen doit s'armer de force et de constance, et dire chaque jour de sa vie
20 au fond de son cœur ce que disait un vertueux Palatin dans la diète de Pologne : *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.*

S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne
25 convient pas à des hommes. (III. iv.)

DE L'ARISTOCRATIE

Nous avons ici deux personnes morales très distinctes, savoir, le gouvernement et le souverain, et par conséquent deux volontés générales, l'une par rapport à tous

les citoyens, l'autre seulement pour les membres de l'administration. Aussi, bien que le gouvernement puisse régler sa police intérieure comme il lui plaît, il ne peut jamais parler au peuple qu'au nom du souverain, c'est-à-dire au nom du peuple même ; ce qu'il ne faut 5 jamais oublier.

Les premières sociétés se gouvernèrent aristocratiquement. Les chefs des familles délibéraient entre eux des affaires publiques. Les jeunes gens cédaient sans peine à l'autorité de l'expérience. De là les noms 10 de *prêtres*, d'*anciens*, de *sénat*, de *gérontes*. Les sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent encore ainsi de nos jours, et sont très bien gouvernés.

Mais, à mesure que l'inégalité d'institution l'emporta sur l'inégalité naturelle, la richesse ou la puissance fut 15 préférée à l'âge, et l'aristocratie devint élective. Enfin la puissance transmise avec les biens du père aux enfants, rendant les familles patriciennes, rendit le gouvernement héréditaire, et l'on vit des sénateurs de vingt ans. 20

Il y a donc trois sortes d'aristocratie : naturelle, élective, héréditaire. La première ne convient qu'à des peuples simples ; la troisième est le pire de tous les gouvernements. La deuxième est le meilleur ; c'est l'aristocratie proprement dite. 25

Outre l'avantage de la distinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ses membres ; car, dans le gouvernement populaire, tous les citoyens naissent magistrats, mais celui-ci les borne à un petit nombre, et ils ne le deviennent que par élection : moyen par lequel 30 la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres

raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de nouveaux garants qu'on sera sagement gouverné.

De plus, les assemblées se font plus commodément ; les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus
5 d'ordre et de diligence ; le crédit de l'État est mieux soutenu chez l'étranger par de vénérables sénateurs que par une multitude inconnue ou méprisée.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on
10 est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit, et non pour le leur. Il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent encore mieux. Mais il faut remarquer que l'intérêt de corps commence à moins
15 diriger ici la force publique sur la règle de la volonté générale, et qu'une autre pente inévitable enlève aux lois une partie de la puissance exécutive.

A l'égard des convenances particulières, il ne faut ni un État si petit, ni un peuple si simple et si droit, que
20 l'exécution des lois suive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne démocratie. Il ne faut pas non plus une si grande nation, que les chefs épars pour la gouverner puissent trancher du souverain chacun dans son département, et commencer par se
25 rendre indépendants pour devenir enfin les maîtres.

Si l'aristocratie exige quelques vertus de moins que le gouvernement populaire, elle en exige aussi d'autres qui lui sont propres, comme la modération dans les riches et le contentement dans les pauvres, car il
30 semble qu'une égalité rigoureuse y serait déplacée ; elle ne fut pas même observée à Sparte.

Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps, mais non pas, comme prétend Aristote, pour que les riches 5 soient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix opposé apprenne quelquefois au peuple qu'il y a, dans le mérite des hommes, des raisons de préférence plus importantes que la richesse. (III. v.)

DE LA MONARCHIE

Jusqu'ici nous avons considéré le prince comme une 10 personne morale et collective, unie par la force des lois, et dépositaire dans l'État de la puissance exécutive. Nous avons maintenant à considérer cette puissance réunie entre les mains d'une personne naturelle, d'un homme réel, qui seul ait droit d'en disposer selon les 15 lois. C'est ce qu'on appelle un monarque ou un roi.

Tout au contraire des autres administrations où un être collectif représente un individu, dans celle-ci un individu représente un être collectif ; en sorte que l'unité morale qui constitue le prince est en même temps une 20 unité physique, dans laquelle toutes les facultés que la loi réunit dans l'autre avec tant d'efforts se trouvent naturellement réunies.

Ainsi la volonté du peuple, et la volonté du prince, et la force publique de l'État, et la force particulière du 25 gouvernement, tout répond au même mobile, tous les ressorts de la machine sont dans la même main, tout marche au même but ; il n'y a point de mouvements

opposés qui s'entre-détruisent, et l'on ne peut imaginer aucune sorte de constitution dans laquelle un moindre effort produise une action plus considérable. Archimède, assis tranquillement sur le rivage et tirant sans peine
5 à flot un grand vaisseau, me représente un monarque habile, gouvernant de son cabinet ses vastes États, et faisant tout mouvoir en paraissant immobile.

Mais s'il n'y a point de gouvernement qui ait plus de vigueur, il n'y en a point où la volonté particulière ait
10 plus d'empire et domine plus aisément les autres : tout marche au même but, il est vrai ; mais ce but n'est point celui de la félicité publique, et la force même de l'administration tourne sans cesse au préjudice de l'État.

15 Les rois veulent être absolus, et de loin on leur crie que le meilleur moyen de l'être est de se faire aimer de leurs peuples. Cette maxime est très belle, et même très vraie à certains égards ; malheureusement on s'en moquera toujours dans les cours. La puissance qui
20 vient de l'amour des peuples est sans doute la plus grande, mais elle est précaire et conditionnelle ; jamais les princes ne s'en contenteront. Les meilleurs rois veulent pouvoir être méchants s'il leur plaît, sans cesser d'être les maîtres. Un sermonneur politique aura beau
25 leur dire que, la force du peuple étant la leur, leur plus grand intérêt est que le peuple soit florissant, nombreux, redoutable ; ils savent très bien que cela n'est pas vrai. Leur intérêt personnel est premièrement que le peuple soit faible, misérable, et qu'il ne puisse jamais leur
30 résister. J'avoue que, supposant les sujets toujours parfaitement soumis, l'intérêt du prince serait alors que

le peuple fût puissant, afin que cette puissance étatsienne le rendit redoutable à ses voisins ; mais, comme cet intérêt n'est que secondaire et subordonné, et que les deux suppositions sont incompatibles, il est naturel que les princes donnent toujours la préférence à la 5 maxime qui leur est le plus immédiatement utile. C'est ce que Samuel représentait fortement aux Hébreux ; c'est ce que Machiavel a fait voir avec évidence. En feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné de grandes aux peuples. Le *Prince* de Machiavel est le livre des 10 républicains.

Le plus sensible inconvénient du gouvernement d'un seul est le défaut de cette succession continuelle qui forme dans les deux autres une liaison non interrompue. Un roi mort, il en faut un autre ; les élections laissent 15 des intervalles dangereux ; elles sont orageuses ; et, à moins que les citoyens ne soient d'un désintéressement, d'une intégrité que ce gouvernement ne comporte guère, la brigue et la corruption s'en mêlent.

Qu'a-t-on fait pour prévenir ces maux ? On a rendu 20 les couronnes héréditaires dans certaines familles, et l'on a établi un ordre de succession qui prévient toute dispute à la mort des rois ; c'est-à-dire que, substituant l'inconvénient des régences à celui des élections, on a préféré une apparente tranquillité à une administration 25 sage, et qu'on a mieux aimé risquer d'avoir pour chefs des enfants, des monstres, des imbéciles, que d'avoir à disputer sur le choix des bons rois. On n'a pas considéré qu'en s'exposant ainsi aux risques de l'alternative, on met presque toutes les chances contre soi. C'était un 30 mot très sensé que celui du jeune Denys, à qui son père,

en lui reprochant une action honteuse, disait : "T'en ai-je donné l'exemple ?—Ah ! répondit le fils, votre père n'était pas roi."

Tout concourt à priver de justice et de raison un
5 homme élevé pour commander aux autres. On prend beaucoup de peine, à ce qu'on dit, pour enseigner aux jeunes princes l'art de régner : il ne paraît pas que cette éducation leur profite. On ferait mieux de commencer par leur enseigner l'art d'obéir. Les plus grands rois
10 qu'ait célébrés l'histoire n'ont point été élevés pour régner ; c'est une science qu'on ne possède jamais moins qu'après l'avoir trop apprise, et qu'on acquiert mieux en obéissant qu'en commandant. "Nam utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum delectus,
15 cogitare quid aut nolueris sub alio principe, aut volueris."

Si, selon Platon, le roi par nature est un personnage si rare, combien de fois la nature et la fortune concourront-elles à le couronner ? Et si l'éducation royale corrompt nécessairement ceux qui la reçoivent, que doit-
20 on espérer d'une suite d'hommes élevés pour régner ? C'est donc bien vouloir s'abuser que de confondre le gouvernement royal avec celui d'un bon roi. Pour voir ce qu'est ce gouvernement en lui-même, il faut le considérer sous des princes bornés ou méchants ; car ils
25 arriveront tels au trône, ou le trône les rendra tels.

Ces difficultés n'ont pas échappé à nos auteurs ; mais ils n'en sont point embarrassés. Le remède est, disent-ils, d'obéir sans murmure ; Dieu donne les mauvais rois dans sa colère, et il faut les supporter comme des châti-
30 ments du ciel. Ce discours est édifiant, sans doute ; mais je ne sais s'il ne conviendrait pas mieux en chaire

que dans un livre de politique. Que dire d'un médecin qui promet des miracles, et dont tout l'art est d'exhorter son malade à la patience? On sait bien qu'il faut souffrir un mauvais gouvernement quand on l'a: la question serait d'en trouver un bon. (III. vi.) 5

QUE TOUTE FORME DE GOUVERNEMENT N'EST PAS
PROPRE À TOUT PAYS

Dans tous les Gouvernements du monde, la personne publique consomme et ne produit rien. D'où lui vient donc la substance consommée? Du travail de ses membres. C'est le superflu des particuliers qui produit le nécessaire du public. D'où il suit que l'état civil ne 10 peut subsister qu'autant que le travail des hommes rend au delà de leurs besoins.

Or, cet excédant n'est pas le même dans tous les pays du monde. Dans plusieurs il est considérable, dans d'autres médiocre, dans d'autres nul, dans d'autres 15 négatif. Ce rapport dépend de la fertilité du climat, de la sorte de travail que la terre exige, de la nature de ses productions, de la force de ses habitants, de la plus ou moins grande consommation qui leur est nécessaire, et de plusieurs autres rapports semblables desquels il est 20 composé.

D'autre part, tous les Gouvernements ne sont pas de même nature; il y en a de plus ou moins dévorants; et les différences sont fondées sur cet autre principe, que plus les contributions publiques s'éloignent de leur 25 source, et plus elles sont onéreuses.

Ce n'est pas sur la quantité des impositions qu'il

faut mesurer cette charge, mais sur le chemin qu'elles ont à faire pour retourner dans les mains dont elles sont sorties. Quand cette circulation est prompte et bien établie, qu'on paye peu ou beaucoup, il n'importe ; le
5 peuple est toujours riche, et les finances vont toujours bien. Au contraire, quelque peu que le peuple donne, quand ce peu ne lui revient point, en donnant toujours, bientôt il s'épuise : l'État n'est jamais riche et le peuple est toujours gueux.

10 Il suit de là que plus la distance du peuple au Gouvernement augmente, et plus les tributs deviennent onéreux : ainsi, dans la démocratie, le peuple est le moins chargé ; dans l'aristocratie, il l'est davantage ; dans la monarchie, il porte le plus grand poids. La
15 monarchie ne convient donc qu'aux nations opulentes ; l'aristocratie, aux États médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur ; la démocratie, aux États petits et pauvres.

Voilà donc, dans chaque climat, des causes naturelles sur lesquelles on peut assigner la forme de Gouverne-
20 ment à laquelle la force du climat l'entraîne, et dire même quelle espèce d'habitants il doit avoir. Les lieux ingrats et stériles, où le produit ne vaut pas le travail, doivent rester incultes et déserts, ou seulement peuplés de sauvages ; les lieux où le travail des hommes
25 ne rend exactement que le nécessaire doivent être habités par des peuples barbares ; toute *politie* y serait impossible ; les lieux où l'excès du produit sur le travail est médiocre conviennent aux peuples libres ; ceux où le terroir abondant et fertile donne beaucoup de pro-
30 duit pour peu de travail veulent être gouvernés monarchiquement, pour consumer par le luxe du prince

l'excès du superflu des sujets, car il vaut mieux que cet excès soit absorbé par le Gouvernement que dissipé par les particuliers. (III. viii.)

DE L'INSTITUTION DU GOUVERNEMENT

Sous quelle idée faut-il donc concevoir l'acte par lequel le Gouvernement est institué? Je remarquerai 5 d'abord que cet acte est complexe, ou composé de deux autres : savoir, l'établissement de la loi et l'exécution de la loi.

Par le premier, le souverain statue qu'il y aura un corps de Gouvernement établi sous telle ou telle forme ; 10 et il est clair que cet acte est une loi.

Par le second, le peuple nomme les chefs qui seront chargés du Gouvernement établi. Or, cette nomination étant un acte particulier, n'est pas une seconde loi, mais seulement une suite de la première et une fonction du 15 Gouvernement.

La difficulté est d'entendre comment on peut avoir un acte de gouvernement avant que le Gouvernement existe, et comment le peuple, qui n'est que souverain ou sujet, peut devenir prince ou magistrat dans certaines 20 circonstances.

C'est encore ici que se découvre une de ces étonnantes propriétés du corps politique, par lesquelles il concilie des opérations contradictoires en apparence ; car celle-ci se fait par une conversion subite 25 de la souveraineté en démocratie, en sorte que, sans aucun changement sensible, et seulement par une nouvelle relation de tous à tous, les citoyens, devenus

magistrats, passent des actes généraux aux actes particuliers, et de la loi à l'exécution.

Tel est l'avantage propre au Gouvernement démocratique, de pouvoir être établi dans le fait par un simple acte de la volonté générale. Après quoi, ce Gouvernement provisionnel reste en possession, si telle est la forme adoptée, ou établit au nom du Souverain le Gouvernement prescrit par la loi ; et tout se trouve ainsi dans la règle. (III. xvii.)

DE LA RELIGION CIVILE

10 Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets ne passe point, comme je l'ai dit, les bornes de l'utilité publique. Les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or, il importe bien à
15 l'État que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'État ni les membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui.
20 Chacun peut avoir, au surplus, telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain d'en connaître ; car, comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient
25 bons citoyens dans celle-ci.

Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais

comme sentiments de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme 5 incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des 10 crimes : il a menti devant les lois.

Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la 15 vie à venir, le bonheur des justes, le châtimement des méchants, la sainteté du contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs.

(iv. viii.)

NOTES

PART I

Page LINE

1. 5. **un bonjour dit avec quelque tournure**, 'a neatly-worded greeting.'
2. 3. **on y met du sien**, 'one has to make some personal effort.'
4. **s'en mêlent**, 'come into play.'
31. **de son chef**, 'of his own.'
3. 11. **savoir**, 'that is to say,' or 'to wit'; elliptical for *c'est à savoir*, or *à savoir*.
4. 2. **après coup**, 'afterwards.'
6. **aux Charmettes**: in 1738 Mme de Warens took a country house known as Les Charmettes, about three-quarters of a mile from Chambéry (see Introduction, p. x). The house still exists—with most of its original furniture—and is shown to visitors.
7. 9. **la Logique de Port-Royal**: the famous abbey of Port-Royal-des-champs, in the valley of Chevreuse, near Versailles, was originally a monastery of Cistercian nuns (founded in 1204). It had an uneventful and often unedifying career until 1608, when the Mother Superior, Angélique Arnauld, undertook to reform the community. In 1636 the Abbé de St. Cyran became its spiritual director. From that moment a number of men distinguished by their learning and piety (Le Maistre de Sacy, Arnauld, Nicole, Lancelot, Hamon, etc.), attracted by the opportunities which Port-Royal offered for retirement and study, obtained permission to occupy a wing of the monastery. They were known as *les solitaires*. Under the influence of St. Cyran and Mother Angélique Arnauld, they gradually became converted to Jansenism, especially after the appearance (in 1640) of the *Augustinus*, a theological treatise by Cornelius Janssen (or *Jansenius*).

Bishop of Ypres, in the Netherlands. This book contained a new interpretation of St. Augustine's doctrine of divine grace. Janssen and his disciples believed that God's grace is not given to all, but only to a chosen few. In the words of Pascal, *Dieu a voulu éclairer les uns et aveugler les autres*. This doctrine of 'predestination' (a Christian form of fatalism) was strenuously opposed by the 'Molinists' and the Jesuits, who held that God's grace is given to *all* men, and that every man is free to accept it or reject it. Thus, in approaching the problem, Jansenism takes grace as its starting-point, while Molinism takes free will.

These differences were the source of a very long and bitter quarrel. The doctrines of the Jansenists were repeatedly condemned by the Roman Church (in 1643 by Pope Urban VIII., in 1653 by Innocent X., in 1656 by Alexander VII., in 1704 by Clement XI.). The Jansenists had against them also the Government, who feared their spirit of independence and looked upon them as dangerous rebels. During fifty years they were subjected to a relentless persecution. Finally, the community was dissolved by the Pope (1704), the nuns and *solitaires* were dispersed or exiled, and the convent buildings razed to the ground (1710).

It will be obvious that the logical conclusion of the Jansenist doctrine of 'predestination' must be the uselessness of human effort (since the ultimate fate of each soul has been settled beforehand by God's choice). Nevertheless, the Jansenists upheld an ideal of strenuousness in the spiritual life and austerity in morals which exercised for more than a century an influence comparable to that of Puritanism in England. This influence was reflected in French literature, particularly in the works of Pascal (who entered Port-Royal in 1655, and whose *Lettres provinciales* formed an important contribution to the quarrel between Jesuits and Jansenists) and in the tragedies of Racine, who was for three years (1655-1658) the favourite pupil of the *solitaires*.

For the activities of the Port-Royalists were not confined to religious exercises and controversy. They also devoted themselves to the education of the young. Round Port-Royal were grouped a number of private houses, known as *Les Petites Écoles* (*École des Granges*, where Racine was a pupil, *École du Chesnay*, *École des Trous*, etc.), in which a small number of selected pupils were received, and where the school life was as far as possible a continuation of the family life. Their ideal of education was very similar to that of our English public schools and older universities,

Page LINE

the various *écoles* corresponding to our 'houses' or 'colleges,' in which the *solitaires* acted as 'tutors.' They aimed at intellectual and moral culture rather than specialized knowledge; they were the first classical—and particularly Greek—scholars of the day, and gave their pupils an excellent humanistic training. Long after the disappearance of Port-Royal, their educational manuals (*Logique de Port-Royal*, *Grammaire de Port-Royal*, *Jardin des Racines Grecques*, and *Méthodes* for the teaching of Greek, Latin, Italian, Spanish) enjoyed a universal and deserved reputation.

The *Logique de Port-Royal*, written by Nicole and Arnauld in 1662 for the education of the young Duc de Chevreuse, was based chiefly upon the principles of Bacon and Descartes, or rather it was a reconsideration of Aristotelian logic from the Cartesian point of view. The aim of its authors was to bring the science of logic within the reach of youthful minds by making it as simple and clear as possible.

7. 9. **l'Essai de Locke**: the 'Essay on Human Understanding' published in 1690, and translated into French by Corte in 1700. Rousseau borrowed from it many of his ideas, both political and educational.
10. **Malebranche, Leibniz, Descartes**: René Descartes, born at Tours in 1596, died in 1650 at Stockholm, where he had been called by Queen Christina of Sweden. His chief works are *Discours de la méthode* (1637), *Méditations métaphysiques* (1641), and *Traité des passions* (1649). Descartes was a great scientist, to whom the world is indebted for important discoveries in mathematics (he invented analytical geometry), in physics, and in physiology. But it was as a philosopher that he attained universal fame. He has justly been called the 'father of modern philosophy.' Since the days of Scholasticism, philosophy had been the handmaid of Theology, or rather of Aristotelian thought as interpreted by the Church; the efforts of Copernicus (1473-1543) and Galileo (1564-1642) to introduce into scientific research the spirit of free inquiry had been unavailing. It was Descartes who broke definitely the bonds of authority and tradition, separated the domain of religion from that of science, and proclaimed the supremacy of reason in the acquisition and organization of knowledge. Hence the name of 'Cartesian rationalism' which has been given to his system.

The cardinal principles of Descartes' *Méthode* are the following:

"1. Ne recevoir aucune chose pour vraie que je ne la connaisse évidemment être telle.

2. Diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

3. Conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître.

4. Faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre." (Discours de la méthode, Part II.)

With the help of this method, as rigorously exact as that of mathematics, human reason should be able to solve the most arduous problems—and first of all the problem of human nature. Descartes' first discovery was that of the 'identity of thought and being':

"Je connus de là que j'étais une substance dont toute l'essence ou la nature est de penser, . . . en sorte que moi, c'est-à-dire l'âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement distincte du corps, et même qu'elle est plus aisée à connaître que lui. . . . Je pense, donc je suis" (Discours de la méthode, Part IV.).

It was to the value of its method, rather than to the results obtained, that Cartesian philosophy owed its influence. The true scientific spirit—i.e. the patient, systematic, and disinterested search for truth by the light of reason—dates from Descartes.

7. 10. **Nicolas de Malebranche** (1638–1715) became an Oratorian Father in 1660, and published in 1674 the first volume of his *Recherche de la vérité*, the object of which was to reconcile Cartesianism with Christian dogma.

Gottfried Wilhelm Leibniz was born at Leipzig in 1646, and died at Hanover in 1716. Like Malebranche, Leibniz was, at first at any rate, a disciple of Descartes, and, like Descartes, he was a scientist (he laid the foundations of the differential calculus) as well as a philosopher. For Leibniz the essence of all beings is not *either* thought *or* space, as it was for Descartes, but **force**, which alone is productive of action. "**Ce qui n'agit pas n'existe pas.**"

The general conclusion of the philosophy of Leibniz is what has been called a 'radical optimism.' Evil exists, of course, and *must* exist, by a necessity inherent in everything created, for if the world were perfect it would be indistinguishable from God. But "tout est le mieux possible dans le meilleur des mondes possibles."

The optimism of Leibniz was wittily assailed by Voltaire

Page LINE

in *Candide*, and eloquently defended by Rousseau, and later by V. Hugo.

The principal works of Leibniz are his *Méditations* (1684), *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* (written in 1703, published in 1765), *Théodicée* (1710), and *Monadologie* (1714).

8. 16. **la Géométrie du P. Lamy**: Father Bernard Lamy (1640-1715), of the Oratory, was professor of philosophy at the Collège d'Angers. His chief scientific works are *Traité de la grandeur en général* (1680) and *Entretiens sur les sciences* (1683). He was a disciple of Descartes.
20. **le Père Reynaud**: Father Charles-René Reyneau (*not* Reynaud) (1656-1728)—also of the Oratory, and also professor (of mathematics) at the Collège d'Angers—is known by two publications, *L'Analyse démontrée* (1708) and *La Science du calcul des grandeurs en général* (1714). He became a member of the Académie des Sciences in 1716.
9. 8. **la méthode latine de Port-Royal**: see the end of the first note, p. 7 l. 9.
9. **ces vers ostrogoths**: in order to make grammatical rules easier to remember, the authors of the *Méthode* drew them up in metrical form. The word *ostrogoth* has here the sense of 'barbarous,' 'grotesque.'
10. 18. **en attendant que maman pût manger**: the meaning of this phrase is made clear in the following passage: "Il fallait rester très longtemps à table. Elle supportait avec peine la première odeur du potage et des mets, cette odeur la faisait presque tomber en défaillance, et ce dégoût durait longtemps. Elle se remettait peu à peu, causait, et ne mangeait point. Ce n'était qu'au bout d'une demi-heure qu'elle essayait le premier morceau" (*Confessions*, Book III.).
11. 5. **prêtes à jeter leur essaim**, 'ready to swarm.'
22. **le P. Petau**: the Jesuit Father Denys Petau (1583-1652) was professor of theology at the Sorbonne; his *Tabulae chronologicae* were published in 1628.
25. **qui n'a ni fond ni rive** (a metaphor from a river): literally, which has neither bottom nor banks, i.e. nothing one could take hold of.
12. 23. **un air de grimoire**: etymologically *grimoire* is a doublet (or variant) of *grammaire*; the change of gender is due to the attraction of *livre* (*un livre de grimoire*). In the Middle Ages the term *grimoire* was applied to Latin grammars, which the mass of the people could not understand, and subsequently to books on witchcraft or magic,

Page LINE

written in mysterious characters. (The English word 'grammariye,' of the same origin, is used in the same sense.) At the present day *un grimoire* means an unintelligible piece of writing. Translate here by 'mystery' or 'sorcery.'

12. 23. **ma parure**, 'my get-up.'

13. 3. **par provision**, 'provisionally,' i.e. without waiting for Rousseau's explanation.

9. **ma magie de Venise**: here is the passage to which Rousseau alludes: "J'ai vu à Venise, en 1743, une manière de sorts assez nouvelle. Celui qui les voulait consulter entra dans une chambre, et y restait seul s'il le désirait. Là, d'un livre plein de feuillets blancs, il en trait un à son choix; puis, tenant cette feuille, il demandait, non à haute voix, mais mentalement, ce qu'il voulait savoir; ensuite, il plait sa feuille blanche, l'enveloppait, la cachetait, la plaçait dans un livre ainsi cachetée; enfin, après avoir récité certaines formules fort baroques, sans perdre son livre de vue, il en allait tirer le papier, reconnaître le cachet, l'ouvrir, et il trouvait sa réponse écrite. Le magicien qui faisait ces sorts était le premier secrétaire de l'ambassadeur de France, et il s'appelait J.-J. Rousseau" (*Lettres de la Montagne*, Part I. Lettre iii.).

10. **de longue main**: an expression formed on the analogy of *de première* (*seconde*, etc.) *main*, 'at first (second, etc.) hand.' The sense is 'of long standing.'

17. **Diderot était sorti du donjon**: see Introduction, p. xiii.—"La *Lettre sur les aveugles* n'avait rien de répréhensible que quelques traits personnels, dont Madame Dupré de St-Maur et M. de Réaumur furent choqués, et pour lesquels il fut mis au donjon de Vincennes" (*Confessions*, Book VII.).

The fortress of Vincennes, near Paris, is used as a state prison, chiefly for political offenders. The Duc d'Enghien was shot there by Napoleon's orders in 1804. Quite recently the traitor Bolo was imprisoned and shot at Vincennes.

Denis Diderot (born at Langres in 1713, died in Paris in 1784), the most famous of the *philosophes*, was a universal genius, endowed with an extraordinary power of assimilation. He was well versed in almost every branch of knowledge—classical and modern languages, philosophy, mathematics, the natural sciences, etc. His *magnum opus* is the *Encyclopédie*, founded on the English work by Ephraim Chambers (1727) and also on Bayle's *Dictionnaire historique et critique* (1696). The first volume appeared in 1750 and the last in 1772. In

Page LINE

the words of Hettner, the *Encyclopédie* was "la grande machine de guerre du 18ème siècle." Its columns were used for the propagation of new ideas, and for a systematic attack upon all the beliefs and traditions of the past—in politics (the feudal system), in religion (orthodoxy), in literature (classicism and dogmatic criticism), in philosophy, economics, etc. Among the chief contributors were D'Alembert, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Quesnay, and the political economists known under the name of *Physiocrates*. Diderot's work as a dramatic critic is also of paramount importance. He was the creator of a new type of play, the *drame bourgeois*, which exercised a considerable influence upon the development of the drama in France and Germany. (Cf. Lessing's *Minna von Barnhelm*.)

(For Diderot's relations with Rousseau see our Introduction, pp. xv and xviii.)

13. 21. **madame Dupin**: Louise-Marie-Madeleine de Fontaine (1706-1799) was married in 1722 to a wealthy financier, Claude Dupin. She was the grand-daughter of Dancourt, the playwright, and the stepmother of Dupin de Francueil, Rousseau's protector. (See Introduction, p. xii.) Rousseau was, for a brief period, her private secretary. Francueil married Aurore de Saxe (daughter of Marshal de Saxe), and his son, Maurice Dupin, was the father of George Sand. (See note, p. 28 l. 15.)
14. 14. **rendu**, 'exhausted.'
16. **le Mercure de France**, founded in 1672 by de Visé, was the oldest of the French newspapers after the *Gazette de France* (founded in 1631). It came to an end in 1825.
26. **lettres à M. de Malesherbes**: this letter was written on Jan. 12, 1762. The passage referred to is as follows: "Tout à coup, je me sens l'esprit ébloui de mille lumières, des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'opprime, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous l'un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. O Monsieur! si j'avais pu écrire le quart de ce que j'ai senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social, avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions et démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est

Page LINE

par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants !"

Rousseau is romancing. The real facts are very different. His first intention had been to write in praise of art and science, but Diderot dissuaded him, arguing that such a point of view was obvious and commonplace, and that it would be much more interesting and original to adopt the opposite course—which Rousseau did.

15. 9. **Diderot l'aperçut**: we should now say *s'en aperçut*; *apercevoir* is only used with a concrete object, *s'apercevoir de* with abstractions, e.g. *j'aperçois la maison*, but *je m'aperçus de son absence*.
10. **la prosopopée de Fabricius**: see p. 60.
11. **écrite en crayon**: we should now say *au crayon*.
sous un chêne: cf. the letter to Malesherbes, quoted above: "O Monsieur! si j'avais pu écrire le quart de ce que j'ai senti sous cet arbre . . ." A few lines farther, Rousseau adds: "Mais il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la prosopopée de Fabricius."
16. 27. **Thérèse, notre hôtesse**: *hôtesse* is not appositional to Thérèse; there are three women—Thérèse, Rousseau's landlady, and the latter's friend.
18. 1. **Mussard**: "M. Mussard, mon compatriote, mon parent et mon ami, s'était fait à Passy une retraite charmante, où j'ai coulé de bien paisibles moments. M. Mussard était un joaillier, qui, après avoir acquis dans son commerce une fortune honnête, prit le sage parti de quitter sur ses vieux jours le négoce et les affaires" (*Confessions*, Book VIII.).
4. **opere buffe**: an Italian form of 'musical comedy,' farcical rather than sentimental. The best known modern examples of the genre in France are *La Belle Hélène* and *Orphée aux Enfers* by Offenbach.
8. **les Amours de Radegonde**: a musical comedy by Néricault Destouches, with music by Mouret, which had just been given at the opera.
15. **sa gouvernante**, 'his housekeeper.'
19. 2. **le divertissement**: a kind of interlude, consisting of songs and dances, in which all the actors took part.
7. **Lulli**: Jean Baptiste Lulli (born at Florence in 1633, died in Paris in 1687) enjoyed the protection of Louis XIV., supplied the music for several of Molière's comedies (*L'Amour médecin*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *Psyché*), and introduced Italian opera into France. From 1672 to 1686 he composed more than twenty operas (with words by Quinault), of which *Armide* (1686) is the most famous.

Page LINE

- Quinault's poem was used again later for an opera by Gluck (*Armide*, 1777).
19. 13. **les Muses galantes**: see Introduction, p. xii. Rousseau describes this work as follows: "Je projetai dans un ballet héroïque trois sujets différents en trois actes détachés, chacun dans un différent caractère de musique; et, prenant pour chaque sujet les amours d'un poète, j'intitulai cet opéra *Les Muses galantes*. Mon premier acte, en genre de musique forte, était le Tasse; le second, en genre de musique tendre, Ovide; et le troisième, intitulé Anacréon, devait respirer la gaieté du dithyrambe" (*Confessions*, Book VII.).
15. **Duclos**: Charles Pinot Duclos (1704-1772), author of two short novels, *Histoire de la baronne de Luz* (1741) and *Confessions du Comte de . . .* (1742). His chief titles to fame, however, are his *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751), perhaps the most precious document we have on the manners and morals of the eighteenth century, and his *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, only published in 1791, which, says Villemain, "n'ont guère perdu que par l'écrasant voisinage de Saint-Simon." He entered the French Academy in 1747.
18. **les petits violons**: "C'est ainsi qu'on appelait Rebel et Francœur, qui s'étaient fait connaître dès leur jeunesse, en allant toujours ensemble jouer du violon dans les maisons" (*Note de Rousseau*). Rebel and Francœur composed a number of operas in collaboration, and were directors of the Académie royale de musique, from 1751 to 1767.
24. **menus**: short for *menus plaisirs*. The 'Intendant des menus' was a court official entrusted with the organization and supervision of all Court entertainments, festivals, theatricals, etc.
29. **sortir ensemble**, i.e. in order to fight.
20. 3. **à Fontainebleau**: the château of Fontainebleau, one of the finest examples of Renaissance architecture, was the favourite residence of Francis I. Louis XIV. and Louis XV. used it occasionally, though they preferred Versailles. It was at Fontainebleau that Napoleon signed his abdication in 1814.
9. **moutonnières**, 'tradition bound.'
10. **Jelyotte**: the most famous singer of the eighteenth century. He retired from the stage in 1755, but continued to sing at Court. He died in 1785.
14. **Mlle Fél** (Marie) made her début at the opera in 1734, and retired in 1759.

Page LINE

20. 15. **Grimm**: Frederic Melchior, Baron Grimm, born at Ratisbonne in 1723, died at Gotha in 1807. After completing his studies at Leipzig, he was attached to the person of the hereditary prince of Saxe-Gotha, and came with him to Paris. There he made the acquaintance of Voltaire, Diderot, Rousseau, etc. (for his relations with the latter see Introduction, pp. xv and xviii). In 1753 he succeeded the abbé Raynal, who had acted as literary correspondent in Paris to several foreign princes. In this capacity Grimm wrote a large number of interesting letters to the Duchess of Saxe-Gotha, to the Empress Catherine of Russia, to the Queen of Sweden, the King of Poland, etc. These letters were collected after his death and published in 1812, under the title of *Correspondance littéraire, philosophique et critique* (17 volumes).

l'abbé Raynal: see the preceding note.

21. 10. **sa croix de Saint-Louis**: the order of St. Louis was instituted in 1693 by Louis XIV. It was given to officers of the army or navy, as a reward for distinguished service.
22. 3. **ce jour-là**: October 18, 1752.
23. 27. **parler à la Montesquieu**: i.e. in an epigrammatic manner.

Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, was born at the château de la Brède, near Bordeaux, in 1689, and died at Paris in 1755. In 1721 he published his *Lettres persanes*, a witty satire of the society of his time. Two Persians, Rica and Usbek, who are on a visit to Paris, write to their friends in Persia and describe what they have seen. This affords the author an excellent opportunity for criticizing French manners and institutions. In 1727 Montesquieu was elected a member of the French Academy. In 1734 appeared his *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. In this book Montesquieu follows Bossuet's method, i.e. he is interested not so much in historical events as in the causes that produce them. But he differs from Bossuet in that, while the latter, in his *Discours sur l'histoire universelle* (1681), shows everywhere, in the history of the world, the guiding hand of Divine Providence, Montesquieu takes the lay point of view, and considers historical events as the results of human activity. In 1748 Montesquieu published his most important work, *L'Esprit des lois*, in which he endeavours to show that "il faut que les lois se rapportent à la nature et au principe du gouvernement qui est établi" (*L'Esprit des lois*, i. 3). That is to say, he takes as his starting-point the state and its laws *as they exist*, and examines how men can be made to conform to them.

Page LINE

- Rousseau, in the *Contrat social*, does exactly the reverse. He takes human nature as his starting-point, and examines what form of political state is best fitted for it: "Je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont et les lois telles qu'elles peuvent être" (*Contrat social*, Book I.).
23. 28. **les deux petites bonnes gens**: Colin and Colette, the hero and heroine of the play.
24. 12. **madame d'Épinay**: see Introduction, pp. xiv, xv, and xviii.
13. **tous trois**: Rousseau, Thérèse Levasseur, and her mother.
25. 19. **à la copie**: Rousseau earned his living by copying music. (See Introduction, p. xiv.)
22. **sub dio**, 'under the sky,' i.e. in the open air; *dio* is a contraction of *divo*.
26. 1. **à la Chevrette, à Épinay**: see Introduction, p. xiv.
- à Eaubonne**: the Château d'Eaubonne, belonged to Sophie, Comtesse d'Houdetot, Mme d'Épinay's sister-in-law. Rousseau was an occasional visitor: "J'ai bien versé vingt-cinq écus chez Mme d'Houdetot, à Eaubonne, où je n'ai couché que quatre ou cinq fois" (*Confessions*, Book X.).
2. **Montmorency**: see Introduction, p. xv.
13. **Institutions politiques**: this work was never completed: "J'avais encore deux ouvrages sur le chantier (on the stocks). Le premier était mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandait encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le poursuivre . . . renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvait se détacher, puis de brûler tout le reste, et poussant ce travail avec zèle, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au *Contrat social*" (*Confessions*, Book X.).
27. 14. **en bonne fortune**, 'on my own' (like a lover going to a clandestine meeting, which is what *être en bonne fortune* means).
28. 15. **madame de Chenonceaux** was Madame Dupin's daughter-in-law. From his first marriage, with Mlle de Laleuf, the financier Dupin (see note, p. 13 l. 21) had a son, Dupin de Francueil (born 1716), who befriended Rousseau (see Introduction, pp. xii and xiii). From his second marriage in 1722, with Mlle de Fontaine, he had another son, Jacques Armand de Chenonceaux, born in 1730. In 1733 Dupin bought the famous Château de Chenonceaux in

Touraine, and assumed the title of Dupin de Chenonceaux—hence his second son's name. In 1751 this young man married Mlle de Rochechouart, who is the person referred to in l. 15. M. de Chenonceaux had a chequered and dissipated career, and died in the colonies in 1767. Rousseau, who had been his tutor for a short time, writes of him as follows: "Ce pauvre Chenonceaux avait déjà cette mauvaise tête qui a failli déshonorer sa famille, et qui l'a fait mourir à l'île de Bourbon. Pendant que je fus auprès de lui, je l'empêchai de faire du mal à lui-même ou à d'autres, et voilà tout. Encore ne fut-ce pas une médiocre peine" (*Confessions*, Book VII.). This explains why his wife tremblait pour son fils.

28. 21. **que j'ai conduit**: we should expect *que j'aie conduit* (subjunctive in a relative clause introduced by *le seul*, *le premier*, etc.). See note, p. 29 l. 12.

28. **Dictionnaire de musique**: this was published in 1767.

29. 8. **à Motiers**: see Introduction, p. xvi.

12. **m'a faite**: see page 28 l. 21. Our text is based upon the 'manuscrit de Genève.' Another manuscript, known as 'manuscrit de la chambre des députés,' has the variant *m'avait faite*. This shows that Rousseau, though hesitating about the tense, had no hesitation about the mood. Yet, on page 30 l. 21, we find the subjunctive (*le premier . . . où j'aie trouvé*). This raises an interesting point of syntax. The question of moods in relative clauses is treated so imperfectly in most of the grammars used in English schools that a few words on this subject may be helpful.

A relative clause may be either purely adjectival, or virtually adverbial (consecutive, concessive, etc.)—and, in the latter case, the dependent verb assumes the mood proper to such clauses. It was the same in Latin, e.g. *legatos misit qui pacem peterent* = 'he sent messengers, in order that they should sue for peace.' The clause is really final.

Let us now consider the case of a relative clause introduced by a superlative, or by such expressions as *le seul*, *le premier*, *le dernier*, which are equivalent to a superlative. The directions given by almost all grammars amount to this: use the subjunctive, *unless the superlative be followed by a genitive plural*. Why this distinction, and what has the genitive to do with it?

The true explanation is as follows. In such a sentence as *c'est le livre le plus intéressant que j'aie jamais lu*, the dependent clause is virtually **concessive**, the sense being: 'the most interesting of **whatever** books I may have

Page LINE

read.' But if we alter it to *le plus intéressant des trois livres que vous m'avez envoyés*, the concessive meaning disappears, and the clause becomes purely adjectival. It is not a question of 'any books whatever' but of 'these three particular books.' It will thus be seen that the mood is governed, not by a genitive or any kind of *word*, but by a certain *attitude*, in the speaker's mind, towards the fact in question. When this attitude is purely *subjective*, the subjunctive mood is used.

The whole question is, therefore, whether Rousseau's point of view, in the three examples under review, was objective or subjective: if the former, the clause is purely adjectival; if the latter, it is virtually concessive.

29. 14. **d'Alembert**: Jean Le Rond d'Alembert was born in Paris in 1717 and died in 1783. He was the son of Madame de Tencin. His first activities were mathematical and scientific. He published in 1739 a *Mémoire sur le calcul intégral*, and in 1741 became a member of the Académie des Sciences. A number of other treatises published subsequently raised him to a prominent position among the mathematicians of the time. He became associated with Diderot in the production and direction of the famous *Encyclopédie* (see note, p. 13 l. 17), to which he contributed the articles on mathematics, and an Introduction known as *Discours préliminaire*; this contained a general plan of the whole work, and an attempt at a systematic classification of the sciences. But the *Encyclopédie* met with considerable opposition, difficulties arose on all sides, and in March 1759 the privilege (i.e. official authorization) which had been granted was revoked by the 'Parlement.' D'Alembert prudently retired, leaving Diderot to fight the battle alone.
27. à **Mont-Louis**: on leaving l'Ermitage (Dec. 1757) Rousseau took a cottage at Mont-Louis, a neighbouring village. It was there that Marshal de Luxembourg discovered him, and offered him hospitality. Rousseau settled at Montmorency in May 1759.
30. 16. **Catinat** (the final *t* is not sounded): Nicolas de Catinat was born in Paris in 1637, and died in 1712 at his 'château de St-Gratien.' Starting his military career as a lieutenant, he rose to the rank of Maréchal de France, and acquired a great popularity by the simplicity of his manners, the nobility of his character, and his constant care for the welfare of his soldiers.
21. où j'**ai** trouvé: see note, p. 29 l. 12,

Page LINE

31. 12. **Le Brun**: Charles Le Brun (1619-1690), a famous French painter, founder of the Académie de Peinture. He enjoyed the protection of Louis XIV., who entrusted to him the reconstruction and redecoration of one of the galleries of the Louvre (now known as Galerie d'Apollon). For eighteen years he was occupied in the decoration of the palace of Versailles, and also painted ceilings and panels for the royal palaces of Marly and Fontainebleau.
25. **le lac Majeur**: in Italian *Lago Maggiore*, perhaps the most lovely lake in Europe. It is situated at the foot of the southern slopes of the Alps, in Italian territory.
32. 11. **lac de Bienne**: a small lake in the Canton de Berne, to the north-east of the Lac de Neuchâtel, with which it communicates.
28. **accidents**: i.e. *accidents de terrain*, 'inequalities of the soil.' There is unfortunately no equivalent single noun in English. Translate freely, e.g. 'the surface is more broken.'
34. 3. **la lapidation de Motiers**: see Introduction, p. xvi.
8. **en Angleterre**: referring to the difficulties of his position after the stoning at Motiers, Rousseau says: "J'avais plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de Mme de Verdelin à Paris, elle m'avait parlé dans plusieurs lettres d'un Mr. Walpole, qu'elle appelait Milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposait dans une de ses terres un asile dont elle me faisait les descriptions les plus agréables. . . . Milord Maréchal [George Keith, see Introduction, p. xvi] m'avait toujours conseillé l'Angleterre ou l'Écosse, et m'y offrait aussi un asile dans ses terres" (*Confessions*, Book XII.). Later, when driven from the Île St-Pierre, Rousseau accepted Hume's invitation (see Introduction, p. xvii).
18. **que deux mois**: in reality, just under six weeks. Rousseau arrived on September 18, 1765. The order to quit reached him on October 17, and he left on the 25th.
35. 17. **équipage**: here 'belongings.'
36. 2. **le docteur d'Ivernois**: M. d'Ivernois was *procureur général* of Neuchâtel.
29. **brunelle**: also *prunelle*; this is a herb of the order *Labiatae*, the English 'bugle,' popularly known as 'heal-all'; not to be confused with *prunelle*, the 'sloe' (*Prunella vulgaris*), which is a fruit.
37. 4. **Habacuc**: the book of the prophet Habakkuk, in the Old Testament. But Rousseau's memory has played him false. The exact reference is to **Baruch**, one of the books of the Apocrypha. "On connaît la scène de Baruch: La

Page LINE

- Fontaine lit Baruch à vèpres, et puis, tout enflammé, court partout : 'Avez-vous lu Baruch ? Mais lisez Baruch ! Quel homme que ce Baruch !' Mais cette scène, c'est la vie entière de La Fontaine. Vingt fois elle s'est renouvelée" (E. Faguet, *Études littéraires*, 17ème siècle, p. 104).
38. 8. **marceaux** : the proper spelling is *marsaux* (from Latin *marem salicem*, 'male willow'). This is the round-leaved willow, *Salix caprea*.
bourdaines : the alder-buckthorn, *Rhamnus frangula*.
 11. **serpolet** : wild thyme.
esparcette : sainfoin.
 22. **le pilote des Argonautes** : the Argonauts were the Greek heroes, about fifty in number, who, under the leadership of Jason, set out in the ship 'Argo' for the conquest of the Golden Fleece. The pilot was Lynceus. Among the members of the expedition were Herakles, Castor and Pollux, Orpheus, Peleus, Theseus, etc. . . . After many adventures Jason obtained the Golden Fleece with the help of the princess Medea, who fled with him.
 40. 2. **le tortillage moderne**, 'the intricacy of modern music.'

PART II

42. The *Discours sur l'inégalité* (1754) and the *Discours sur les sciences et les arts* (1750) are of paramount importance. They contain the germ of all the ideas subsequently developed by Rousseau.
3. **l'inscription du temple de Delphes** : the temple of Apollo, at Delphi. On the wall of the entrance hall were short texts written in gold letters. One of these was the celebrated *γνῶθι σεαυτόν* (know thyself), which became the favourite maxim of Socrates.
 The adjective *seule* does not mean that there was only one inscription, but that 'that inscription alone' contained . . . etc.
11. **les connaître eux-mêmes** : the starting-point of all Rousseau's philosophy is a conception of the nature of man. See Introduction, p. xxxi.
43. 1. **la statue de Glaucus** : according to the Greek legend Glaucus was a fisherman who, while angling one day, observed that the fish he caught and threw on the bank nibbled at the grass and then leaped back into the water. His curiosity was excited, and he proceeded to gratify it by taking a few blades and tasting them. No sooner was

Page LINE

this done than, obeying an irresistible influence, he threw himself into the deep, and became a sea-god. He is often represented floating on the waves, his body covered with sea-weed and shells, and wearing a long beard and flowing hair.

43. 26. **égaux entre eux** : Rousseau does not mean that men are, or were at any time in history, perfectly equal in strength, intelligence, etc. See Introduction, p. xxix.

44. 22. **je ne pourrais former . . . que des conjectures** : see also p. 45 ll. 11-15. Rousseau warns us, as he has done so often elsewhere, that he is not stating historical facts, but is attempting to discover principles. See our Introduction, p. xxv, ll. 6-14.

46. 12. **la loi de Sparte** : Rousseau is referring to the rigid Spartan system of education, which rested upon a subordination of the individual to the State that has perhaps no parallel in history. This system is ascribed by tradition to Lycurgus. But Lycurgus is only semi-historical ; most modern historians are inclined to think he is a fabulous person. Thucydides dates his reforms shortly before 800 B.C.

According to ancient writers the principal aspects of the Spartan system were as follows :

All children born weak or deformed were put to death. From the age of seven, boys were taken away from their parents' care and their education was entrusted exclusively to the State. They were hardened by a rigid course of physical training, games, and military drill ; they were inured to fatigue, privations, and physical pain. All meals were taken in common, and were characterized by the greatest frugality.

52. 14. **on n'ose plus paraître ce qu'on est** : this is a plea for the assertion of personality, which was to be the main-spring of the whole Romantic movement.

53. 8. **pyrrhonisme** : the doctrine of Pyrrhon, a Greek philosopher, born at Elis about 384 B.C. It amounts to a radical scepticism. According to the Pyrrhonians, knowledge is beyond the reach of man. Even the evidence furnished by our senses is contradictory and unreliable. Truth is unattainable. The only safe attitude is to abstain from any dogmatic affirmation whatsoever. We must 'suspend our judgement.' Only by such detachment (*ἐποχή*) can we attain to a complete tranquillity of soul (*ἀραξία*)—a purely negative happiness, it is true, but the only one to which man can aspire. The most interesting representative of this doctrine among the moderns is

Page LINE

Montaigne (*Essais*, 1580, 1588, 1595 — translated by Florio in 1603 and by Ch. Cotton in 1685). His philosophy is summed up in the motto 'Que sais-je?' (not 'je ne sais pas,' which would be an *affirmation* of his ignorance)

55. 16. **l'objet principal est de plaire** : such was the opinion of Corneille: "La poésie dramatique a pour but le seul plaisir du spectateur" (*Discours sur la poésie dramatique*); of Molière: "Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les autres n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. . . . Je dis bien que le grand art est de plaire, et que cette comédie ayant plu à ceux pour qui elle est faite, je trouve que c'est assez pour elle, et qu'elle doit peu se soucier du reste" (*Critique de l'Ecole des femmes*); of Racine: "La principale règle est de plaire et de toucher; toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première" (*Préface de Bérénice*); and of Boileau: "Le secret est d'abord de plaire et de toucher" (*Art poétique*, iii.). Rousseau is therefore right in his statement of the classical doctrine, though not in his conclusions.

31. **trahit sua quemque voluptas** : Vergil, *Ecl.* ii. 65.

56. 8. **que s'il donne** : this construction is elliptical for (*Et je dis*) *que* . . . Translate simply by 'and if . . .'

16. **ou qui les dominerait toujours** Rousseau is thinking of Corneille. See the next note.

57. 9. **des êtres si gigantesques**, etc : this is true of the tragedies of Corneille, who represented *les hommes tels qu'ils devraient être*, but not of those of Racine, who represented *les hommes tels qu'ils sont*. In the plays of Corneille, "the central characters display a superhuman courage and constancy and self-control. They are ideal figures, speaking with a force and an elevation unknown in actual experience; they never blench, they never waver, but move adamantine to their doom. They are for ever asserting the strength of their own individuality."¹ They are "masters of their fate, and captains of their souls" :

Je suis maître de moi comme de l'univers
Je le suis, je veux l'être . . .

declares Augustus in *Cinna*. And in order to furnish these supermen with fitting opportunities to display their super-wills, extraordinary circumstances are necessary—so extraordinary and improbable that, in order to make us

¹ G. L. Strachey, *Landmarks in French Literature*, a little masterpiece which should be in the hands of all students of French literature.

accept them, Corneille had to borrow them from history, on the plea that *cela est possible, puisque cela est arrivé*.

There was another reason for Corneille's choice of great historical characters. He thought they provided the most interesting subjects for psychological study, because their actions are not influenced by external forces but are the outcome of their unfettered determinations. Ordinary mortals are seldom free agents. They are hindered at every turn, by the pressure of circumstances, by lack of money, or the weight of public opinion, or the restraints imposed by the law. A multi-millionaire is a freer man—he can defy public opinion and bribe the police—but how much freer is a Roman emperor or an Eastern potentate!

This is true enough, but Corneille forgot that the source of dramatic interest is what we call 'fellow-feeling,' the consciousness, in the spectator's mind, that what happens to the hero might happen to himself. The average theatre-goer is neither a millionaire nor an Eastern potentate, and cares very little for what may happen to such people. The later tragedies of Corneille fail to interest because they are too far removed from ordinary human experience. Racine's conception is very different. He does not show us the invariable triumph, but the fluctuations, and often the defeats, of the will. He does not show us supermen, but, albeit under Greek names, ordinary human beings, swayed by the passions which are the common lot of humanity. Corneille had declared that "le sujet d'une belle tragédie doit n'être pas vraisemblable" (*Examen d'Héraclius*). Racine answers that "l'invention consiste à faire quelquechose de rien" (*Préface de Bérénice*).

58. 11. la pièce dont je parle : *Le Bourgeois gentilhomme*.

15. un paysan : George Dandin, in the play of that name.
une demoiselle, i.e. *une fille noble*.

59. 4. le ridicule de la vertu : Fénelon had already attacked Molière, almost in the same terms, when he accused him of having "donné un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu" (*Lettre à l'Académie*). Needless to say, Fénelon and Rousseau entirely missed Molière's point. Alceste is not ridiculous because he is 'virtuous,' or because he is afflicted with "la haine des hommes" (l. 12), but merely because of—

(a) His lack of humour, and of all sense of proportion : "Il exagère l'austérité, il enfle la voix ; contre les plus banales complaisances, contre les moins graves légèretés, il tonne, aussi bien que contre le vice déclaré . . . Ces exagérations, ces grands mots à propos de petites choses,

Page LINE

ces tempêtes, font rire, ou sourire tout au moins, et c'est par là qu'Alceste est comique." ¹

(b) His inconsistencies, the contradiction between his principles and his conduct: "Après avoir soutenu qu'il ne faut jamais dire que ce qu'on pense, il se laisse aller à soutenir qu'il faut toujours dire *tout* ce qu'on pense, axiome bien absolu, qui détruirait toute société, et qu'Alceste lui-même *dément aussitôt par sa conduite envers Oronte*." ² (See in Act I. Scene ii, the reiteration of the disclaimer: *Je ne dis pas cela*.)

"Ce fanatique de franchise . . ., ce censeur rigoureux des hypocrisies mondaines aime précisément la femme qui fait au monde le plus de concessions . . . Il connaît les défauts de sa maîtresse, il la surprend en flagrant délit de perfidie, et cependant il l'aime toujours! . . . Il enrage de *ce manquement à ses propres principes*. Mais quand on a des principes si rigides, on ne va pas dans le monde, on n'est pas un fanatique de l'honneur du monde, on n'aime pas une coquette qui est le type même de la mondaine, car il y a dans ce milieu un code spécial, fait d'indulgences et de concessions mutuelles, qu'il faut scrupuleusement observer. Faute d'avoir compris cette vérité essentielle, notre misanthrope est comique, mais *c'est de son erreur* que nous rions, et *point du tout de sa vertu*." ³

(c) His mordant pride: "Ce chercheur de perfections n'est point parfait. Sa vertu est excessive. Bien persuadé qu'il a raison toujours et partout, il brave l'opinion. Il s'imagine que ses affaires privées intéressent l'Univers entier, il croit les yeux de tous les hommes perpétuellement braqués sur lui, il veut qu'on le *distingue*, il est pétri d'orgueil!" ⁴

There is a very good reason for Rousseau's outburst. The cap fitted him exactly. This hypochondriac was himself the Alceste of the eighteenth century: "Il a conscience d'exercer une sorte d'apostolat au sein d'une société corrompue. Cette attitude de moraliste vengeur ne lui déplait pas. Il se croit, il se sent supérieur à ceux qui l'entourent, il est trop satisfait d'avoir raison seul contre tous, peut-être même n'est-il pas fâché d'être persécuté, de souffrir pour la vérité et pour la justice!" ⁵

The above is not a description of Rousseau, but of Alceste. Yet does not every word of it apply with striking accuracy to Rousseau? "Au fond, Rousseau se reconnaît avec complaisance dans Alceste. Or, qu'Alceste

¹ F. Hémon, *Cours de littérature*, vol. 6.

² *Ibid.*

³ Léon Lévrault, *Études critiques sur les auteurs français*.

⁴ *Ibid.*

⁵ J. Lemaître, *Rousseau*.

Page LINE

soit ridicule, et par conséquent Jean-Jacques, Jean Jacques n'admet pas cela !"¹

60. 1. **pas de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde** : it has often been contended that the true misanthrope is not Alceste, but Philinte, the word 'misanthrope' in that case being interpreted not as one who hates, but as one who despises mankind. Philinte's contemptuous toleration of the vices of men is said to be due to his conviction that nothing better can be expected of them.
23. **prosopopée** : the prosopopoeia (from the Greek *προσωποποιία*, a 'fictitious discourse') is a figure of speech by which words are put into the mouth of a pretended speaker, or a personified abstraction (e.g. Justice). Among the best known examples of prosopopoeia may be quoted that of the Law in Plato's *Crito*; that of Italy and the Republic in the first of Cicero's orations against Catiline; that of Jeremiah in Bossuet's *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*. This figure is occasionally used for comic purposes, e.g. by Racine in *Les Plaideurs* when the young of the dog Citron are brought in.
- Fabricius** (Caius), one of the great characters of Roman history, famous for his scrupulous probity and disregard of personal interest. After his victory over the Samnites he brought back an enormous booty, but refused to accept any share of it. After the battle of Heraclea (279 B.C.), Pyrrhus, king of Epirus, tried to win him over by presents, but failed to seduce him. Though he had filled some of the highest offices of state, he died in poverty.
61. 17. **Épicure, Zénon, Arcésilas** : Greek philosophers, founders respectively of the doctrines known as epicureanism, stoicism, and probabilism.
62. 8. **Carthage** was taken and sacked by Scipio at the end of the third Punic war, 146 B.C.
15. **Cynéas**, minister and counsellor of Pyrrhus, king of Epirus. He was held to be the cleverest diplomatist of his time, and Pyrrhus is reported as saying that the eloquence of Cyneas had won for him more victories than his armies. Sent to Rome after the battle of Heraclea to negotiate peace, Cyneas was struck by the imposing majesty of the Roman Senate, which he compared to an assembly of kings. Later, when Pyrrhus contemplated an attack on Sicily, Cyneas endeavoured to dissuade him, and to make him realize the futility of conquests and the advantages of

¹ J. Lemaitre, *Rousseau*.

Page LINE

peace. Their conversation was related by Plutarch (*Vie de Pyrrhus*, xvi.) and paraphrased by Boileau (*Épîtres*, i.):

Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?
Disait au roi Pyrrhus un sage confident,
Conseiller très sensé d'un roi très imprudent, etc.

See also Rabelais (*Gargantua*, xxxiii.) and Montaigne, (*Essais*, xlii., "De l'inégalité qui est entre nous").

PART III

65. 19. **ses méditations**: the *Dialogues*, from which this passage is taken, have the sub-title *Rousseau juge de Jean-Jacques*. The author speaks of himself in the third person. Students should read very carefully pp. xxiv and xlv of our Introduction.
67. 13. **ligueurs**: this word is not used in its historical sense. 'Translate by 'plotters.'
15. **de l'état de nature à l'état civil**: in the same way Rousseau, in the *Contrat social*, makes a clear distinction between *liberté naturelle* (based on force) and *liberté civile* (based on right)—between *possession* (a fact) and *propriété* (a right)—between *ville* (an aggregation of houses) and *cité* (a congregation of citizens), etc.

PART IV

74. 23. **le savoir de Varron**: Marcus Terentius Varro (116-27 B.C.) was one of the greatest scholars and thinkers of Latin antiquity. The fathers of the Church, St. Augustine in particular, borrowed much from him. St. Jerome has left us a catalogue of his works, which amounted to over 600 volumes. Only a few of these have been preserved: *De re rustica* (a treatise on agriculture), *De lingua latina* (a treatise on Latin philology), and fragments of *Rerum humanarum et divinarum antiquitates* (a history of ancient civilization).
24. **que s'il a eu**: see note, p. 56 l. 8.
75. 10. **pardonnez-moi mes paradoxes**, and p. 76 l. 3. **doit être purement négative**: Rousseau's paradoxes on education may be grouped under two heads:
(a) *Éducation négative*: at first, the child shall be taught nothing from books; he must be left to pick up what knowledge he can by his own observation of things and

of nature ; and he shall be forbidden nothing, he shall not be subjected to any formal discipline—the consequences of his own acts will suffice (e.g. if he plays with matches he will burn his fingers ; if he tells a lie, he will find that people no longer believe what he says, etc.).

(b) *Éducation successive* : the child's life is divided into four periods :

Up to 12 years of age he will live a purely physical life in the open air, exercise his limbs, his senses, and his powers of observation.

From 12 to 15, books will be gradually introduced, and his intellectual training will begin.

From 15 to 18, *nous entrons dans l'ordre moral*, his conscience will be developed, the sense of 'duty' will be inculcated.

After 18 religious instruction will begin ; this will be the coping-stone of the whole edifice of education.

We need not waste time in pointing out the objections to this artificial division of child life into watertight compartments. They are sufficiently obvious. Rousseau himself knows (and tells us) that his ideas are paradoxical. If we wish to understand these ideas, we must remember that they are meant to be destructive rather than constructive. He is writing *against* the system of education which prevailed in his day. His protests against premature book-learning, the neglect of physical training, an unduly harsh discipline, etc., were justified. They are still being made at the present time (cf. the modern outcry against cramming).

78. 12. **ils n'y sont plus**, 'they don't know where they are.'
81. 16. **du siècle des révolutions** : " Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer . . . j'ai de mon opinion des raisons . . . mais il n'est pas à propos de les dire et chacun ne les voit que trop " (*Note de Rousseau*).
82. 22. **le roi de Syracuse** : Dionysius the younger, tyrant of Syracuse (see note, p. 127 l. 31), was vanquished by Timoleon, who captured the city (344 B.C.). Dionysius then fled to Corinth, where, according to tradition, he ruined himself by his prodigality and dissipation, and, in his old age, had to earn his living as a schoolmaster.
23. **le roi de Macédoine** : " Alexandre, fils de Persée roi de Macédoine, fut secrétaire d'un magistrat de Rome " (*Note de Rousseau*).
24. **Tarquin** : Lucius Tarquinius Superbus, seventh and last king of Rome. The rape of Lucretia by his son Sextus caused the people to rise against him and to abolish the monarchy. He died in 494 B.C.

Page LINE

82. 25. **l'héritier du possesseur de trois royaumes**: "Le prince Charles-Edouard, dit le Prétendant, petit-fils de Jacques II, roi d'Angleterre, détrôné en 1688" (*Note de Rousseau*).
83. 11. **il emporte ses bras**: this striking expression is frequently quoted. Rousseau is laying stress on the independence of the manual worker, whose 'arms' will always provide him with a livelihood. This idea is receiving confirmation at the present time, when a skilled artisan gets higher wages than a clerk or a school teacher.
86. 22. **tous ensemble**, and, line 26, **doivent** (compulsory games!): Rousseau is here advocating the very principles which are in force in our public schools. See also p. 87 ll. 4 and 5.
89. 4. **sans lui parler de religion**: this postponement of religious teaching to the eighteenth year has been bitterly attacked by many people, who in reading Rousseau confine themselves to the 'letter' and thus miss the 'spirit.' Rousseau's idea is, of course, impossible in practice. The child will see a church, and will want to know what kind of place it is. He will be told that it is a building where people worship God. He will naturally ask: Who is God? We *must* give him an answer. Rousseau knows this as well as we do. What, then, is his real meaning? Simply this:

We shall, of course, give the child religious instruction. But what will be the *value* of this knowledge to him? How will it be acquired? He will receive it ready-made from his parents and teachers. It will come to him in the shape of lessons, he will learn his religion as he learns his arithmetic or his geography. In short, it will come from *outside*, it will not spring from the deepest recesses of his consciousness—and thus it will not be permanent, because it will not have been *conquered* by personal effort. Sooner or later the boy will begin to think for himself; sooner or later, inevitably, a crisis must come, when he will work out his own belief—with sweat and blood.¹ Then, and then only, will his religion be to him a real and lasting possession. This conquest will be the final stage of his education. It will mark his spiritual 'coming of age.'

¹ Rousseau himself had been through such a crisis: "J'étais dans ces dispositions d'incertitude et de doute que Descartes exige pour la recherche de la vérité. Cet état est peu fait pour durer; il est inquiétant et pénible. . . . Je n'ai jamais mené une vie aussi constamment désagréable que dans ces temps de trouble et d'anxiétés où, sans cesse errant de doute en doute, je ne rapportais de mes longues méditations qu'incertitude, obscurité, contradictions sur la cause de mon être et sur la règle de mes devoirs" (*Emile*, Book IV.).

Page LINE

Such is the true interpretation of Rousseau's idea. That idea is open to serious objections; needless to say, we do not wish to associate ourselves with it; our task is to set out clearly what was in Rousseau's mind.

90. 15. **il me mena**: the pronoun *il* refers to the 'vicaire Savoyard,' the country clergyman who has undertaken the religious initiation of Émile.
91. 20. **admettre pour évidentes**: Rousseau is here imitating the phraseology of Descartes ("ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connaisse *évidemment* être telle"). See first note, p. 7 l. 10.
92. 22. **je le sens**: Rousseau's starting-point is the very opposite of that of Descartes. For Descartes, 'exister, c'est penser' (*je pense, donc je suis*); for Rousseau, **exister, c'est sentir** (cf. p. 95 l. 25; cf. also *Émile*, Book IV.: "Vous me demanderez comment je sais qu'il y a des mouvements spontanés, je vous dirai que je le sais **parce que je le sens**"). That is to say, Rousseau substitutes *l'évidence du cœur* for the *évidence rationnelle* of the Cartesians. This change of attitude marks a very important moment in history—the moment when the pendulum swings from the intellectual to the sentimental point of view—from the classical to the romantic. (Cf. Goethe: "Avec Voltaire, c'est un monde qui finit, avec Rousseau, c'est un monde qui commence.")
97. **Le lyrisme de Rousseau**: the two passages printed under this heading are of great importance as regards literary history. They mark the advent of a new conception of nature. (See Introduction, p. xxv.)

It has often been asserted that the French men and women of the classical period showed no appreciation of nature. This view is not quite correct. Several writers before Rousseau (St-Amant, Théophile de Viau, Balzac, and later La Fontaine and Mme de Sévigné) had opened their eyes to the external world. They had an *artistic* appreciation of nature, they had keen sensations of colour, of light and shade; cf. Mme de Sévigné: "Que pensez-vous donc que ce soit que la couleur des arbres depuis huit jours? Répondez; vous allez dire: 'du vert.' Point du tout, c'est du rouge. Ce sont de petits boutons (*buds*) tout prêts à partir (*burst open*) qui font un vrai rouge; et puis, ils poussent tous une petite feuille, et, comme c'est inégalement, cela fait un mélange trop joli de vert et de rouge. Nous couvons tout cela, **des yeux**." The *eyes* were open, but the heart was unmoved.

Rousseau was the first to make nature, as it were, the mirror of his own soul. He was "the only man of his

Page LINE

age who ever wanted to be alone. He understood that luxury—understood the fascination of silence, and the loveliness of dreams; he understood, too, the exquisite suggestions of Nature, and he never wrote more beautifully than when he was describing the gentle process of her influences on the solitary human soul."¹

The two passages from the *Nouvelle Héloïse* reproduce an episode in the author's life. The scene is the lovely spot, on the shores of the lake of Geneva, where he spent such happy hours in the company of the woman he loved. Every object, every sound—the silvery light of the moon, the shimmering lustre of the waters, the rhythmical beat of the oars, the cry of the birds, carry his mind back to *le charme de ses premières amours*.

Sixty years later Lamartine, in very similar circumstances, revisited the shores of the Lac du Bourget, in Savoie, where, the year before (1816), he had known and loved Julie Charles, and the sorrowful words that rose from his heart to his lips are almost identical with those of Rousseau.

We give below several stanzas from Lamartine's poem, *Le Lac*; the words in italics should be compared with those printed in the two passages from Rousseau:

O lac, l'année à peine a fini sa carrière,
Et, près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir!

Un soir, t'en souvient-il, nous voguions en silence;
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

Mais je demande en vain quelques moments encore,
Le temps m'échappe et fuit;
Je dis à cette nuit: 'Sois plus lente!' et l'aurore
Va disperser la nuit.

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur?

Eh quoi! n'en pourrons-nous jamais fixer la trace?
Quoi! passés pour jamais? Quoi! tout entiers perdus?
Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface,
Ne nous les rendra plus!

O lac! rochers muets, grottes, forêt obscure!
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir!

(*Premières Méditations*, 1820.)

¹ G. L. Strachey, *Landmarks in French Literature*.

So also V. Hugo, in *Tristesse d'Olympio* :

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses !
Nature au front serein, comme vous oubliez !
Et comme vous brisez, dans vos métamorphoses,
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés !

Oh ! dites-moi, ravins, frais ruisseaux, treilles mûres,
Rameaux chargés de nids, grottes, forêts, buissons,
Est-ce que vous ferez pour d'autres vos murmures ?
Est-ce que vous direz à d'autres vos chansons ?

(*Les Rayons et les Ombres*, 1840.)

And Alfred de Musset, in *Le Souvenir* (1841) :

Les voilà ces coteaux, ces bruyères fleuries
Et ces pas argentins sur le sable muet,
Ces sentiers amoureux, remplis de causerie,
Où son bras m'enlaçait.

Les voilà, ces sapins à la sombre verdure,
Cette gorge profonde aux nonchalants détours,
Ces sauvages amis, dont l'antique murmure
A bercé mes beaux jours.

Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse,
Comme un essaim d'oiseaux, chante au bruit de mes pas,
Lieux charmants, beau désert, où passa ma maîtresse,
Ne m'attendiez-vous pas ?

It will be noted that the metre of Musset's poem is exactly the same as that of *Le Lac*.

The nature and extent of Rousseau's influence upon Romantic poetry are now apparent. But, it will be asked, since individual feeling is the very essence of Romanticism, how is it that we have to wait until 1820 to find it expressed in verse? Is not lyric poetry the appropriate medium for such emotions?

The answer is that lyric poetry was for the time dead. It had been effectually killed, at the beginning of the seventeenth century, by Malherbe, who systematically eliminated all personal feeling from his verse. Of course Malherbe was merely the representative of his time, a time in which it was 'bad form'—even for poets—to wear their hearts on their sleeves, a time when the *moi* was *haïssable*. So the French lyre was hung up on the wall, where it remained for over 200 years. When at last it was taken down, its strings were broken, its sounding-board cracked—in other words, the French nation had lost the power of self-expression in verse. In order to rediscover the lost secret, a new apprenticeship was necessary; for this, the poetical prose of Rousseau and Chateaubriand supplied the materials.

Page LINE

99. 15. **la pureté, la dignité, la sainteté du mariage :** Rousseau's conception of marriage offers a striking contrast to that which prevailed in his day. In the eighteenth century French 'society' looked upon marriage as a mere *union de convenance*; it was an association, not of souls, but of interests, entered into lightly, and as lightly broken. Can it be that Rousseau's attitude was inspired by his protestantism? "Je reconnais le protestant dans la puissance du sens moral chez Jean-Jacques. Il n'y a pas à nier que les nations protestantes ne soient morales : cela ne veut pas dire qu'il y ait plus de vertu chez elles que chez les catholiques, mais l'autonomie morale y est plus grande ; avec l'indépendance croît la responsabilité, avec la responsabilité l'énergie."¹ This opinion is, of course, controversial.
101. **L'Amour dans le Mariage :** contrast this passage with the two letters from *La Nouvelle Héloïse* (pp. 97, 98), and see Introduction, bottom of p. xxxiv and top of p. xxxv.
103. **Les Vendanges à Clarens :** "La moralité et la religiosité des nations protestantes font encore sentir leur action dans la façon dont Rousseau a peint la vie de famille, les occupations domestiques. Il a répandu sur les vulgaires détails du ménage une gravité, une beauté, une dignité qui nous saisissent. L'ardente intensité de la vie intérieure ne laisse rien d'indifférent : l'âme sérieuse se verse tout entière dans les moindres de ses actions, les relève par une haute pensée de devoir ou d'affection."²
104. 15. **d'un buveur :** Rousseau was very fond of white wine ; once, in his youth (when he was tutor to M. de Mably's children), this partiality led him to commit a petty larceny : "Je m'avisai de convoiter un certain petit vin blanc d'Arbois très-joli, dont quelques verres que par-ci par-là je buvais à table m'avaient fort affriandé . . . l'occasion fit que je m'en accommodai de temps en temps de quelques bouteilles pour boire à mon aise en mon petit particulier" (*Confessions*, Book VI.).
106. 16. **que s'il arrive . . . :** see note, p. 56 l. 8. .
107. 18. **comment ce changement s'est-il fait? . . . etc. :** Rousseau declares here, as he has done many times elsewhere, that he is not concerned with actual facts, but with the principles which lie behind them : "Rousseau does not say how the state came into existence. He does not say, because he does not know. Nor does anyone else. . . . What he says is that, if we are to attach the con-

¹ G. Lanson, *Histoire de la littérature française*.² *Ibid.*

Page LINE

ception of Justice to the idea of the State, we must accept two principles: one, that men, as men, are to be conceived as *free agents*, possessed by nature (endowed by their creator, as the American Declaration of Independence puts it, and as I should prefer to put it) of equal rights,—the other, that the moral basis of the relations subsisting between the families which compose the State is that of mutual contract. And the world will have to return to these two essential conceptions, if the ideal of justice (so heavily assailed at this moment by arms) is to remain the permanent heritage of European men" (Cecil Chesterton, "The Return of Rousseau," *Nineteenth Century Review*, March 1916).

109. 21. **force ne fait pas droit**: see the preceding note. No 'fact' can create a 'right.' Cf. Rousseau's distinction between *possession* and *propriété*: if I steal a man's watch, it becomes my possession, it does *not* become my property.
110. 7. **Grotius**: Hugh Van Groot, known as Grotius, a Dutch lawyer and diplomatist (1583-1645), author of *De jure pacis et belli* (1625). According to Grotius there are *two* contracts: one between individuals to conform to the will of the majority, another between the people and the ruler appointed by them.
113. 9. **ni sur un homme ni sur un fait**: e.g. the law declares that murderers shall be hanged, but it cannot declare that Smith or James shall be hanged. Such sentence can only be pronounced by the magistrates. Rousseau is here stating the principle of the *séparation des pouvoirs* (legislative, executive, and judicial) already advocated by Montesquieu (*Esprit des lois*, xi.). Montesquieu adds that "c'est à cette séparation que l'Angleterre doit la liberté dont elle jouit."
115. 27. **des idées métaphysiques**: an allusion to Montesquieu's definition of laws as "the necessary relations which follow from the nature of things" (*Esprit des lois*, i.).
116. 27. **elle n'en peut donner nommément à personne**: see note, p. 113 l. 9.
118. 2. **une proportion continue**: a proportion in which the numerator of the second fraction is the denominator of the first. If S is the sovereign (i.e. the people when exercising legislative power), E the State (i.e. the people when subject to the law), and G the government (i.e. the executive), we have the proportion $S : G :: G : E$, that is to say, the power conferred by the sovereign to the government must be equal to the power used by the government in the administration of the State.

Page LINE

119. 16. **Sparte eut constamment deux rois**: at the head of the Government of Sparta stood two kings, one of the family of Agidae, the other of the family of Eurypontidae. The royalty in both families was hereditary in the male line, subject to the curious rule that only those sons could succeed who were born *after the king had attained the throne*. The two kings, who seem to have been perfectly equal in powers, like the Roman consuls, were at once the priests, judges, and generals of the state.
18. **huit empereurs à la fois**. Rousseau refers to the period A.D. 305-307, when Constantius, Galerius, Severus, Maximinus, Maxentius, Maximianus, Licinius and Constantinus bore the title of 'Augustus' (Emperor).
120. 20. **il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute**: see notes, p. 113 l. 9, and p. 116 l. 27.
122. 3 **un auteur célèbre**: Montesquieu (in *L'Esprit des lois*, III, see note, p. 23 l. 27): "Par ce mot de République, Montesquieu entend les aristocraties et les démocraties; par ce mot de Vertu, Montesquieu entend *la vertu politique*, c'est-à-dire tout simplement le patriotisme, le dévouement au bien public. Il a donc voulu dire que le patriotisme était le seul ressort des républiques. C'est tellement vrai que c'est un truisme" (E. Faguet, *La Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*).
125. 5. **comme prétend Aristote**: Rousseau misrepresents Aristotle, who says (*Pol.* III. 12, 13) that birth, freedom, and wealth give a claim to political power, but that the highest claim is given by culture and virtue.
126. 3. **Archimède**: Archimedes, the great Syracusan geometrician and engineer (about 287-212 B.C.), was famous for his mechanical devices.
127. 7. **Samuel**: cf. the first book of Samuel VIII. 10-18.
10. **Le Prince de Machiavel est le livre des républicains**: this is explained by Rousseau in a footnote as follows: "Machiavel était un honnête homme et un bon citoyen; mais, attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. Le choix seul de son exécration héros (César Borgia) manifeste assez son intention secrète; et l'opposition des maximes de son livre du *Prince* à celles de ses *Discours sur Tite-Live* et de son *Histoire de Florence* démontre que ce profond politique n'a eu jusqu'ici que des lecteurs superficiels ou corrompus. La cour de Rome a sévèrement défendu son livre: je le crois bien, c'est elle qu'il dépeint le plus clairement."
- Machiavelli, the celebrated Florentine historian and states-

Page LINE

- man (1469-1527), entitled his book *Opusculo dei principati*, which means 'a short treatise on governments'; the title *The Prince*, now universally accepted, is erroneous. The interpretation of the Machiavellian doctrine given here by Rousseau was also proposed by Diderot in his *Encyclopédie*, and by Spinoza in his *Tractatus Politicus* (v. 7). According to Spinoza, Machiavelli's aim was not to advocate despotism, but, on the contrary, to warn people against it by providing an object-lesson. Hallam (*Lit. of Europe*, i. 8) considers that Machiavelli would rather have lived under a republic than under a prince, but, unable to do so, he devoted himself to the prince who appeared most likely to free Italy from the foreign yoke—Caesar Borgia.
127. 31. **le jeune Denys**: Dionysius the younger became tyrant of Syracuse in succession to his father (367 B.C.).
128. 13. **nam utilissimus**, etc.: Galba's speech in Tacitus, *Histories*, i. 16.
16. **le roi par nature**: presumably in opposition to *le roi par naissance*. The former is a 'born king,' the latter 'was born a king.'
28. **obéir sans murmure**: cf. Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, Book IV, 1 and 2.
130. 2. **pour retourner dans les mains dont elles sont sorties**: if all moneys derived from taxation are spent in the public interest, then they are virtually returned to the citizens in the shape of state services.
18. **dans chaque climat**: Montesquieu, in *L'Esprit des lois* (Books XIV. to XVIII.), had already insisted upon the importance of climate, which makes the inhabitants of northern countries more independent, and those of southern countries more amenable to autocratic rule. In this passage Rousseau assumes that in warm countries, where needs are few and the soil is fertile (e.g. Sicily), there will be a surplus of wealth, while in cold countries, where needs are many and the soil poor (e.g. Scotland), there will be a deficit. Experience shows that the contrary is the fact, because in the South men are lazy, while in the North they are active and hard-working. Rousseau makes the mistake of considering men in the abstract, as though they were mere algebraical symbols.
131. 1. **il vaut mieux que cet excès soit absorbé par le Gouvernement que dissipé par les particuliers**: the Calvinist Rousseau is so blinded by puritanism that he cannot conceive the possibility of a surplus of wealth being used for other purposes than self-indulgence and dissipation. It does not occur to him that it might be

Page LINE

devoted to the construction of roads and public works, the endowment of hospitals, colleges, etc. He looks upon wealth as a dissolvent of public morals, and sees no other remedy than that it should be consumed by *le luxe du prince*. Of the readiness of the prince to squander public money there was, of course, ample evidence in Rousseau's time.

131. 4. **De l'Institution du Gouvernement** : briefly, Rousseau's argument amounts to this: the choice of the *form* of government is the business of the sovereign, and the object of a 'law'; the appointment of the *individual head* (or heads) of the state is the business of the executive, and the object of a 'decree'; in other words, it is an act of government. But how can there be an act of government before the government exists? The only solution, according to Rousseau, is this: the sovereign must, *provisionally*, decide upon the democratic form of government, and thus invest itself with executive powers.

In his eagerness to remain consistent with his own definitions, Rousseau does not see that he is bringing himself into an impasse. The executive is *bound* to enforce the law voted by the sovereign, and since the sovereign has—albeit provisionally—established a democracy, the executive cannot appoint a king without breaking the law. Once constituted as a democracy, the people **have no longer the right to want a king**. So that Rousseau's provisional democracy must perforce become a permanent one, and the logical outcome of his principles is that democracy is the only form of government that can be lawfully instituted! This point is of immediate interest at the present time, when so many new states are being set up or old ones revived (e.g. Bohemia, Poland, Czecho-Slovakia, Finland), all of which are called upon to decide upon a form of government. When the history of the last few years comes to be written, it will provide interesting points of comparison.

132. 15. **une religion qui lui fasse aimer ses devoirs** : it is necessary that each citizen should have some religious belief, as a foundation for political morality. But the particular form of such religion does not interest the state. What interests the state is not the metaphysical part of religion, but merely its moral and *social* effects. Thus, the state claims the right of imposing a religion, not in the name of truth, but in the name of utility. That, without religion, there can be no binding sense of duty, and therefore no true citizenship, is obvious; Napoleon realized this fully, and one of his first acts, on assuming

power, was the establishment of the 'Concordat' with the various churches. But Rousseau is guilty of a fundamental error when he thinks that any religious belief whatever can be imposed by legislation. This error is widespread in England at the present day—not as regards religion, but as regards temperance and morality. The right course is to *convince*, not to *coerce*. See Introduction, bottom of p. xxxix and top of p. xl.

APPENDICES
BY
THE GENERAL EDITORS

APPENDIX I.—PASSAGES FOR TRANSLATION INTO FRENCH
„ II.—SUBJECTS FOR FREE COMPOSITION .

I. PASSAGES FOR TRANSLATION INTO FRENCH

I

ROUSSEAU'S PERSONALITY

"ALL the faculties of his mind, his morals, his writings, bear the stamp of his character. There was never a man so consistently true to his principles as Rousseau."—
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

"It was I, my friend, who taught you first your enthusiasm for Rousseau : and I shall never regret it. Not for his talents do I envy this extraordinary man ; but for his virtue—the source of his eloquence, the soul of his works ! I knew Rousseau personally, and amongst my friends are many of those who were intimate with him. He was always the same—full of integrity, of frankness, and of simplicity ; without any sort of conceit or affectation, or any effort to mask his faults, or show off his own merits. One can only forgive those who decry him by supposing that they did not know him."

"Rousseau a hypocrite !" ejaculates Madame de Staël. "No ! throughout his life I find him to have been a man who spoke, who thought, who wrote, who acted spontaneously." "M. de Buffon's imagination," she says, "colours and adorns his style : Rousseau's style is animated by his character. The first writer carefully chooses his expressions—the second speaks straight from

the heart. A finished intellect, and extraordinary talents, could only produce such eloquence as M. de Buffon's is; but the source of Rousseau's eloquence is passionate sincerity."—MIRABEAU, in one of his letters to Sophie, quoted by FREDERIKA MACDONALD in *J.-J. Rousseau, a New Criticism* (1906).

II

The personality of Rousseau has most equivocal and repulsive sides. It has deservedly fared ill in the esteem of the saner and more rational of those who have judged him, and there is none in the history of famous men and our spiritual fathers that begat us who make more constant demands on the patience or pity of those who study his life. Yet in no other instance is the common eagerness to condense all predication about a character into a single unqualified proposition so fatally inadequate. If it is indispensable that we should be for ever describing, naming, classifying, at least it is well, in speaking of such a nature as his, to enlarge the vocabulary beyond the pedantic formulas of unreal ethics, and to be as sure as we know how to make ourselves, that each of the sympathies and faculties which together compose our power of spiritual observation is in a condition of free and patient energy. Any less open and liberal method, which limits our sentiments to absolute approval or disapproval, and fixes the standard either at the balance of common qualities which constitutes mediocrity, or at the balance of uncommon qualities which is divinity as in a Shakespeare, must leave in a cloud of blank incomprehensibleness those singular spirits who come from time to time to quicken the germs of strange thought and shake the quietness of the earth.—From JOHN MORLEY'S *Rousseau* (1886).

III

The society of Rousseau was most agreeable to me. He had not the vanity of most great men of letters, he

shared the obligations of talker and listener, and joined in a conversation with so little pretentiousness that amongst those who did not know him, simple people looked upon him as an ordinary man, and fine talkers held him very inferior to themselves. Far from seeking to shine, he admitted himself, with a modesty very rare, and in my opinion mistaken, that he was not a good conversationalist. "I am only witty," he said, "half an hour after other people; and I know what I ought to say when it is too late to say it." But this slowness in reply belonged to his natural equity, which did not allow him to pronounce an opinion on any subject until he had examined it; to his genius, that was not satisfied with common-place or superficial views; and to his modesty especially, which disposed him to distrust his powers to shine. He was amongst fine writers, with his simplicity, like a young girl with her natural complexion amongst women of the world, exquisite in powder and rouge. But in a tête-à-tête, in intimacy, his soul soared, his sentiments became touching, his ideas profound, his illustrations sublime, and his language as impassioned as were his writings. But what I valued even above his genius was his scrupulous honesty. He was one of the few men of letters who have experienced misfortune, to whom one could confide one's intimate thoughts without any fear of their being maliciously reported or dishonestly appropriated. Kindness of heart appeared to him the quality superior to all others; it was the foundation of his own character. He preferred a trait of sensibility to all the epigrams of Martial. By nature he was gay, confiding, and open.—BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, vol. xii., *Mes Relations avec J.-J. Rousseau*.

IV

His personal enemies could not dispute the fact that "the monster," "the demon," "the artificial scoundrel," the miserable Jean-Jacques of their painting, reigned to the end of his life the best-loved man of his epoch in the

hearts of what was most beautiful, most romantic, most pure, and most tender amongst the populations of Europe.

But what had been accomplished by the leaders of this secret conspiracy was the breaking down of his faith and confidence in his power to reach the hearts of his fellow-men to serve them, and in the good-will towards him, and justice rendered him, by his contemporaries, outside of the ring of his personal enemies. When this faith and confidence were extinguished, the conspirators' work was done. The eloquent prophet was silenced for ever, and the best-loved man of his epoch isolated by a mysterious surrounding cloud of calumnies and suspicions he felt that he could neither penetrate nor disperse. So that he lived the last ten years of his life, and died, broken-hearted; believing that he had become an object of scorn and reprobation to his contemporaries.—*J.-J. Rousseau, a New Criticism*, by FREDERIKA MACDONALD (Chapman & Hall, 2 vols., 1906).

V

ROUSSEAU IN LONDON

Hume offered to escort him to London and to make arrangements for establishing him there. Hume was at this time at the height of his reputation, both socially and as a man of letters. They arrived in London on Monday the 13th of January 1766. "All the world," said the *London Magazine*, "are eager to see this man, who by singularity has drawn himself into much trouble," and in a few days he became almost as much the rage in London as he had been in Paris. The Hereditary Prince, the King's brother-in-law, called on him incognito; the Duke of York, it would seem, called on him and missed him. Garrick not only gave a supper in his honour at his house in the Adelphi, where a distinguished company was invited to meet him, but paid him the compliment of playing two characters on purpose to oblige him—Lusignan in Aaron Hill's *Zaire*, and the triple character of the poet,

Frenchman, and drunken man in *Lethe*. During the performance he had behaved in a most extraordinary manner. He cried, he laughed, and became so wild with excitement that Mrs. Garrick was obliged to hold him by the skirts of his coat to prevent him falling out of the box into the pit. After the performance he went up to Garrick and said in French: "I have cried all through your tragedy and laughed through all your comedy without being at all able to understand the language."

Vanity is always contemptible and generally ridiculous; it was reserved for Rousseau to make it grotesque and disgusting. — *Voltaire, Montesquieu and Rousseau in England*, by J. CHURTON COLLINS (London, 1908).

VI

ROUSSEAU AS A POLITICAL PHILOSOPHER

The work of Rousseau is little known in this country, and less understood. The title of the *Contrat Social* is familiar. But to most men it suggests an extreme form of individualism. It stands, that is, for ideas which are either expressly repudiated by the author, or saluted hurriedly from afar. What the real argument of the book may be, or what its place in the history of political theory, few have troubled themselves to inquire. And fewer yet are aware that it forms but a small part of what Rousseau wrote on the subject, or that, with one exception (the *Discours sur l'inégalité*), the remainder of these writings are based on ideas still further removed from the individualist—indeed, from any abstract—doctrine than the *Contrat Social* itself.

Strike out the *Discours sur l'inégalité* with the first few pages of the *Contrat Social*, and the "individualism" of Rousseau will be seen to be nothing better than a myth. Strike out a few more chapters of the *Contrat Social*, and his results, if not his methods, will be seen to be not abstract but concrete. Even when sweeping principles are

laid down, the widest possible latitude is left for their application. They are not imposed as a law. Rather they are held up as an ideal, the acceptance of which may quicken the sense of justice in the more favoured communities, but which even the most favoured community can never hope fully to attain.—From Introduction to *The Political Writings of Jean-Jacques Rousseau*, by C. E. VAUGHAN.

VII

Two lines of thought meet and cross in the Politics of Rousseau. He is the champion of individual liberty. He is the champion also of the sovereignty of the State. He is the heir of Locke. He is the disciple also of Plato and, in this point though in no other, of Hobbes. That, in truth, is his historical significance. Standing at the parting of the ways, he embodies the results of the past; he prepares the ground for the wholly different ideals of the future. He sums up the instincts of the revolt which had already shattered the mediaeval Church and were soon to lay the axe to the root of the still semi-feudal State. He points the way to the constructive principle which was once more to draw order out of chaos; to lift to a higher unity the elements which, in the world as he found it, were held together by nothing better than by blind custom or by force.

That he is successful in harmonizing the vital conditions of the problem it is impossible to maintain. When all is said, the two rival elements, the individual and the community, are left not so much reconciled, as in ill-veiled hostility to each other. In his earlier writings he asserts the freedom of the individual, but of an individual divorced from all communion—it is hardly too much to say, from all connexion—with his kind. In his later work he reverses the process, and exalts the claims of the community to the utter annihilation of individual interests and rights.—C. E. VAUGHAN, *The Political Writings of Jean-Jacques Rousseau*.

VIII

A LASTING PEACE

The scheme for a federation of Europe, says Rousseau, is undeniably beneficent. In itself it is perfectly practicable. It makes not only for the welfare of Europe, but also for the interest of every State, large or small, contained in the European Commonwealth. Yet for all that, it will never be adopted. The short-sighted selfishness of kings and ministers who control the destinies of Europe may be trusted that it is not.

In our own day it has become apparent that nations may, under conceivable circumstances, be infected with the madness which was once thought to be the monopoly of monarchs. The poison of war is seen to have penetrated still more deeply than in Rousseau's time could have readily been thought possible. And with this it is manifest that the hope of finally abolishing war is indefinitely diminished.

"Men are led very seldom by their reason, and very often by their passions. It is easy to prove that the true interest of the despot is to obey the law; that has been admitted for ages. But who is there that is guided by his true interest? Only the sage, if he exists. It follows that you assume your despots to be so many sages. My friends, you must allow me to tell you that you give too much weight to your calculations, and too little to the heart of man and the play of passion. Your system is excellent for Eutopia; for the children of Adam it is worth nothing."—Letter to Mirabeau of July 26, 1767, from C. E. VAUGHAN'S Introduction to a translation of *A Lasting Peace*.

"If, in spite of all this, the project remains unrealized, that is not because it is Utopian; it is because men are crazy, and because to be sane in a world of madmen is in itself a kind of madness."—J.-J. R., *A Lasting Peace*.

IX

THE SOCIAL CONTRACT

When Rousseau remarks that the "facts," the actual history of political societies, "do not concern him," he is not contemptuous of facts; he is merely asserting the sure principle that a fact can in no case give rise to a right. His desire is to establish society on a basis of pure right, so as at once to disprove his attack on society generally and to reinforce his criticism of existing societies.

Round this point centres the whole dispute about the methods proper to political theory. There are, broadly speaking, two schools of political theorists, if we set aside the psychologists. One school, by collecting facts, aims at reaching broad generalizations about what actually happens in human societies; the other tries to penetrate to the universal principles at the root of all human combination. For the latter purpose facts may be useful, but in themselves they can prove nothing. The question is not one of fact, but one of right.

Rousseau belongs essentially to this philosophical school. He is not, as his less philosophic critics seem to suppose, a purely abstract thinker generalizing from imaginary historical instances; he is a concrete thinker trying to get beyond the inessential and changing to the permanent and invariable basis of human society. Like Green, he is in search of the principle of political obligation, and beside this quest all others fall into place as secondary and derivative. It is required "to find a form of association able to defend and protect with the whole common force the person and goods of every associate, and of such a nature that each, uniting himself with all, may still obey only himself, and remain as free as before. This is the fundamental problem of which the *Contrat Social* provides the solution."—Introduction to *The Social Contract*, by G. D. H. COLE.

X

THE STATE OF NATURE

The state of nature, if it ever existed at all, must have been a state of isolation ; a state in which each man lived solely by and for himself ; a state of solitude ; of wants almost purely physical in character ; of desires limited to the passing moment, and remaining the same from one generation to another. To call such a state "miserable" is an abuse of terms ; for misery implies a conscious craving for something other and better than what we have ; and by the nature of the case such a consciousness is here excluded. Besides, are we really sure that man is worse off in the state here supposed than in that which we proudly term civilization ? To call it "immoral," again, is a pure confusion ; for that likewise implies a consciousness of something higher, together with a recognized obligation to strive after it, of which there can obviously be here no question. Unmoral, no doubt, it is ; a state neither of virtue nor of vice. And who shall say that this is not better than the state of vice of which our vaunted civilization is the fruit ? But above all, the state of nature is not, as Hobbes asserted, a state of war ; nor are its "cardinal virtues force and fraud." For these things imply a power of calculation, a forethought, of which man in the state described is manifestly incapable.—C. E. VAUGHAN.

XI

THE CIVIL STATE

The passage from the state of nature to the civil state of things brings about a momentous change in man. In his conduct, it replaces instinct by justice, and gives to his acts a moral character which was wanting to them before. The voice of duty takes the place of physical impulse ; right supplants appetite. Now, for the first time, man, who had hitherto only thought of himself, sees himself forced

to act on other principles, and to consult his reason before listening to his desires. It is true that, in the civil state, he deprives himself of many advantages which he holds from nature. But, in return, he gains advantages so great, his faculties are so trained and developed, his ideas so enlarged, his whole soul exalted to such a degree, that, if the abuses of the new order did not often degrade him below the level of that from which he has escaped, he ought without ceasing to bless the happy moment which tore him for ever from the old order, and which, a stupid and limited animal, made him a reasoning being and a man.—C. E. VAUGHAN.

XII

Never did the mind of man conceive a scheme nobler, more beautiful, or more useful than that of a lasting peace between all the peoples of Europe. Never did a writer better deserve a respectful hearing than he who suggests means for putting that scheme into practice. What man, if he has a spark of goodness, but must feel his heart glow within him at so fair a prospect? Who would not prefer the illusions of a generous spirit, which overleaps all obstacles, to that dry, repulsive reason whose indifference to the welfare of mankind is ever the chief obstacle to all schemes for its attainment?

I doubt not that many readers will forearm themselves with scepticism, as the best defence against the pleasure of yielding to conviction. I pity the melancholy mood which makes them take obstinacy for wisdom. On the other hand, I trust that every generous spirit will share the thrill of emotion with which I take up the pen on a subject which concerns mankind so closely. I see in my mind's eye all men joined in the bonds of love. I call before my thoughts a gentle and peaceful brotherhood, all living in unbroken harmony, all guided by the same principles, all finding their happiness in the happiness of all. And as I dwell upon this touching picture, the idea of imaginary happiness will cheat me for a few moments into the enjoyment of a real one.—*A Lasting Peace* (transl. by C. E. VAUGHAN).

XIII

Europe is more evenly populated, more uniformly fertile ; it is easier to pass from one part of her to another. The interests of her princes are united by ties of blood, by commerce, arts, and colonies. Communication is made easy by countless rivers winding from one country to another. An inbred love of change impels her inhabitants to constant travel which frequently leads them to foreign lands. The invention of printing and the general love of letters has given them a basis of common knowledge and common intellectual pursuits. Finally, the number and smallness of her States, the cravings of luxury and the large diversity of climates which Europe offers for their satisfaction, make them all necessary to each other. All these causes combine to make of Europe not, like Asia and Africa, a purely imaginary assemblage of peoples with nothing in common save the name, but a real community with a religion and a moral code, with customs and even laws of its own, which none of the component nations can renounce without causing a shock to the whole frame.

Now look at the other side of the picture. Observe the perpetual quarrels, the robberies, the usurpations, the revolts, the wars, the murders, which bring daily desolation to this venerable home of philosophy, this brilliant sanctuary of art and science. Consider our fair speeches and our abominable acts ; the boundless humanity of our maxims and the boundless cruelty of our deeds ; our religion so merciful and our intolerance so ferocious ; our policy so mild in our text-books and so harsh in our acts ; our rulers so beneficent and our people so wretched ; our Governments so temperate and our wars so savage ; and then tell me how to reconcile these glaring contradictions ; tell me if this alleged brotherhood of the nations of Europe is anything more than a bitter irony to denote their mutual hatred.—*A Lasting Peace* (transl. by C. E. VAUGHAN).

XIV

THE FATHER OF ROMANTICISM

True, it was the romanticists who, if I may say so, let loose the cosmopolitan spirit in France ; but the master of all the romantic school, as well of Mme de Staël—the man whose aspirations they did but formulate, whose influence they did but extend and strengthen—was Rousseau. He it was who, on behalf of the Germanic races of Europe, struck a blow at the time-honoured supremacy of the Latin races. It was he who, in the words of Mme de Staël, united in himself the genius of the North with the genius of the South. It was from the day when he wrote, and it was because he had written, that the literatures of the North unfolded themselves to the French mind, and took possession of it. Jean-Jacques, said Mme de Staël once more, although he wrote in French, belongs to the “Teutonic School” ; he impregnated the national genius with “foreign vigour.” Employing the same idea, and giving it greater precision, M. de Vogué has recently said : “There is one very cogent argument, and one only, which can be brought against those who would see in French romanticism a product of foreign influences, and that is that the germ of all our romanticism exists in Rousseau. But this precious fellow, who is a lawful father to Bernardin and Chateaubriand, and grandfather to George Sand and the rest of them, actually has the presumption to be a Swiss. *Has he not a very strongly marked foreign appearance, one which in many respects is already of a northern cast, even on his first irruption in the midst of French tradition ?* It is painful to have to confess it, but in order to defend ourselves from the reproach of having been poisoned with German and English virus, we are constrained to recognize that Swiss blood has, for a century past, been flowing through our inmost veins.”—*Jean-Jacques Rousseau*, by JOSEPH TEXTE, Prof. of Comp. Lit. at the Univ. of Lyon.

II. SUBJECTS FOR FREE COMPOSITION

I

S'il y a de l'avantage à étudier seul, il y a aussi de grands inconvénients (voir p. 10).

Il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir étudier seul. Qualités nécessaires.

Même avec ces qualités, l'étude sans maître présente de nombreux inconvénients : tâtonnements dans le choix de la méthode à suivre ; danger de se perdre dans des détails de peu d'importance ; incertitude, dans bien des cas, sur la valeur des résultats qu'on obtient ; étroitesse du point de vue, etc.

En revanche, elle a de sérieux avantages : elle assure par l'effort la solidité des connaissances acquises, développe l'observation, rend la réflexion plus profonde et le jugement plus indépendant, etc.

II

Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, dans l'espace de trois semaines, ma Lettre à d'Alembert sur les spectacles (voir p. 30).

Dans une partie de cette lettre Rousseau suppose qu'on établisse un théâtre au centre d'une population laborieuse de montagnards, et sans parler des effets moraux du spectacle, en s'en tenant uniquement au côté matériel, cherche ce qui doit résulter de son établissement.

1°. Perte de temps, et de plus travail moins assidu, car on a l'esprit rempli de ce qu'on vient de voir.

2°. Si peu qu'on paye à la porte, augmentation de dépense.

3°. Pour se dédommager, on renchérit le prix des ouvrages qu'on fait, et les marchands iront se pourvoir ailleurs, d'où diminution de débit.

4°. Afin de rendre le spectacle abordable en tout temps, il faudra faire des chemins dans la neige : voilà qui nécessitera des impôts.

5°. Les femmes voudront être parées, et leur émulation introduira le luxe.

III

J'étais alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avait inspiré un goût qui bientôt devint passion (voir p. 36).

Décrire les charmes de la botanique :—

Promenades au milieu des beautés de la nature.

Oubli de tout souci dans l'attente de quelque trouvaille.

Émotion à la vue d'une fleur nouvelle.

Jouissance que procurent l'étude de sa structure et la découverte de son identité.

Plaisir de retrouver dans leur habitat de vieilles connaissances.

Souvenirs de toutes sortes qu'évoque un herbier.

IV

Quand d'un côté l'on considère les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées . . . ; et que de l'autre on recherche avec un peu de méditation les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur de l'espèce humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui règne entre ces choses (voir p. 47).

Choisir, parmi les découverts scientifiques qui se sont

multipliées depuis Rousseau, quelques-unes de celles qui vous paraissent les plus utiles, et montrer tout ce dont nous leur sommes redevables.

Prouver ensuite que l'essor des sciences, en diminuant la misère, a contribué à former une humanité meilleure : possibilité de l'épargne, et par suite naissance de l'esprit d'ordre, de prévoyance ; développement de la dignité dans la classe ouvrière ; sentiment de solidarité dû à l'enchevêtrement des intérêts que produit le progrès matériel, etc.

V

Lettre de Rousseau à d'Alembert (voir pp. 54-57).

D'Alembert prend la défense du théâtre :—

1°. Nos devoirs sont souvent pénibles, et quelques distractions nous sont nécessaires.

2°. Si le but principal des auteurs dramatiques est de plaire au public, il n'y a rien en cela qui les distingue des autres auteurs. L'estime publique est la première ambition de tout écrivain.

3°. Loin de nous isoler, le spectacle nous rapproche des autres hommes par l'image qu'il nous présente de la vie humaine.

4°. Le théâtre instruit en amusant. La tragédie nous montre les malheurs produits par les vices des hommes ; la comédie, les ridicules attachés à leurs défauts.

5°. Quelque passagers que puissent être les mouvements qu'elles excitent, ils ne restent pas stériles. Ce sont des secousses qui réveillent en nous le sentiment de la vertu.

6°. Si le théâtre n'a pas de fruits plus marqués, la morale réduite aux préceptes en produit-elle davantage ? Faudra-t-il proscrire les œuvres des moralistes, parce qu'il est rare qu'elles rendent vertueux ceux qui n'y sont pas disposés d'avance ?

VI

L'éducation (voir pp. 72-86).

Exposer les principales idées de Rousseau sur l'éducation et en faire ressortir l'originalité.

VII

De la Démocratie (voir pp. 120-122). *De la Monarchie* (voir pp. 125-129).

Dialogue entre un républicain et un monarchiste, où chacun expose son idéal politique et critique celui de son interlocuteur.

VIII

Il est cent fois plus aisé d'être heureux que de le paraître (*Émile*, iv.).

Dire à quelles apparences le monde croit reconnaître le bonheur, et conclure qu'il ne peut par suite l'attribuer qu'à de rares privilégiés.

Exposer d'autre part les éléments constitutifs du vrai bonheur, et montrer non seulement qu'il est à la portée du plus grand nombre, mais qu'il existe dans bien des cas où la foule n'en soupçonne même pas la possibilité.

IX

Un jeune homme écrit à Rousseau pour lui annoncer son désir de se consacrer aux lettres et lui demander conseil.

Il commencera par s'excuser de lui écrire sans le connaître autrement que par la lecture de ses œuvres. Profonde impression qu'elles lui ont faite.

Son ambition est de suivre de bien loin les traces d'un si grand maître. Qu'on doit être heureux de pouvoir comme lui stimuler les esprits et remuer les cœurs ! Que la gloire doit être douce !

Peu l'obtiennent sans doute, mais il lui paraît beau de le tenter. Riche et indépendant, il peut choisir sa carrière, et tout le porte vers les lettres. Un encouragement de la part de celui qui les honore plus que personne lui serait infiniment précieux.

Sans se croire du génie, il se sent capable de quelque

chose, et, au lieu de passer sa vie dans l'oisiveté, il voudrait se rendre utile à ses semblables. Pourrait-il mieux faire que d'écrire ?

X

Réponse de Rousseau.

Il félicite son correspondant de sa résolution de ne pas rester oisif. Le travail est un devoir qui s'impose à tous.

Mais pourquoi songer aux lettres ? La plupart des livres sont inutiles, sinon pernicious.

Si c'est la gloire qui l'attire, se rend-il compte du prix qu'on la paye et de tous les ennuis qu'elle entraîne avec elle ?

Puisqu'il sait travailler, que ne se fait-il agriculteur ? C'est la plus utile et la plus noble des professions, c'est aussi la plus heureuse. Tableau de la vie champêtre.

XI

Raconter brièvement la vie de Rousseau.

XII

Formuler sur l'auteur le jugement personnel que vous inspire la lecture de ce volume.

Siepmann's Classical French Texts

SELECTED FROM FRENCH AUTHORS OF THE
SEVENTEENTH AND EIGHTEENTH CENTURIES

Globe 8vo. 3s. each.

General Editors { OTTO SIEPMANN.
EUGÈNE PELLISSIER.

This series is intended to be representative of the Classical period of French literature in the seventeenth and eighteenth centuries, and the texts are to be studied not only for the language but also for the thoughts of great men of the past; for the light they throw on the manners and customs of a great age in the history of civilization; and from a literary point of view, as works of art. The texts are prepared on a similar plan to those in Siepmann's Advanced Modern French Series. Each volume contains Introduction, Notes, and four Appendices connected with the text: I. Words and Phrases; II. Sentences on Syntax and Idioms; III. Passages for Translation into French (not reproductions, but original English prose bearing on the subject in hand); IV. Subjects for "Free Composition," together with a certain amount of guidance indicating the lines along which the pupil should elaborate his thoughts. There is also a summary of the chief grammatical peculiarities of each author and his time.

BEAUMARCHAIS.—LE BARBIER DE SÉVILLE. Edited by
Prof. MAX FREUND, M.A., Ph.D.

CORNEILLE. — NICOMÈDE. Edited by G. H. CLARKE, M.A.

LA BRUYÈRE. — LES CARACTÈRES ou LES MŒURS
DE CE SIÈCLE. Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A.

MARIVAUX. — LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD.
Edited by E. PELLISSIER, M.A.

MOLIÈRE.—L'AVARE. Edited by Prof. O. H. FYNES-CLINTON,
M.A. With Vocabulary.

MOLIÈRE.—LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Edited by
Dr. E. G. W. BRAUNHOLTZ, M.A., Ph.D. [*In the Press.*]

PASCAL.—LA ROCHEFOUCAULD—VAUVENARGUES:
PENSÉES, MAXIMES ET RÉFLEXIONS. Edited by Prof.
A. T. BAKER, M.A., Ph.D.

RACINE.—ANDROMAQUE. Edited by C. A. JACCARD, L. ès L.
[*In the Press.*]

J.-J. ROUSSEAU.—EXTRAITS DE J.-J. ROUSSEAU. Edited
by H. E. BERTHON, M.A.

VOLTAIRE (Selections). Edited by Prof. M. A. GEROTHWOHL,
D.Litt. [*In Preparation.*]

Others to follow.

Word- and Phrasebooks, with French translation, for Home-work. 6d. each.

LONDON: MACMILLAN AND CO., LTD.

SIEPMANN'S FRENCH SERIES

Edited by OTTO SIEPMANN, Head of the Modern Language Department at Clifton College, and EUGÈNE PELLISSIER, Professeur Agrégé au Lycée du Havre, formerly Assistant Master at Clifton College, and Lecturer in French at the University College, Bristol.

ELEMENTARY (with Vocabulary).

- ABOUT.**—*L'Homme à l'oreille cassée.* Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A. 2s. 6d.
BIART.—*Monsieur Pinson.* Adapted and edited by OTTO SIEPMANN. 2s. 6d.
PIERRE CŒUR.—*L'Âme de Beethoven.* Adapted and edited by DE V. PAVEN-PAYNE. 2s. 6d.
DAUDET (ERNEST).—*La Tour des Maures.* Adapted and edited by A. H. WALL, M.A. 2s. 6d.
DESNOYERS.—*Jean-Paul Choppart.* Edited by L. VON GLEHN, M.A. 2s. 6d.
DUMAS.—*Manque de Munitions.* Adapted and edited by the Rev. S. T. COLLINS, M.A. 3s. 6d.
DUMAS.—*Napoléon.* Adapted and edited by W. W. VAUGHAN, M.A. 2s. 6d.
GENNEVRAYE.—*Marchand d'allumettes.* Ed. by C. BRERETON, M.A. 2s. 6d.
LAMY.—*Voyage du Novice Jean-Paul.* Adapted and edited by D. DEVAUX, B. ès L. 2s. 6d.
LAURIE.—*Mémoires d'un Collégien.* Adapted and edited by W. J. FORTUNE. 2s. 6d.
LAURIE.—*Une Année de Collège à Paris.* Adapted and edited by F. WARR, B.Sc., and CLOUDESLEY BRERETON, M.A. 2s. 6d.
NORMAND.—*L'Émeraude des Incas.* Adapted and edited by F. ASTON HINNS, M.A. 2s. 6d.
PATRICE.—*Au Pôle en Ballon.* Adapted and ed. by P. S. JEFFREY, M.A. 2s. 6d.
JULES VERNE.—*Cinq semaines en ballon.* Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A. 2s. 6d.
JULES VERNE.—*De la terre à la lune.* Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A. 2s. 6d.
JULES VERNE.—*Le Tour du Monde en quatre-vingts jours.* Adapted and edited by L. A. BARRE, B.A. 2s. 6d.
JULES VERNE.—*Voyage au centre de la terre.* Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A. 2s. 6d.

Others to follow.

ADVANCED.

- ABOUT.**—*Le Roi des Montagnes.* Adapted and edited by Prof. E. WERKLEY, M.A. With Vocabulary. 3s.
de BERNARD.—*L'Anneau d'Argent.* Edited by LOUIS SERS, B. ès L. 3s.
BOURGET.—*Un Saint.* Edited by CLOUDESLEY BRERETON, M.A. 3s.
CHERBULIEZ.—*Le Comte Kostia.* Edited by the Rev. S. T. COLLINS, M.A. *[In the Press.]*
COFFÉE.—*Contes Choisis.* Edited by Miss M. F. SKEAT. 3s.
DAUDET (ALPHONSE).—*Jack.* Part I. *Le Gymnase Moronval, etc.* Adapted and edited by E. C. GOLDBERG, M.A. 3s.
DAUDET.—*Jack.* Part II. *Indret.* Adapted and ed. by E. C. GOLDBERG, M.A. 3s.
DAUDET.—*Le Petit Chose (Histoire d'un Enfant)* Part I. *En Province.* Adapted and edited by S. TINDALL, M.A. 3s.
DAUDET.—*Lettres de mon Moulin.* Selected and edited by G. H. CLARKE, M.A. 3s.
DAUDET.—*Tartarin de Tarascon.* Adapted and edited by OTTO SIEPMANN. With Vocabulary. 3s.
DAUDET.—*Tartarin sur les Alpes.* Adapted and edited by G. PEHLEAU, B.A. 3s.
ERCKMANN-CHATRIAN.—*L'Ami Fritz.* Adapted and edited by O. SIEPMANN. 3s.
ERCKMANN-CHATRIAN.—*Histoire d'un Consort de 1813.* Adapted and edited by OTTO SIEPMANN. 3s.
ERCKMANN-CHATRIAN.—*Waterloo.* Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A. 3s.
de LA BRÈTE.—*Mon Oncle et mon Ouré.* Adapted and edited by E. C. GOLDBERG, M.A. 3s.
MÉRIMÉE.—*Colomba.* Adapted and edited by OTTO SIEPMANN. 3s.
MICHAUD.—*La Première Croisade.* Edited by A. V. HOUGHTON, B.A. 3s.
POUVILLON.—*Petites Âmes.* Edited by S. BARLET, B. ès Sci. 3s.
SAND.—*Les Dames Vertes.* Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A. 3s.
SANDEAU.—*Sacs et Parchemins.* Adapted and edited by E. PELLISSIER, M.A. 4s.
THEURIET.—*L'Abbé Daniel.* Edited by PAUL DESAGES. 3s.
de VIGNY.—*Cinq Mars.* Adapted and edited by G. G. LOANE, M.A. 3s.
de VOGÜÉ.—*Cœurs russes.* Edited by E. PELLISSIER, M.A. 3s.

Others to follow

Word- and Phrasebooks, with French translation, for Home-work. 6d. each.

LONDON: MACMILLAN AND CO., LTD.

